Volume XX, No 49

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

Sommaire

Page

"There is no best breed", par Arm. Létourneau.... 2
Recrutement, par G.-N. Fortin..... 3
Raisons et prétextes, par L. Arsenault..... 3
L'Histoire piétine, par M. Hardy..... 4
Le cheval, description anatomique..... 8
Journée horticole à Deschambault, par François Fleury..... 10
La Fermière 11
Notre-Dame de Fatima ... 12
Résolutions adoptées par les congrès régionaux.. 16
L'Acadie rurale..... 17
La Revue des Marchés 22
Le Bûcheron..... 24

La situation du beurre

Les stocks en entrepôt sont moins considérables que l'an dernier, mais la production se maintient passablement bonne.

Les dernières statistiques publiées par Otawa sur la situation du beurre comportent les donnéés suivantes:

1. Au 1er août 1948, les stocks étaient de 78,250,000 lbs contre 92,750,000 lbs au 1er août 1947. Diminution de 14 millions de lbs.

2. La production de beurre de crémerie, en juillet 1948, a été de 42,250,000 lbs, mais de 250,000 lbs inférieure à celle du même mois en 1947.

3. Pour les premiers sept mois de l'année 1948, on a produit 202,500,000 lbs de beurre au lieu de 205,000,000 pendant la même période de l'an dernier.

4. La consommation de beurre, par tête, en juillet, a été de 2.59 livres, contre 2.47 en juin et 2.44 en juillet de l'an dernier. Pour les sept mois écoulés, la sonsommation fut de 15.66 lbs, cette année, contre 15.30 lbs, l'an dernier.

5. Derrière la diminution de beurre produit, il y a celle du lait. Au 30 juin dernier, la production de lait de 1948 se totalisait à 7,867,846,000 lbs, soit 286,000,000 de moins que l'an dernier, à pareille date.

6. Le lait utilisé pour la production du beurre de crèmerie accuse aussi une diminution: au 30 juin 1948, 2,857,078,000 lbs contre 2,951,712,000 lbs l'an dernier.

7. Le lait utilisé pour le fromage de janvier à juin 1948: 398,037,000 lbs; de janvier à juin 1947: 551,357,000.

8. Mais il y a une augmentation du lait envoyé à la condensation: de janvier à juin 1948: 356,039,000 lbs; de janvier à juin 1947:: 327,087,000 lbs.

9. La fabrication de la crème glacée a absorbé 157,461,000 lbs de lait pendant les premiers six mois de l'année, au lieu de 132,569,000 lbs au cours de la même période l'an dernier.

Y aura-t-il bientôt rareté de beurre? Le ministre de l'Agriculture, J. G. Gardiner, l'a dit; à Winnipeg, et répété, à Régina: "UNE RARETE DE BEURRE NE PEUT SE PRODUIRE AVANT LE MOIS DE FEVRIER".

Parmi les moyens possibles de réduire la fuite des stocks de beurre, le ministère du Commerce songe à restreindre le contenu des colis de cadeaux que les Canadiens expédient outre-mer. D'autres prétendent que le gouvernement devrait empêcher les touristes américains de rapporter chez eux de trop fortes quantités de beurre canadien (le prix maxi-

(suite à la page 22)

La Terre DE CHEZ NOUS

OTTAWA, MERCREDI, LE 1er SEPTEMBRE 1948

Congrès bien réussi à St-Hyacinthe

L'U.C.C. et l'U.C.F. se réunissent la même journée à St-Hyacinthe. — Plus de 800 cultivateurs et fermières. — M. Jean-Baptiste Lemoine préside les délibérations.

(De notre envoyé spécial)

Tous les congrès de l'U.C.C. ne se ressemblent pas... et c'est heureux pour l'"envoyé spécial" qui doit, pendant quelques semaines, sillonner la province en quête de nouvelles fraiches. Chaque région a ses problèmes particuliers, tous très urgents, bien entendu. Ici, on est beaucoup plus nerveux qu'ailleurs. Là, c'est la confiance et la bonne humeur qui ont raison des inquiétudes passagères. A St-X..., on a de la misère à tout maintenir dans l'ordre, pendant qu'à St-Y... le programme s'accomplit rondement et l'"heure des vaches" ne vient pas surprendre l'assemblée au beau milieu de l'adoption des resolutions! Enfin, voilà des observations toutes personnelles qui ont assez duré pour être déplacées...

Le dernier congrès de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe s'est déroulé, le 23 août, dans une atmosphère des plus sereines. En dépit d'une température très chaude — c'était la première journée d'une expiatoire vague de chaleur — et en dépit des travaux pressants sur les fermes, plus de 800 cultivateurs et fermières assistaient à la messe solennelle d'ouverture chantée en plein air, sur les vastes pelouses du Séminaire de St-Hyacinthe. Il faut préciser que l'U.C.F. diocésaine tenait, ce même jour, et au Séminaire aussi, son congrès annuel.

On trouvera en nouvelles détachées les résultats des élections, les résolutions adoptées, et quelques aspects des délibérations. Contentons-nous de faire ici la liste des personnalités présentes et de résumer les allocutions prononcées.

Le congrès fut ouvert par le président, M. J.-B. Lemoine, en présence de Mgr Léon Fortin, P.D., curé de la cathédrale, représentant de S. Exc. Mgr Douville, M. le chanoine Lucien Beauregard, supérieur du Séminaire, le R.P. Léon Lebel, aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F., MM. les abbés A. Beauregard, aumônier de l'U.C.C., et P. Loiselle, aumônier de l'U.C.F., Mme E. Paré, présidente de l'U.C.F. diocésaine, Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F., M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C., M. André Paris, agronome-adjoint de St-Hyacinthe, représentant l'agronome du comté, M. Domina Fortin, et M. Gérard Millette, agronome.

M. Jean-Baptiste Lemoine, cultivateur de St-Robert (Richelieu), qui a présidé le congrès de l'U.C.C. à St-Hyacinthe. M. Lemoine, qui est aussi vice-président général de l'U.C.C., a été réélu à la présidence de la Fédération de St-Hyacinthe.

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a assisté aux délibérations de l'après-midi.

M. J.-B. Lemoine

Dans son discours d'ouverture, le président, M. J.-B. Lemoine, a développé l'idée que le seul appât du revenu pécunier n'était pas suffisant pour garder les cultivateurs à la terre. Dans l'ère d'industrialisation qui ne fait que s'ouvrir dans cette province, l'on ne réussira à garder le nombre de cultivateurs nécessaire pour maintenir nos terres en culture que si l'agriculture est considérée non seulement comme métier ou profession, mais comme une vocation. C'est-à-dire qu'il faudra apprécier davantage à leur valeur les sources de bonheur familial dans le milieu paysan et les faire passer au-dessus des promesses fallacieuses de l'industrie envers les ouvriers. D'ailleurs, ce sentiment de sécurité et de stabilité dont semble jouir l'ouvrier des

(Suite à la page 15)

Aux deux congrès de Rimouski

La Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Ouest à St-Louis du Ha! Ha!, celle de Rimouski-Est à Ste-Luce. Présence de M. Abel Marion, président général. — Résolutions adoptées.

Les deux Fédérations de l'U.C.C. dans Rimouski, celle de l'Ouest et celle de l'Est ont tenu alternativement leur congrès les 24 et 25 août dernier. Aux endroits, il y eut d'abord messe et sermon prêché par S. E. Mgr Parent, auxiliaire de Rimouski. A St-Louis du Ha! Ha! aussi bien qu'à Ste-Luce, plus de 600 personnes étaient présentes.

A ST-LOUIS DU HA! HA!

M. le Curé de Saint-Louis, M. Langlois, souhaita la bienvenue à tous les assistants et invités d'honneur qu'il se dit heureux de voir dans sa paroisse.

M. le Dr Raymond, maire de Saint-Louis, se dit heureux de voir réunis dans sa paroisse les congressiste de l'U.C.C. Il faudrait, dit-il, que vous trouviez une solution à l'exode rural; le % des cultivateurs diminue constamment et peut créer un déséquilibre inquiétant pour la société. Votre Union, l'U.C.C., est l'association que vous pouvez et devez encourager. C'est en étudiant que vous apporterez une solution à vos problèmes.

M. Chs-Edouard Pelletier, cultivateur, président de l'U.C.C. de Saint-Louis, dit aussi quelques mots de bienvenue aux congressistes. L'U.C.C., dit-il, a des principes solides. C'est par l'étude qu'on s'aperçoit. Ici nous sommes fiers de dire que, grâce à l'appui de notre dévoué curé, l'U.C.C. vient de donner naissance à une Caisse Populaire qui promet beaucoup, et a rétabli sur une base solide notre Coopérative. Notre cercle est jeune, mais il a beaucoup à son crédit.

M. Beaulieu, président régional, déclare le congrès ouvert et en profite pour remercier l'Archevêque de Rimouski d'avoir eu l'amabilité de déléguer son auxiliaire si dévoué à la cause de l'U.C.C.; il remercie les abbés à qui l'U.C.C. doit beaucoup et félicite les congressistes d'être venus si nombreux.

M. Léopold Francoeur, sec.-propagandiste, est appelé à faire lecture du rapport des activités et des finances. Le rapport des activités est très complet et comprend en même temps tout un programme pour l'année à venir. Notons que le bureau de direction s'est réuni 5 fois pour étudier les points suivants:

a) formation des différents comités: forestier, établissement et autres.

b) l'achat d'un immeubie pour le secrétariat diocésain.

c) l'étude des résolutions à être soumises au congrès de l'industrie laitière.

d) l'étude des conclusions de l'enquête sur l'industrie laitière.

e) les problèmes immédiats de l'U.C.C. (services, effectifs, propagande etc.)

Nouveaux présidents

Au cours des congrès tenus à St-Louis du Ha! Ha! et à Ste-Luce, deux nouveaux présidents ont été élus aux fédérations de l'U.C.C. du diocèse de Rimouski.

DANS RIMOUSKI OUEST

M. Gaudias Rousseau, de St-Hubert, comté de Témiscouata.

DANS RIMOUSKI-EST

M. Arthur Dubé, de St-Octave, comté de Matane.

Le comité forestier a été très actif dans l'organisation des chantiers coopératifs. Huit chantiers sont actuellement incorporés, soit: Saint-Léon le Grand, La Rédemption, Saint-Gabriel, Saint Narcisse, Saint-Damasse, Saint Zénon, Sainte-Marguerite Marie, Saint-Hubert.

Il est intéressant de noter que ces bûcherons paient une contribution supplémentaire à l'U.C.C pour maintenir le service forestier

Les effectifs: il est regrettable de constater qu'il y a eu un léger recul dans le nombre des membres, de 2137 en 1947, il y a actuellement 1777 membres.

Coopération: 2 Caisses populaires ont été mises sur pied au cours de l'année soient: Saint-Louis du Ha! Ha! et Sainte Marguerite Marie. Il y a actuellement 103 Caisses sur 111.

Il y a une coopérative ou un syndicat agricole dans presque chaque paroisse; le problème actuel n'est pas d'en fonder d'autres, mais de consolider ceux qui existent. C'est pourquoi l'U.C.C. songe à organiser son service de coopération avec la collaboration des coopératives intéressées.

Colonisation: Il s'est fait un travail intense pour la colonisation: le grand problème, c'est qu'"on manque de chemin" et le gouvernement ne semble pas vouloir s'en occuper. Nous avons eu de au delà 900 demandes et très peu de lots à offrir.

Programme de Radio: Chaque dimanche soir à 6.45 h. à C.J.B.R.

Les assurances: Les assurances de l'U.C.C. se développent assez bien, quoiqu'il y ait un peu de ralentissement cette année dans le diocèse.

Bois: La Fédération s'est aussi intéressé à la vente du bois de pulpe et de commerce pour ses membres.

Nombre d'autres points intéressants furent aussi soulevés dans ce rapport.

(Suite à la page 10)

Plusieurs personnalités éminentes ont pris part à l'inauguration, la semaine dernière, du premier congrès des éducateurs de langue française au Château Laurier, dans la capitale. Mentionnons parmi eux: (de gauche à droite) le R. P. Gustave Sauvé, o.m.i., directeur du secrétariat de l'Association d'Education de l'Ontario; M. E.-C. Désormeaux, président du comité provisoire de l'Association des Educateurs; S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve; S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, et le R. P. Georges Simard, o.m.i., membre de la Société Royale.

Billet

La relève

Chez les microbes

Un monsieur, de nos amis, défenseur des classes et des causes sociales, que nous n'avons pas vu depuis trois ans — il faut souvent appliquer le sens social à distance — avouait avoir parcouru notre billet d'il y a une quinzaine sur la stérilisation. Ce qu'il s'en perd du temps en plein milieu du XXe siècle! Intéressé à l'étude des microbes à peu près autant qu'un avocat de la rue St-Jacques l'est à celle du fumier de ferme, il faisait remarquer au cours des trois minutes que dura la rencontre — exactement une minute par année d'absence: "Tu sais, avec ton histoire des bons et des mauvais microbes, tu m'as l'air pas mal dans les patates... ou dans le beurre si tu trouves l'expression plus d'actualité. Ce n'est pas beaucoup l'opinion courante. En tous cas, je n'ai pas le temps de t'en dire plus long aujourd'hui, mais on se reverra". Comme notre ami se fait une spécialité d'être toujours un peu plus pressé que les plus pressés, aussitôt dit, aussitôt disparu.

L'opinion courante... Qu'elle continue de courir! Le monsieur en question étant intelligent et cultivé, faisons-lui un petit raisonnement. D'abord, il existe de mauvais microbes; or, s'il s'en trouve de mauvais, il faut qu'il y en ait de bons tout comme les démons supposent les anges, les vices, les vertus, l'eau sale, l'eau nette; donc il y a de bons microbes. Argument enfantin, direz-vous, mais très philosophique dans sa forme. Or, comme nous vivons dans un pays où la forme prime le fond — n'exigez pas de précision! — notre ami doit accepter le syllogisme et s'avouer vaincu. S'il n'est pas O.K. avec cela, il doit se considérer K.O., pour parler en termes de boxe.

Mais il y a davantage. La science médicale à peu près dans tous les pays poursuit actuellement des recherches élaborées sur les bactéries du sol — milieu microbien par excellence — en vue, notez-bien, de séparer les bons des mauvais, les loups des agneaux, d'y découvrir ceux qui sont amis de l'homme et le plus en mesure d'aider à ce dernier dans sa lutte aux microbes ennemis. Ces agneaux nouveau genre constitueraient l'avant-garde de l'armée pharmaceutique. La science espère trouver dans les sécrétions de ces bactéries — et c'est commencé — des produits qui laisseraient bien loin en arrière la pénicilline et la streptomycine. D'ailleurs, ces deux dernières, même si la pénicilline à elle seule a rapporté la somme de $162 millions aux Etats-Unis l'an dernier, sont destinées à perdre de leur valeur puisque certaines lignées de microbes, que ces deux médecines ont précisément pour but de détruire, se montrent de plus en plus résistantes. C'est un genre d'immunité semblable à celle manifestée par certains insectes qui survivent à l'action d'arrosages insecticides répétés. La loi du plus fort, quoi! Ou celle de l'adaptation! Toujours que la science anticipe déjà le jour où la pénicilline aura perdu ses vertus pour combattre la pneumonie; la streptomycine, les siennes contre la tuberculose.

C'est à la population des bons microbes du sol et, dans certains cas, du lait sur qu'on se fie pour faire la relève. En tous cas, paraît-il qu'on entendra parler avant longtemps de chloromycétine, de bacitracine, d'aérosporine, de fumigacine et de nisine. N'en demandez pas davantage pour aujourd'hui car, avec 95 degrés à l'ombre, on a plus envie de parler de piscine.

Toutan PARLOTANT

Essai de fable d'actualité

Le cheval et le serpent de Gentilly

"Un serpent a été trouvé sur la grève de Gentilly, dans le comté de Nicolet. On se demande s'il s'agit d'un reptile semblable à celui qui s'est attaqué à une vache à Ste-Anne de la Pérade."
QUINZE JOURS APRES
"On s'est rendu compte que le serpent découvert à Gentilly il y a quelque temps n'est qu'un vulgaire boyau de caoutchouc."
(Les journaux)

Le premier qui vit un cheval
S'enfuit à cet étrange animal.
Le second approcha, lui flatta la tête
Et le troisième fit une bride à la bête.
Avec l'habitude on devient familier
A ce qui d'abord semblait singulier.
Aussi bien, l'oeil fait parfois d'une chose
Ce que notre folle imagination lui propose.
Puisque nous voici sur le sujet,
Que vous êtes maintenant au guet,
Abordons l'histoire de ce fameux serpent,
Aperçu là-bas d'au moins un bon arpent,
A Gentilly étendu sur la plage
Tel nu noyé après le naufrage.
Regardant de loin ce curieux objet
Rendu dans le comté de Nicolet,
Un sage habitant de la localité,
Voyant là une question d'actualité
Et se rappelant le cas de La Pérade,
De la grande découverte fit parade.
Aux journaux en quête de sensation
De sa trouvaille il fit mention.
Dans les "papiers", chose facile
On parla abondamment du reptile.
Jusqu'au jour où, imprudence grave,
Un autre citoyen, pour faire le brave,
Se rendit au bord de l'eau
En allant quérir son troupeau.
A la cachette, avec grand respect,
Il se dirigea vers l'animal suspect.
Le serpent, sujet de bien de la parlote,
Prit bientôt l'image d'une longue barbotte,
Puis, peu à peu, d'un gros saucisson
Resté impassible devant la cuisson.
Quelques moments après, l'objet devint poisson,
Puis rondin, puis une fois de plus saucisson.
Enfin, grande surprise, le reptile du rivage
N'était qu'un bout de boyau, pas davantage.

Voilà un autre de ces vilains tours joués par l'onde
Et nous en connaissons beaucoup de par notre monde
"A qui ceci conviendrait bien:
De loin, c'est quelque chose, de près, ce n'est rien".

— o —

Avec les excuses dues au sieur La Fontaine
Qui, glosant un jour sur semblable fredaine,
D'une main de maître sut prendre les devants
Avec sa fable "Le chameau et les bâtons flottants".

Lucien ARSENAULT

"There is no best breed"

N'en doutez pas: si 1500 éleveurs se sont réunis l'autre jour à Deschambault, c'est que la race bovine Canadienne suscite un intérêt inconnu à date. Ceux qui exploitent cette vache, si typiquement de chez nous et si rationnellement de chez nous, étaient heureux de se rencontrer et de se congratuler. Car, en zootechnie, il y a un côté sport qui est loin d'être négligeable. Elever un bel animal, quel beau terrain pour faire naître l'émulation! Par contre, ceux qui s'en tiennent encore aux vaches de sang mêlé, de basse extraction, ou, comme disent les paysans français, de petite extrace, ceux-là, admirant la centaine de Canadiennes qu'il y a à Deschambault, durent s'interroger: "Si je m'améliorais de ce côté? Quelle figure feraient semblables bêtes dans mes champs, dans mon étable et surtout dans mes finances? A quand du sang nouveau, à quand du pur-sang sur ma ferme?"

Les démonstrations pratiques données, ce jour-là, sur la Ferme provinciale avaient pour objet d'amorcer des réponses à ces questions. Le tout fut un très profitable leçon de choses.

Nous en causions dernièrement avec un cultivateur de Neuville qui en revint bien impressionné. Sa décision est prise: "Ça m'a tout l'air, dit-il, d'une vache taillée sur mesure pour ma ferme." Puis suivit une phrase typique, mais beaucoup moins heureuse: "C'est, poursuivit M. X . . . la vache idéale du petit habitant."

A notre idée, voilà une constatation inexacte et maladroite.

Pourquoi la Canadienne ne serait-elle rien que la vache du petit habitant? Pourquoi pas du gros habitant? Je vous le demande. Parce qu'elle est d'une taille légèrement moins grande que certaines autres races? Et après? Pourquoi toujours ce complexe de la taille ou du poids? Et la Jersey? Et la Guernsey? Y a-t-il une vache idéale pour le petit fermier, une pour le moyen et une autre pour le gros? La Holstein, parce qu'elle est grosse, n'a-t-elle sa place que sur les grosses fermes? J'en connais de petites sur lesquelles elle fait pourtant magnifiquement l'affaire.

La vérité, c'est qu'il n'y a pas une race idéale, mais des races idéales.

There is no best breed est un axiome dans la langue des éleveurs anglais. Une traduction littérale fausserait le sens de ce dicton. Il faut l'entendre au delà de la lettre, c'est-à-dire dans son esprit. Il n'y a pas de race zootechnique meilleure pour tous les cas, c'est-à-dire pour toutes les fermes. Il n'y a pas de race idéale passe-partout. Il y a des races nées de la convergence d'efforts séculaires vers un point de perfection donné. Elles ont des mérites distinctifs et des caractéristiques individuelles. Aucune d'elles n'a, en propre, tous les mérites, toutes les qualités et par conséquent ne peut prospérer indifféremment partout. Même des bêtes magnifiques et spectaculaires comme la Holstein et la Ayrshire, tout en en réunissant bien des points qui visent à la perfection, ne sont pas toujours, elles non plus, the best breeds. De la plus affinée, de celle dont le sang a été le plus jalousement protégé, la Jersey — voyez ces mamelles au rendement extraordinaire en regard du faible volume de l'animal, cette tête élégamment évidée, ces membres d'une sécheresse impeccable, toute cette grâce alliée à la force! — d'elle non plus on ne peut dire qu'elle est la meilleure race.

La vérité, c'est que telle race sera prospère sur telle ferme, entre les mains de tel fermier, dans telles et telles conditions, alors qu'elle fera piètre ou mauvaise figure dans un autre terroir, entre les mains d'un autre exploitant, dans un autre milieu économique. Un cultivateur de Chambly, par exemple, vendant du lait nature à Montréal trouvera pratique de traire la Holstein ou la Ayrshire, alors que son voisin intéressé dans la production du beurre ou du fromage trouvera la Canadienne préférable. Exemple en gros, c'est entendu, mais il démontre que si la Canadienne, elle non plus, n'est pas partout la **best breed**, c'est elle qui peut convenir au maximum des fermes québécoises, si vous avez bien à l'esprit ce qu'est la ferme moyenne du Québec.

Il devrait y avoir, dans chaque paroisse de notre province, une quinzaine de troupeaux de Canadiennes dûment racées. En sommes-nous là?

Ce n'est pas pour rien que pendant 300 ans la Canadienne a résisté à toutes sortes de traitements — souvent les pires — sur toutes sortes de fermes, dans tous les milieux. La misère, pendant longtemps, fut son lot. Si l'on peut s'exprimer ainsi, elle n'est pas née avec une cuiller d'argent dans la bouche, à l'instar de certaines races. Aucune laitière n'a plus lutté pour sa survivance, mieux résisté à mille conditions adverses, ne s'est mieux implantée dans un sol qui lui fut presque toujours hostile. Si elle n'avait pas été constitué d'une fibre aussi extraordinaire, cette race serait éteinte depuis des années, que dis-je, depuis des siècles. Or non seulement elle a survécu, mais elle a fait de constants, de définitifs progrès sous le rapport de la quantité et de la qualité de ses produits. Célébrer le passé de la race bovine Canadienne est affaire de littérature, et le banc à vaches ne se prête guère à la littérature — surtout durant la canicule. Il faut plus concret. Admettre l'inégalable rusticité de la Canadienne, de même que sa quasi miraculeuse facilité d'adaptation à toutes les contingences, voilà qui importe, mais ce n'est pas tout. Il faut en venir à la chaudière à lait. Disons deux choses essentielles: le rendement monte constamment et le % de matière grasse est l'un des plus élevés au monde. A mesure que la bête prend du poids — et c'est à quoi tendent les expériences poursuivies à Deschambault par M. Andréa St-Pierre — on voit croître son rendement laitier. Par ailleurs, elle transmet ses caractères raciaux avec une grande sûreté, sans ces semblants de sauts qui déconcertaient l'éleveur d'il y a 50 ans.

Je dis 50 ans. Prenons garde d'oublier une chose. Historiquement vieille d'environ 300 ans, la Canadienne n'en est pas moins toute jeune en tant que race régénérée, fixée à nouveau et réorientée dans le sens de ses aptitudes physiologiques et morphologiques. Le vigoureux assainissement auquel on l'a soumise pour la fortifier et la stabiliser remonte aux environs de 1920. Les races animales comme les races humaines

(Suite à la page 21)

Journaux et Revues

Le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. Thomas Kennedy, a fait dernièrement aux grands journaux certaines déclarations de nature à faire comprendre à la population des villes que le cultivateur reçoit moins de la moitié du prix de détail payé au comptoir par le consommateur. Il a pris comme exemple les pommes de terre, dont 41% seulement du prix de détail retourne au producteur, et les pommes, dont le pomiculteur ne touche que 31% du prix de détail. Le ministre réclame à ce sujet une enquête royale complète en vue, soit de réduire ces écarts de prix, soit de rendre le mode de vente plus pratique. Commentant ces déclarations de M. Kennedy, le "Toronto Daily Star" a publié, en date du 27 août, un éditorial que nous croyons utile de reproduire dans son entier.

Une telle enquête paraît souhaitable

Le ministre de l'Agriculture, M. Thomas Kennedy, estime qu'il y aurait peut-être lieu d'instituer une enquête royale pour déterminer si le cultivateur reçoit sa juste part de l'écart qui existe entre les prix payés par le consommateur et ceux reçus par le producteur. S'il faut en croire les chiffres qu'il vient de donner concernant cet écart de prix dans la mise sur le marché des pommes de terre et des pommes, sa suggestion semble avoir une certaine valeur.

Les détails fournis par M. Kennedy sur la répartition du prix de vente des pommes de terre démontrent que le revenu net du producteur n'est que de 90 cents le sac ou de 41.3% du prix de détail, $2.18. Le cultivateur reçoit un revenu brut de $1.35 le sac, à même lequel il doit payer des dépenses d'environ 45 cents. Le montant de 25 cents le sac pour taux de fret monte ce prix à $1.60 le sac, rendu à Toronto. Et la différence entre $1.60 et le prix de détail, $2.18, représente les frais de manipulation et les profits du grossiste et du détaillant.

La marge de profit sur un minot de pommes est elle-même plus considérable. Bien qu'on n'ait pas de chiffres pour cette année, le pomiculteur a retiré l'an dernier $1.25 le minot, soit 31% du prix de détail, $3.11. Environ le tiers de ce prix de détail représentait les profits du grossiste et du détaillant. Le transport, les contenants, la main-d'oeuvre, l'entreposage se totalisaient à 80 cents.

Comme le laissent voir ces chiffres, la part qui revient actuellement au cultivateur des prix élevés des vivres est relativement peu élevée. C'est un fait dont les consommateurs feraient bien de tenir compte. Car il y a tendance à jeter sur le dos des producteurs la responsabilité de la hausse des prix alors qu'il reçoit beaucoup moins de la moitié du prix de vente au détail.

Cet écart prononcé entre le prix touché par le producteur et celui payé par le consommateur laisse entendre qu'une enquête approfondie sur le sujet peut être souhaitable. A première vue, il y a toute la matière voulue pour légitimer pareille enquête. Seuls des renseignements détaillés pourront fournir la réponse, étant donné qu'il y a ici de multiples facteurs dont il faut tenir compte.

Si, d'après les conventions de vente, l'écart de prix est justifié, l'enquête pourra porter sur les moyens de moderniser notre système de vente afin de le rendre moins dispendieux. Quand on songe qu'il en coûte plus cher pour vendre un minot de pommes qu'il n'en coûte pour le produire, il y a sûrement lieu de faire des améliorations. Encore une fois, cependant, seule une enquête détaillée peut nous indiquer la ligne de conduite à suivre.

C'est pour ces raisons que la suggestion de M. Kennedy nous paraît sage. Tout ce qui peut contribuer à réduire le coût élevé des vivres constitue un pas dans la bonne direction.

La Terre de Chez Nous

MERCREDI, LE 1er SEPTEMBRE 1948 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs. LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermieres

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" aujourd'hui voisin de 80.000 est certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc. doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. **Téléphone : LAncaster 6272.**

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile secrétaire général. Elle est imprimée à Ottawa aux ateliers du Syndicat d'Oeuvres sociales, Limitée.

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

Recrutement

L'U.C.C. a terminé, hier même, son année de recrutement. L'augmentation du nombre de ses membres serait d'environ 2,500, ce qui porte son effectif total à 38,000. Léger gain dont il y a certes lieu de se féliciter, mais qui ne fait pas un lit trop épais de lauriers. . .

Commentant ces résultats, au récent congrès de St-Hyacinthe, le secrétaire général, M. Thuribe Belzile, a observé qu'ils sont loin d'être satisfaisants. "La presque totalité de nos Fédérations, a-t-il dit, trouveraient intérêt à renouveler leurs méthodes de recrutement. Elles ont, pour cela, l'exemple passé de Nicolet où plus de 5,000 cultivateurs, soit 60 pour cent environ des cultivateurs du diocèse, appartiennent à l'U.C.C. Elles ont encore aujourd'hui celui de St-Hyacinthe qui adopte une autre formule."

Cette formule, en quelques mots, la voici. Chaque secteur de la Fédération est visité, paroisse par paroisse, rang par rang, par des cultivateurs bien au fait du mouvement et entrainés par l'Ecole de chefs à la conduite des réunions d'étude. Ces recruteurs ou propagandistes locaux font connaitre l'association professionnelle, ses buts, ses oeuvres et ses projets. Tout ce qu'il en coûte aux membres actuels, c'est qu'ils acceptent de loger, nourrir et véhiculer ces visiteurs pendant la semaine attribuée à leurs paroisses respectives.

Il n'y a là aucune invention de la part de l'U.C.C., évidemment. C'est l'application d'un principe qu'on a vu à l'oeuvre en d'autres domaines de l'apostolat social: éducation du milieu par le milieu, de l'ouvrier par l'ouvrier, de l'étudiant par l'étudiant, etc. Mais le nouveau, c'est qu'on puisse enfin parler de l'éducation du cultivateur par le cultivateur. Quand l'U.C.C. aura dans ses rangs le nombre voulu de ces apôtres ruraux, qu'est-ce qui la retiendra de marcher à pas de géant?

* * *

Cette question du recrutement commande un important corollaire.

De plus en plus, divers groupes de producteurs agricoles appellent l'U.C.C. à leur aide. Ce sont, entre autres, les producteurs de beurre et les maraichers. On voudrait tantôt que l'U.C.C. prenne en hauts lieux la défense d'intérêts particuliers à l'un ou l'autre groupe, tantôt qu'elle s'efforce de promouvoir des réformes d'ordre général comme l'établissement rural, la mise des produits sur le marché, et d'autres encore.

Il va sans dire que toutes ces démarches sont les bienvenues à l'U.C.C. "Notre association professionnelle," disait encore M. Belzile, à St-Hyacinthe, "doit, par définition, s'occuper de tous les problèmes du cultivateur en tant que catholique, Canadien français, père de famille, producteur de vivres, consommateur, épargnant et coopérateur." Autrement dit, elle ne veut rien épargner pour travailler à la solution des problèmes religieux, sociaux, économiques et techniques qui se posent dans le milieu rural.

Mais, a-t-on jamais songé que, pour mener à bien un aussi vaste programme, il faut l'appui concret de toute la classe agricole, bref, qu'il faut des ressources considérables? L'émancipation sociale et économique de l'agriculteur, pas plus que les élections, ne peut se faire avec des prières. L'U.C.C. entend bien s'intéresser au sort de tous les cultivateurs, mais elle ne pourra le faire que dans la mesure où les cultivateurs s'intéresseront à elle. En mots clairs: des membres et de la finance.

Comme on dit: donnant, donnant.

Georges-Noël FORTIN

Raisons et prétextes

Les partisans de la margarine peuvent se diviser en deux catégories: ceux qui veulent en vendre et ceux qui désirent en acheter. Apparemment, les uns et les autres font leur lessivage dans la même cuve et emploient le même savon — les intérêts du savon sont tellement près des intérêts de la margarine!

Tel n'est pas le cas, cependant. Que la ménagère réclame un produit moins dispendieux que le beurre, elle en a le droit et il n'y a pas lieu pour cela de l'inscrire à la liste noire. Il ne faudrait pas penser que tout ce monde-là est mal intentionné ou mal disposé envers le cultivateur. La vie est chère et chacun attrappe la planche de salut qui se présente. Allons plus loin si vous voulez: il y a également des gens honnêtes chez ceux voulant que la margarine prenne place sur leur comptoir. Que le cultivateur et ses porte-parole leur fassent la lutte, encore rien d'étonnant à cela. Simple affaire de défendre ses prérogatives et d'éviter que, pour satisfaire de bonnes intentions, on règle une pénurie passagère par un remède néfaste à une production intégrée dans un mode d'existence permanent. La vie est une lutte et celle-ci se poursuit des deux côtés de la palissade. Jusque-là, rien à dire; le monde ne fait que continuer à ne pas s'entendre.

Moins édifiant est le petit jeu des coulissiers, moins acceptables sont leurs grands arguments. Ces derniers font appel à un sentiment bien ancré et combien précieux chez tout être humain: la liberté individuelle. Et de celle-ci il passent facilement à la liberté du commerce. Liberté d'acheter ce que bon nous semble; liberté de vendre un produit ne portant pas atteinte à la santé physique ou morale de la population.

Que votre femme soit libre de choisir chez son marchand un chaudron de granit plutôt qu'une marmite d'aluminium, vous ne vous y opposez pas si cela convient mieux à ses goûts et à vos ressources financières. Que, d'autre part, le commerce ne soit pas entravé dans son action par des tarifs prohibitifs sur un produit sain, rien à redire non plus dans la généralité des cas. Après tout, les trois-quarts des tarifs sont l'oeuvre de coteries qui envoient le peuple se promener pendant qu'elles amassent.

Mais ces motifs humanitaires exposés par les tenants d'un jour des libertés de toujours ne sont après tout qu'un écran de fumée. Ils sont prétextes dignes visant à masquer des raisons fondamentales moins dignes. Grattez un peu l'écorce huileuse de ces bons messieurs — ces gros messieurs qui veulent vendre de l'oléo, mais continuer à manger du beurre — et vous verrez que la liberté individuelle, ils s'en f . . . La liberté du commerce? Ils s'en tient encore davantage. Ce sont les mêmes experts de la confusion du commerce, de la danse des prix, des hausses et des baisses artificielles, des nouvelles fausses et prématurées, autrement dit de la spéculation en travail. La plupart du temps, ce sont les mêmes qui dictent au ministre des Finances les hausses de tarifs que comportera le prochain discours du budget. Publiquement, ils réclament la protection des libertés du peuple et du commerce; privément, ils imposent

(Suite à la page 21)

Criblures

Qu'est-ce qui ne va pas?

Autre écho du congrès de St-Hyacinthe. Il s'agit de la fréquentation de nos écoles et collèges par les jeunes ruraux.

Heureux d'accorder l'hospitalité du Séminaire de St-Hyacinthe aux Uecistes, M. le supérieur, le chanoine Beauregard, n'a pu s'empêcher d'exprimer le voeu que plus de jeunes fils de cultivateurs s'inscrivent à cette institution comme aux nombreuses maisons semblables de la Province.

"Il y a trente ans, dit-il, les élèves de nos collèges classiques étaient en grande majorité originaires de la campagne, tandis qu'aujourd'hui les proportions sont renversées. Il est vrai que la population rurale de cette province va décroissant. Mais qu'un milieu rural comme celui-ci n'ait fourni que 25 jeunes gens sur les 155 "nouveaux" de notre Séminaire, l'an dernier, cela nous porte à réfléchir. Sans préjuger ni faire de reproches, je pose tout simplement la question: est-ce que, en améliorant son sort matériel, la classe agricole n'est pas en train de tarir la source des vocations sacerdotales et libérales autrefois si abondantes?"

Question très pertinente, semble-t-il, et que nous posons à notre tour. Qu'est-ce que ne va pas?

G.-N. FORTIN

L'anatomie du cheval

Il est devenu rare, de nos jours, qu'un journal nous parle du cheval, si ce n'est pour nous apprendre qu'un boucher plus retors que les autres a écoulé toute la dépouille de quelque vieux "piton" sans que ses clients ne s'en aperçoivent. Par après, aucun fait divers ne rapporte le décès d'un seul client . . . Mais passons.

La "plus noble conquête de l'homme" n'a plus la vedette, c'est vrai. Finalement, le dollar aidant, tracteurs et machines modernes lui disputent même l'espace des pages agricoles. Mais il reste encore, sur nos fermes, un nombre important de bons et utiles chevaux qui réclament de bons soins. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à consacrer au delà d'une page de la présente édition à la description anatomique du cheval par un spécialiste de chez nous. L'article abonde en termes bien français qu'il est facile de retenir en se rapportant aux illustrations données.

Vous pouvez aussi, ami lecteur lire en souriant le "Pater du cheval", mais faites encore mieux: exaucez sa prière ...

Retour au marché libre du lait

Comme vous le verrez en lisant une nouvelle publiée en page 5, la province d'Ontario a décidé de laisser le champ libre aux distributeurs et producteurs dans le commerce du lait. Excellente occasion d'appliquer une loi des conventions collectives en agriculture votée dans cette province assez récemment. Si la mesure que vient de prendre le gouvernement ontarien était transportée dans le Québec, les cultivateurs auraient-ils la loi voulue pour faire face à la situation? Pourraient-ils trouver des représentants autorisés pour traiter en leur nom avec les distributeurs? ces représentants auraient-ils en mains les données voulues pour bien juger de la situation sous tous ses aspects?

Bien en bas de la moitié

A la colonne des Revues et Journeaux, page 2, ne manquez pas de lire l'opinion du ministre ontarien de l'Agriculture sur l'écart qui existe entre les prix payés par le consommateur et ceux touchés par le producteur. Même si ces remarques ne sont que partiellement vraies, même si elles ne

(Suite à la page 21)

Chardons Secs

"Je ne suis pas si vilain", dit le chardon, "car je suis la fleur symbolique de l'antique pays d'Ecosse".

Il fait trop chaud ou il fait trop froid. Celui qui le dit a toujours raison et la température, toujours tort. Elle sue ou elle gèle, la pauvre? Et nous aussi . .

On souhaite parfois que l'agriculture réussisse à trouver place dans ls expositions dites agricoles.

Cultivateur, si tu n'y vas pas, qui pourra bien aller au congrès de l'U.C.C. à ta place . . . puisque c'est TON congrès?

Vous mettez un cochon de trop dans votre vieux camion et on vous arrête? La compagnie d'autobus loge vingt hommes et femmes en surplus dans une vieille boite à moteur et toute permission est donnée de filer à 60 milles à l'heure.

On pourrait faire une observation semblable en ce qui concerne l'alimentation. Si vous nourrissez vos bêtes aussi mal que les restaurants nourrissent les humains, vous n'auriez pas fini d'en entendre parler.

On reproche parfois aux médecins, — en badinant bien entendu, — d'entretenir les maladies pour le bien de leur profession. En badinant toujours, on peut dire la même chose de ceux qui traitent la maladie hollandaise des ormes. Mais, au fait, les médecins des arbres existent-ils?

Le FAUCILLEUR.

Ephémérides

Des numéros de "La Terre de Chez Nous" publiés le 30 août 1933 — il y a quinze ans et le 31 août 1938 — il y a dix ans — nous avons tiré les notes suivantes.

Voilà quinze ans

La "Terre de Chez Nous" fait cette semaine large part à la semaine sociale qui vient de se terminer à Rimouski. Elle rappelle entre autres certaines paroles de S. E. Mgr Georges Courchesne qui ont gardé toute leur actualité première.

"Entretenir naïvement chez nos agriculteurs une sorte de terrorisme électoral au bénéfice des partis politiques et de leurs bailleurs de fonds peut suffire à se donner l'illusion que l'on entretient l'ordre établi. Mais si l'on empêche par là les agriculteurs de s'associer au meilleur de leurs intérêts, on les empêche pour autant de s'adapter à leur profession; on continue de leur faire attendre leur salut de quelques penacée politique, alors qu'il doit venir de leur travail convenablement organisé. Cultivateurs, mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous en."

Voilà dix ans

Faisant écho à une opinion exprimée dans les journaux par l'économiste français, M. Raoul Blanchard, qui recommande le morcellement des terres dans la province de Québec, M. D. Beaudin commente favorablement la question en éditorial et fait remarquer:

"Mais comment passer aux réalisations? Un chambardement ne serait que nuisible. Il ne s'agit pas non plus de violenter la volonté de qui que ce soit. Il faudrait tenter une expérience dans une paroisse assez rapprochée de Montréal ou de quelque important marché. Elle devrait être précédée d'une campagne d'éducation adulte et de l'établissement des services coopératifs les plus serviables. Elle devrait dans une large mesure être financée par les gouvernements parce qu'il s'agit d'une entreprise d'intérêt général. Conduite avec prudence, elle devrait réussir et fournir un exemple aux autres paroisses et à la bonne volonté des cultivateurs."

L'histoire piétine

Parce que la Coopération est un système permettant aux classes laborieuses de relever leur niveau de vie, elle a rencontré, depuis sa naissance, de nombreux obstacles à son expansion. Dès que les premiers coopérateurs anglais, en 1844, décidèrent d'ouvrir les portes du premier magasin coopératif au monde, ils furent en proie à la risée publique et à des difficultées de toutes sortes. Depuis, les coopératives se sont développées, mais elles ont toujours rencontré des adversaires qui n'avaient pas la loyauté d'admettre que la coopération était un système économique qui, par une saine application des principes universels de la justice distributive et de la charité, pouvait apporter un peu plus de bien-être aux petites gens.

Au Canada, la Coopération a lutté contre des ennemis du dehors elle aussi. Les anciens se souviennent des tempêtes de protestations qui se sont élevées contre la Fédérée le jour où cette dernière a commencé à fabriquer des moulées balancées. Les protestataires demandaient énergiquement que la Centrale cesse de fabriquer ces moulées parce qu'elle en avait abaissé les prix de façon scandaleuse. Où était le mal fait par la Coopération?

Plus près de nous, il y a une couple d'années, l'"Income Tax Payers' Association" a parcouru le pays en tempêtant contre la Coopération et a inondé les journaux et la radio des commentaires que l'on sait. A qui la Coopération avait-elle fait mal? C'est à ce moment qu'on l'a vu: la Coopération avait fait mal à ceux qui exploitaient les classes laborieuses. Tant et aussi longtemps qu'il y aura des gens pour exploiter à tous les degrés les classes laborieuses, ils rencontreront la Coopération sur leur chemin.

Ceux qui ont fourni des sommes énormes à l'"Income Tax Payers' Association" et qui ont eu peur de s'identifier dans le temps, on les retrouve aujourd'hui. Et on les retrouve sur les routes de nos campagnes. Ils reviennent, mais cette fois-ci pour courtiser nos coopératives agricoles. Après avoir donné le coup de pied à la coopération, ils reviennent se faire remercier.

Et dire qu'il se trouve des coopératives pour les remercier. . .

Dans la lutte la plus difficile qui ait été livrée depuis la naissance du mouvement coopératif chez nous, lutte qui aurait pu coûter la vie de nos coopératives, ces gens n'étaient pas du même côté de la clôture que nous. Est-ce par hasard que l'on peut croire en certains endroits que la lutte contre la Coopération soit terminée? Je ne le crois pas. Elle renaîtra un bon matin.

Et alors, ces gens qui nous ont malmenés durant la dernière bataille de la taxation et qui depuis viennent nous encenser, de quel côté de la clôture seront-ils? Certainement pas du nôtre.

Et on continue de leur fournir les outils qu'ils utiliseront pour venir nous taper sur la tête un de ces matins?

Car ils reviendront.

Aux Etats-Unis, aujourd'hui, ils reviennent et le mouvement coopératif américain est en butte à la pire lutte de son histoire. Ceux qui ont flatté les coopératives depuis quelques années, leur crachent au visage aujourd'hui. L'exposé que l'on trouvera dans une autre colonne et qui se continuera dans les prochains numéros nous donne une idée de la situation.

Devant de tels agissements, il n'y a qu'une chose à faire: serrer les rangs une fois pour toutes. Nous osons croire que ceux qui agissent à l'inverse de la logique aujourd'hui constateront tout le tort immense qu'ils causent à leur organisation et à toutes les autres comme à tout le mouvement coopératif.

La lutte reprendra, mais d'ici là, tenons-nous sur nos gardes de façon à ce que, le jour venu, nous soyons plus forts que jamais. **M. HARDY, agronome**

ACTION

Nous trouvons dans le dernier numéro de "News for Farmer Cooperatives" une note signée par M. I. W. Duggan, de la "Farm Credit Administration", que nous nous permettons de traduire pour le bénéfice de nos lecteurs. Voici en quels termes M. Duggan parle à un sociétaire de coopérative:

"Quand vous donnez votre adhésion à une coopérative, vous ne posez pas là le geste de celui qui devient membre d'une société quelconque ou de celui qui achète des obligations d'une corporation. Vous faites beaucoup plus, surtout si, en adhérant à une coopérative, vous avez à coeur d'y faire tout votre devoir et de contribuer de toutes vos forces au succès de cette entreprise.

"Il y a d'abord votre vote auquel vous devez attacher beaucoup d'importance. Il ne faut jamais oublier que, dans une coopérative, le vote a une importance beaucoup plus grande que dans n'importe quelle autre organisation. Chaque membre de la coopérative a un vote, peu importe le montant de capital qu'il a versé et peu importe aussi le montant des transactions qu'il a effectuées avec sa coopérative. L'influence que votre vote peut avoir dans l'administration d'une corporation ne dépend que du montant d'argent sur lequel il est appuyé. Si vous êtes un petit actionnaire, votre vote pourra fort bien être oublié parce qu'il lui manquera nécessairement la pesanteur donnée par le capital. Mais il n'en est pas ainsi dans votre coopérative. Le principe "un homme, un vote", est un principe véritablement démocratique.

"Une coopérative, c'est tout simplement une association de personnes qui décident de faire des affaires pour elles-mêmes. Pour ainsi travailler, ces personnes doivent toujours demeurer bien informées. Une des meilleures méthodes pour être bien informé, c'est d'assister à toutes les assemblées de la coopérative, c'est d'exprimer vos opinions sur tous et chacun des problèmes et de voter suivant vos propres convictions. C'est justement pour cette fin qu'on a appliqué et qu'on a gardé le principe "un homme, un vote". Entre les assemblées, le membre doit toujours demeurer bien informé en lisant tout ce que la coopérative peut publier et en s'intéressant à tout ce qui se publie ailleurs sur la coopération.

"De plus, ne cachez rien quand vous parlez avec le gérant de votre coopérative ou avec les directeurs. Ces gens doivent prendre en bonne considération tout ce que vous leur direz et surtout porter une oreille attentive à la critique quand elle est bien formulée. Mais que les sociétaires n'essaient pas de faire l'ouvrage des directeurs, car ces derniers doivent, de toute façon, peser les intérêts de tous les membres et veiller à ce que la coopérative soit administrée dans le meilleur intérêt de tous.

"Comme membre bien informé de votre coopérative, vous souhaitez naturellement voir votre organisation marcher de succès en succès, devenir de plus en plus forte. Une manière d'aider à ce faire, c'est de bien étudier tous et chacun de vos voisins afin de voir s'il n'y aurait pas posibilité de recruter parmi eux de nouveaux membres pour votre coopérative. C'est alors votre devoir de les inviter à joindre vos rangs afin que tous ensemble vous puissiez former une coopérative solide à tous les points de vue et qui puisse répondre à tous vos besoins.

"Comme membre, vous devez placer de l'argent dans votre coopérative. Habituellement, il faut de l'argent pour opérer une coopérative avec succès. En toute justice, l'argent qui devra être investi dans une coopérative doit provenir des cultivateurs qui en sont les sociétaires-propriétaires. C'est leur affaire; s'ils désirent coordonner leurs efforts au moyen d'une entreprise, ils doivent mettre en commun leurs capitaux. J'ai toujours cru que là où était l'argent des sociétaires là était leur intérêt. Ainsi, si vous tenez à être un bon membre — et nous espérons que 100% des sociétaires des coopératives le désirent — vous devez prendre votre part dans la responsabilité du financement de votre entreprise commune. Un membre ne vend pas ses produits à sa coopérative. En toute justice aussi un membre ne doit pas s'attendre de recevoir immédiatement pour ses produits des avances qui équivalent au prix réel du marché.

"Etre un bon membre d'une coopérative, c'est à peu près la même chose qu'être un bon citoyen. Bon membre comme bon citoyen requiert la loyauté, le vote intelligent, l'information continuelle et l'expression bien claire de ses

(Suite à la page 11)

Un petit nuage

M Clinton P. Anderson, secrétaire de l'Agriculture dans le Gouvernement américain jusqu'à il y a quelque temps, croyait en la coopération. Nous avons sous les yeux un discours qu'il prononçait l'an dernier devant un groupe de coopérateurs à Everett, Washington. Le "Farm Credit Leader" de l'été 1948 nous en apporte une version condensée.

Nous croyons qu'il y aurait intérêt pour les coopérateurs agricoles du Québec de méditer les paroles de cet homme, qui, dans la situation qu'il occupait, ne peut être qu'une grande autorité. Nous donnons donc quelques extraits de ce discours que nous traduisons.

On comprend d'autant plus facilement aujourd'hui la justese de ses vues quand on sait que le mouvement coopératif américain est actuellement victime de la plus dure attaque jamais rencontrée depuis sa naissance.

Voici ce que disait M. Anderson:

"Comme le serviteur du prophète Elie, moi aussi j'ai scruté l'horizon. Comme lui, je vois un léger nuage se lever au-dessus de la mer, un nuage qui ressemble à la main d'un homme.

"Le nuage qu'avait vu le serviteur d'Elie était le présage d'une terrible tempête. Le nuage que je vois n'annonce rien de bon. Il peut fort bien être le présage d'un assaut massif contre les coopératives agricoles du pays.

"Je veux parler avec vous de cette tempête qui s'approche. Si j'agis ainsi, c'est parce que je crois dans les coopératives agricoles et aussi parce que c'est le temps pour chacun de nous de réaffirmer sa foi.

Le calme est passé

"Le calme est passé; les vents de la discorde commencent à souffler. Après les nombreuses années durant lesquelles les coopératives agricoles ont grandi et se sont développées au point de se créer une place solide dans le système d'entreprise libre de notre pays, soudainement il se lève des adversaires qui voudraient resteindre vos droits à la coopération dans le domaine économique.

"Jusqu'ici, ces adversaires n'ont pas attaqué le droit qu'avaient des voisins de coopérer entre eux, de s'aider les uns les autres à bâtir leurs granges ou à faire leurs récoltes. Mais il ne veulent pas que ce bon voisinage aille plus loin. Et plus loin, pour eux, ce sont des transactions qui impliquent de l'argent, comme les ventes des produits de la ferme ou l'achat de produits d'utilité professionnelle. Ils vous dénient donc le droit de faire pour vous ce qu'un autre peut venir faire en y chargeant le prix. Cela semble être la conclusion logique des arguments que vous entendez.

"Ceux qui veulent créer des arguments de cette sorte sont bien libres de le faire, ils sont aussi libres de les répandre à qui ils voudront. Nous avons la liberté de parole dans notre pays, liberté de parole qui comporte avec elle une autre liberté: celle dont on pourrait user plus souvent: la liberté de se taire. Peut-être que nous, qui croyons en la coopération, usons trop souvent de ce droit de nous taire. Peut-être aussi avons-nous été trop complaisants en croyant que cette bataille pour les coopératives agricoles a été gagnées, que les coopératives ont bien démontré qu'elles avaient droit à une place dans la vie économique, qu'elles ne peuvent plus être attaquées.

"Oui, évidemment, nous avons été trop complaisants, parce que les adversaires des coopératives agricoles — gonflés par leurs propres discours et par une bourse bien garnie — ont commencé un nouvel assaut."

La vieille technique

M. Anderson explique ensuite que les adversaires du mouvement coopératif essaieront de mêler cette bataille aux luttes politiques. C'est là, d'après lui, une vieille méthode, dont voici le fonctionnement On remarquera que cette description ressemble étrangement à ce qui s'est passé il y a quelques années au Canada.

"Vous ne sortez pas et vous ne criez pas à qui veut vous entendre que vous êtes opposé aux coopératives agricoles. Vous choisissez plutôt dans le vaste champ de la coopération un article particulier qui n'est pas très bien compris mais qui peut avoir un certain effet dramatique. Vous vous assurez que cet article est relié à un objectif quelconque du gouvernement, comme, par exemple, la réduction des taxes. Puis vous aiguillonnez votre cheval.

"Ainsi, vous pouvez dire que les coopératives agricoles, dans certaines conditions, sont exemptes de l'impôt fédéral sur le revenu et vous croyez qu'elles ne devraient pas l'être. Vous tapez sur ce sujet, mais bien vite vous ne prendrez plus le temps de faire toutes les distinctions qui s'imposent et vous en viendrez à parler des coopératives exemptes de taxes.

"Vous en parlez dans les journaux, vous en parlez à la radio, aussi bien sur temps payé comme sur temps gratuit. Vous "vendez" votre idée à des éditeurs ou à des commentateurs qui peuvent avoir une certaine influence sur l'opinion publique. Vous "vendez" vos arguments par la poste, aux assemblées, sur papier.

"J'en oublie cependant. Vous montez une organisation que vous affublez d'un beau grand nom de sorte que votre littérature et tous vos gestes pourront paraître comme étant la voix du peuple. Vous faites ainsi beaucoup de bruit; puis vous rencontrez un ami influent dans un parti politique quelconque. Vous lui dites alors: "Voici quelque chose sur lequel vous devriez faire enquête. Pas de fumée sans feu." Cet ami dira à d'autres: "Pas de fumée sans feu, on ferait mieux d'enquêter." Même ceux qui connaissent les faits ne peuvent pas refuser d'entendre les faits, sauf dans de très rares circonstances.

"Ils enquêtent donc et ceux qui ont fait tout le bruit sont maintenant prêts. Ils sont sur l'offensive et leurs adversaires sont sur la défensive, tel que prévu."

Idée manufacturée

"Comme dans toute discussion, il y a des différences honnêtes d'opinions, les adversaires se serviront de cet outil pour faire naître une chaude discussion politique.

"C'est ainsi que nos coopératives agricoles sont maintenant attaquées. Les adversaires — dont plusieurs n'ont pas eu le courage de s'identifier — ont encore l'offensive. Leur prochaine manoeuvre sera un barrage de propagande. Pas d'illusions, ce barrage viendra.

"Accepterez-vous la bataille?

"Si oui, je suis avec vous. Dans une telle bataille, pas de milieu, nous sommes pour ou nous sommes contre.

"Je veux répéter ici, en langage non équivoque, que je suis pour les coopératives."

L'auteur continue en répétant que le gouvernement Truman est en faveur des coopératives, en citant l'opinion même du Président des Etats-Unis.

"Comme je l'ai dit au début, c'est le temps pour chacun de nous qui avons foi dans les coopératives agricoles, de réaffirmer notre foi. Les généralités ne suffisent plus. Je veux cependant vous dire deux choses. D'abord les raisons pour lesquelles j'ai foi en la coopération agricole comme partie de la vie américaine, et je veux aussi vous donner quelques observations sur l'avenir des entreprises coopératives."

Les cultivateurs entrepreneurs libres

"La première raison pour laquelle j'ai foi dans les coopératives agricoles, c'est que je suis profondément gagné au système américain de l'entreprise libre. Dans notre pays, il n'y a que dix millions d'entrepreneurs individuels libres, sans compter les corporations. Plus de la moitié de ces entrepreneurs individuels sont des cultivateurs. Ainsi on peut dire que la ferme est l'épine dorsale de tout notre système d'entreprise individuelle libre. C'est comme cela que nous désirons vivre, c'est ça l'Amérique.

"Quelques-uns vous diront que des cultivateurs qui s'unissent ensemble dans une entreprise coopérative ne sont plus par ce fait

(Suite à la page 20)

Le gouvernement d'Ontario décrète le retour au marché libre du lait

Vente libre du lait à compter du 1er novembre — Producteurs et distributeurs s'entendront sur les prix — Application de la loi des conventions collectives.

A compter du 1er novembre, c'est la concurrence qui de nouveau se chargera d'établir les prix du lait-nature en Ontario.

C'est la déclaration que vient de faire le ministre ontarien de l'Agriculture, l'hon. M. T. Kennedy. La nouvelle a d'ailleurs été confirmée par les trois membres de la Commission d'Industrie laitière de cette province, qui ont démissionné pour faire place à une nouvelle commission présidée par un juge. Celle-ci aura pour tâche de faire respecter les décisions prises conjointement par les distributeurs et les producteurs en marge du marché libre du lait.

Le 1er novembre est la date à laquelle expirent les contrats qui régissent le prix actuel du lait en Ontario. A l'époque où ces dernières ententes avaient été ratifiées, la Commission provinciale avait également établi le prix de détail du lait à 18 cents la pinte dans la ville de Toronto.

"A compter du 1er novembre, le gouvernement n'aura plus rien à faire dans la fixation des prix de détail du lait, a déclaré M. Kennedy. Cependant, il verra à faire respecter les ententes convenues entre producteurs et distributeurs."

Lorsqu'on lui a demandé si le consommateur ne se ressentirait pas plus que les autres de la levée des restrictions, le ministre a répondu: "Plus les prix monteront, moins il se vendra de lait. Tous les cultivateurs et producteurs seraient heureux de voir le lait se vendre à 5 cents la pinte s'il était possible de le produire et de le distribuer à un tel prix".

M. Kennedy soutient que la concurrence se chargera d'établir en définitive un prix équitable au consommateur.

Bien que le prix au producteur du lait-nature ait été établi à $4.05 le cent livres, seulement 68% du lait livré en juin a été payé plein prix. Comme résultat, le prix moyen est tombé à $3.22, ce qui est environ $1.00 en bas du coût de production par 100 livres, suivant les chiffres donnés par la Commission royale chargée il y a quelque temps d'enquêter sur le sujet.

La nouvelle annonçant ainsi le retour au marché libre du lait dans la province voisine ne dit rien des conventions collectives sur la vente du lait-nature. Etant donné qu'une loi régissant de telles conventions collectives dans le commerce des produits agricoles existe en Ontario, on croit que le ministre de l'Agriculture a décidé d'appliquer la nouvelle loi, selon laquelle les représentants des producteurs et les représentants des distributeurs établiront conjointement des ententes qu'ils devront respecter de part ou d'autre, ententes qui régiront les conditions du commerce du lait dans les villes. La chose est d'autant plus probable qu'un quotidien influent de la Ville-Reine annonçait la semaine dernière que 4,000 cultivateurs, producteurs de lait pour la ville de Toronto, projettent de former une coopérative de produits laitiers dont le capital s'élèverait à $16 millions et dont le but serait de donner au producteur une proportion plus grande des prix payés par le marché de Toronto pour le lait, que ce dernier soit vendu en nature au consommateur ou qu'il soit employé à la fabrication des laits évaporés, concentrées ou en poudre.

Bien qu'il ne soit pas question, du moins à notre connaissance, de prendre des mesures semblables dans la province de Québec, l'initiative prise par le gouvernement d'Ontario ne manque pas d'intérêt de hardiesse; il sera bon d'en suivre les développements d'ici quelques mois et même d'ici quelques années.

Congrès diocésain de l'U.C.C. d'Ottawa

Sous le patronage distingué de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

A Chénéville, P. Q., lundi, 20 septembre, 1948

PROGRAMME

10.00 hrs Ouverture solennelle du Congrès. Messe basse célébrée par Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa. Sermon et mot d'ordre par Son Excellence. Chant par la chorale de Chénéville, dirigée par les Frères du Sacré-Coeur.

11.15 hrs Réunion à la salle paroissiale. M. le maire, un mot de bienvenue. M. le président diocésain, présentation. Rapport des activités. Rapport financier, par M. le secrétaire.

12.00 hrs Dîner.

1.00 hrs A la salle paroissiale: Elections: membres du bureau d'administration de la Fédération.

2.45 hrs Causerie: Industrie Forestière, Chantiers Coopératifs, par M. Vachon, de la Maison du Bûcheron, Québec. Forum et discussion.

3.15 hrs Conférencier: M. Léopold Paquin, directeur de la Propagande de l'U.C.C. Renseignements sur l'association professionnelle. Organisation etc. Forum et discussions.

4.15 hrs Résolutions, discussion.

N.B Les membres du bureau de direction de la Fédération ont suggéré qu'au retour de Chénéville, nous nous arrêtions à St-André pour visiter la coopérative.

J. V. Croteau, ptre, sec.-trés.
par J.-E. Martin, ptre, sec.-adjoint U.C.C.

Succès coopératif à St-François

La Société Coopérative Agricole de St-François, comté de Montmagny, tenait mercredi, en la salle paroissiale, l'assemblée générale annuelle de ses membres. M. J.-B. Campagna présidait cette réunion à laquelle assistait une forte proportion des 140 actionnaires de la Société. M. Roger Michaud, inspecteur de coopératives, donna lecture du bilan et du compte des opérations, en date du 31 mai 1948. M. Jos Giroux, secrétaire-gérant, commenta le succès remporté par la coopérative au cours de l'anpée. Adressèrent aussi la parole, M. l'abbé Boulé, curé de la paroisse, Paul Carignan, agronome de Montmagny,

(Suite à la page 23)

Cachettes de beurre dans les chambres froides

La soi-disant pénurie de beurre ne fait qu'empirer par les nouvelles répétées qui elles-mêmes incitent les consommateurs à faire la chasse à ce produit. La confiance du consommateur reviendrait vite si le gouvernement se décidait à faire une déclaration annonçant qu'il importera une quantité de beurre suffisante pour satisfaire les besoins domestiques. A moins de cela, on ira de pis en pis.

Les consommateurs sont alarmés et font exactement ce que n'importe qui ferait à leur place. Ceux qui disposent de chambres froides mettent régulièrement de côté quelques livres de beurre.

Les statistiques fédérales peuvent être assez justes en ce qui concerne les fabriques et les grands entrepôts frigorifiques, mais elles sont loin de donner la version complète de l'affaire. Il y a une quantité inconnue de beurre dans les chambres froides privées et ce dernier volume ne fera que s'accroître à mesure que se multiplieront les nouvelles de pénurie.

Il faut redonner confiance au public et la meilleure façon d'y arriver est que le gouvernement fédéral fasse une déclaration disant que les importations fourniront le volume de beurre requis pour l'hiver prochain.

(Le "Farmer's Advocate")

Inauguration d'une coopérative

M. Barré inaugure une coopérative d'électricité à Granby

M. Laurent Barré a inauguré dimanche à Granby la coopérative d'électricité de St-Valérien, dans le comté de Shefford. Cette coopérative, qui dessert plusieurs paroisses, a son bureau central à Granby. Au cours d'un discours prononcé à cette occasion, le ministre de l'Agriculture a dit:

"Les coopératives rurales vivront en autant que vous, cultivateurs, vous les encouragerez et les soutiendrez. Le gouvernement ne peut pas vous donner l'électricité gratuite; je suis contre l'électricité donnée gratuitement. Mais le gouvernement peut vous aider à organiser vos coopératives d'électricité grâce auxquelles vous pourrez jouir, dans vos foyers, du confort des villes."

Les autres orateurs qui ont précédé le ministre de l'Agriculture furent: MM. l'abbé Alfred Lalime, curé de Saint-Valérien, qui a été l'un des principaux organisateurs de la coopérative; Hector Choquette, député de Shefford; Horace Boivin, maire de Granby, qui a souhaité la bienvenue aux visiteurs; Gérard Cusson, de Roxton Falls, président de la Coopérative; Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi; le Dr F.-A.-G. Gatien, député de Maisonneuve; George Ratté, gérant à Granby de la Southern Canada Power.

Au congrès des éducateurs

M. Louis Charbonneau d'Ottawa, élu président

Le président élu de la nouvelle Association canadienne des Educateurs de Langue française est M. Louis Charbonneau, d'Ottawa. Au cours de leur congrès qui vient de se terminer, les éducateurs ont adopté diverses résolutions, dont l'une réaffirmenant aux autorités fédérales le principe de la juridiction exclusive des provinces en matière d'éducation.

Outre M. Charbonneau, les autres officiers de l'Association sont les suivants: vice-présidents, M. Léo Guindon, président de la Corporation des Instituteurs de la province de Québec, le R.P. Laframboise, recteur de l'Université d'Ottawa, M. Albany Robichaud, président de l'Association d'éducation du Nouveau-Brunswick, et un représentant du Manitoba qui reste à désigner; directeurs: M. Henri Blanchard, de l'Ile-du-Prince-

(Suite à la page 22)

Vainqueurs au concours du Mérite agricole juvénile

Dans la classe des diplômés, le lauréat est M. Marcel Matte, de Neuville (Portneuf); dans la classe des non-diplômés, Mlle Gilberte Dumaine, de St-Barthélémy (Berthier) est première.

Au nom de M. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture, le directeur du Service de l'Enseignement agricole, M. J.-Chs. Magnan, annonce officiellement les noms des vainqueurs du concours du Mérite agricole juvénile. Il a eu lieu cette année dans la région No 4 où s'est tenu le Mérite Agricole des cultivateurs adultes.

Le lauréat dans la classe des diplômés en agriculture est M. Marcel Matte, fils d'Alphonse de Neuville, comté de Portneuf. Le jeune lauréat est ancien élève de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Perade. Entraîné par M. L.-P. Paquette, chef de la Division des jeunes agriculteurs, il recevra le trophée de la Province et un chèque de cinquante piastres.

Dans la classe **des non-diplômés**, Mlle Gilberte Dumaine, fille de Raoul Dumaine, de St-Barthélémy, comté de Berthier, s'est classée première. Le triomphe de cette demoiselle entraînée par M. Ivanhoë Coderre, agronome-propagandiste de Joliette, lui vaut aussi le trophée de la Province, une bourse d'études et un chèque de vingt-cinq piastres. Ce concours fut jugé par M. J.-Vincent Lanouette, agronome-propagandiste de Victoriaville, et M. Henri Tremblay, agronome-propagandiste de Hébertville-Station, comté de Lac St-Jean. Afin de découvrir les champions, les juges firent subir un examen oral à tous les concurrents, apprécièrent la valeur des études qu'ils ont faites et tinrent compte de leur personnalité.

En communiquant les résultats du concours M. Magnan a rappelé qu'il y a actuellement dans la Province 5 cercles de jeunes agriculteurs qui groupent actuellement environ 2,418 membres. Ces cercles, a-t-il souligné, contribuent à créer une élite agricole dans

(suite à la page 22)

Décès d'un ancien sous-ministre

M. Antonio Grenier, sous ministre de l'Agriculture pendant 21 ans, meurt à Québec.

Me Antonio Grenier, avocat, qui fut sous-ministre provincial de l'Agriculture pendant 21 ans et président de l'Office du Prêt Agricole pendant 5 ans, est décédé à Québec au début de la semaine, à la suite d'une brève maladie.

Il était docteur en agriculture, honoris causa, de l'université de Montréal.

Outre son épouse, née (Mary-Ann Kelly), le défunt laisse deux fils, M. Robert Grenier, notaire, et M. J.-P. Grenier, étudiant en droit, ainsi que deux filles, Mlles Madeleine et Yvette Grenier.

Les funérailles auront lieu jeudi, aux Saints Martyrs, à Québec.

Vieux lainages

Pourquoi ne pas faire transformer vos vieux lainages et tricots en couvertures de lit ?

Nous cardons et filons aussi la laine pour les couvertes, etc. Nous achetons la laine,

FILATURE PLESSIS Ltée

Plessisville Québec

TÔLE

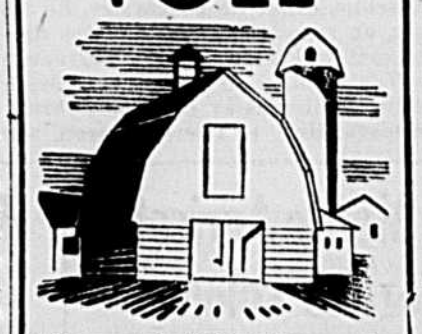

Tôle gaufrée "ROYAL" en aluminium 1ère qualité, gauge 24, feuilles de 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces Feuilles de 6, 7, 8, 9 et 10 pieds. Prix: $10 50 le carré. Feuilles de 10½, 11, 11½, 12, 12½, 13, 13½, 14 et 14½ pieds de longueur. PRIX SPECIAUX pour tôle d'aluminium 23 pouces de largeur. Estimés et échantillons envoyés gratuitement en nous envoyant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons.

PAPIER IMITATION DE BRIQUE en rouleau "ALGO-BRIQUE"

Couleurs rouge, vert, chamois, et gris avec joints noirs ou blancs Papier à couverture en rouleau couleur rouge, vert et bleu.

SPECIAL

Papier à couverture, rouge, granulé, 36 pouces de largeur, pesant 90 livres au rouleau, couvre 100 pieds de surface, première qualité. Prix régulier, $3.95 le rouleau, réduit à $3.00 le rouleau. Aussi papier à couverture 3 plis, surface unie pesant 55 lbs, couvrant 100 pieds carrés, prix régulier $3.40 le rouleau réduit à $2.70 le rouleau. Autres SPECIAUX: imitation de brique en rouleaux couleur rouge avec joints noirs, un rouleau couvre 50 pieds carrés. Cette ALGO-BRIQUE fut endommagée dans la manipulation, nous la vendons à prix réduit de $1.25 le rouleau. 25% comptant avec la commande, la balance sur réception. Ce spécial n'est valable que pour les mois d'août et septembre.

Marchandise en main pour expédition immédiate

Prix et échantillons envoyés sur demande

A. L. GONNEVILLE Mfg.

CHARETTE Co. St-Maurice

Tél.: 23

Vos polices d'assurance protègent-elles les biens de votre coopérative!

Seuls des experts vous le diront

Très peu de personnes sont en mesure d'apprécier la valeur des polices d'Assurance, soit par la lecture du texte, soit par l'analyse des conditions statutaires des polices. C'est pourquoi, nous avons organisé notre SERVICE COOPERATIF DE L'ASSURANCE afin que nos membres puissent tirer profit de l'expérience et des connaissances techniques de nos courtiers. De plus, en s'assurant dans les mêmes Compagnies et en payant un volume considérable de primes, nos membres bénéficient d'une influence dont ils ne peuvent profiter en s'assurant individuellement.

Pour renseignements, consultez nos Courtiers

GEO. TANGUAY & FILS LTEE

Assurances.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 est, rue St Paul **Montréal, P. Q.**

AU CONGRES DE QUEBEC-SUD — Photo prise dans la cour du collège, à Beauceville, lors du dernier congrès de Québec-Sud, présidé par M. Pierre Turgeon, de St-Anselme, comté de Dorchester. La réunion avait attiré non seulement des cultivateurs, mais plusieurs aumôniers de l'U.C.C. et bon nombre de dames. Sur la première rangée, on remarque la plupart des directeurs de la Fédération de Québec-Sud. On y reconnaît également les conférenciers de la journée: MM. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C.; Pierre Turgeon, président de la Fédération de Québec-Sud; MM. les abbés Marois et Nadeau, respectivement aumôniers diocésain et régional; MM. Napoléon Mathieu, de St-Ephrem (Beauce, et Josephat Marcoux, de St-Elzéar (Beauce), directeurs; MM. les abbés E. Arseneault et A Labbé, respectivement curés de St-Camille (Bellechasse) et de St-Ephrem (Beauce); M. l'abbé L. Arsenault, vicaire à Coleraine (Mégantic); MM. Henri-Ls Poulin, secrétaire diocésain de l'U.C.C.; Emile Bolduc, propagandiste, et Laurent Caron, secrétaire de la société coopérative agricole de St-Anselme.

Le Mérite Agricole chez les colons

M. Ludger Paradis, de Sainte-Germaine de Palmarolle en Abitibi-Ouest, et M. Philippe Jalbert, de Saint-Clément de Beaudry, comté de Rouyn-Noranda, sont à l'honneur cette année dans les deux sections du concours du Mérite agricole chez les colons.

L'hon. M. J.-D. Bégin annonce avec plaisir que M. Paradis s'est classé premier chez les aspirants à la médaille d'argent avec un total de 902.5 points sur une possibilité de 1000. En plus de mériter la médaille d'argent, M. Paradis décroche un prix de $150 en argent. Le ministre de la Colonisation publie ce résultat avec d'autant plus de fierté que Sainte-Germaine a été fondée par des familles de Sainte-Germaine de Dorchester, paroisse de l'hon. M. Bégin.

Quant à M. Philippe Jalbert, premier chez les concurrents de la médaille de bronze, il a conservé 891 points et mérite un prix en argent de $75.

Le concours du Mérite agricole 1948 chez les colons se tenait dans l'ouest de la province, soit les circonscriptions d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. On comptait 55 concurrents au total, soit 18 dans la section de la médaille d'argent et 37 dans la section de la médaille de bronze. Dans la première catégorie les onze premiers ont droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite. Tous les concurrents de la seconde section ont droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand mérite.

Le concours du Mérite agricole chez les colons relève du service de l'Agronomie, dont M. Jean Parrot est le chef. Les juges étaient cette année MM. Joseph Fontaine, Théophile Parent et Albert Sirois. M. Gérard Lévesque, b.s.a., était à la fois instructeur et juge.

Les juges notent dans leur rapport que, malgré le manque de matériaux et la pluie quasi quotidienne dans la région du concours, ils sont des plus satisfaits, car le niveau des concurrents est particulièrement élevé. Tous ont fait montre d'une saine émulation qui a rendu difficile le choix des juges. Ceux-ci notent encore que la plupart des concurrents sont chez de familles nombreuses. L'un d'eux, qui a particulièrement réussi, a 22 enfants.

Dans la section de la médaille d'argent, M. Ludger Paradis, qui a conservé 902.5 points et mérite un prix de $150, est suivi de près par M. Irénée Richard, de Vassan, qui a conservé 901 points. M. Richard décroche un prix en argent de $125. Les autres détenteurs de la médaille d'argent sont dans l'ordre (leur prix en argent entre parenthèses): M. Joseph Guévin ($100), de La Corne; M. Napoléon Breton ($75), de Laforce; M. Fidélio Bédard ($50), de Senneterre; M. Frédéric Fillion ($25), de St-Gérard de Berry; M. Albert Luneau ($25), de Ste-Gertrude; M. Cléophas Tanguay ($25), de St-Bruno; M. Napoléon Dubé ($25), de Ste-Gertrude; M. Gaspard Duval, de Preissac; M. Napoléon Lehouiller, de McWatters; M. Hector Manningham, de Reneault; M. Jean-Marie Fournier, de Ste-Hélène; M. Ernest Fournier, de Ste-Hélène; M. Joseph Lessard, de Champsneufs; M. Amédée Descôteaux, d'Authier; M. Ernest Palin, de La Motte; M. Roméo Ethier, de McWatters.

Dans la section de la médaille de bronze, M. Philippe Jalbert, de St-Clément de Beaudry, a décroché 891 points et mérite $75 en argent. M. Emery Trottier, de St-Ephrem, est deuxième avec 888 points et mérite $60. Les autres concurrents sont comme suit avec entre parenthèses le prix en argent qu'ils décrochent: M. Ernest Yergeau ($50), de Rollet; M. Ovide Gauvin ($40), de Cloutier, M. Donat Normandin ($30), de Rivière Héva; M. Joseph Larivière ($20), de St-Vital de Clermont; M. Henri Arseneault ($5), de La Corne; M. Joseph Bérubé ($5), de Vassan; M. Xavier Gagné ($5), de N.-D. du Rosaire; M. J.-H. Béland, de St-Clément de Beaudry; M. Josaphat Lemelin, de Pascalis; M. Emile Laplante, de Montbrun; M. Fernando Lavoie, de St-Laurent; M. Pierre Lemelin, de Senneterre; M. Emile Fournier, de Clericy; M. Adélard Ayrwin, de Nédelec; M. Simon Pouliot, de Poularies; M. Joseph Jalbert, de St-Clément; M. Prosper Guay, de Rivière Héva; M. Rosaire Turgeon, de Ste-Gertrude; M. Gérard Pelletier, de Rochebeaucourt; M. Germain Castonguay, de Lac Castagnier; M. Joseph Drapeau, de St-Bruno; M. Alphonse Larivière, de Destor; M. Roland Rouillard, de Rivière Héva; M. Isidore Massé, de Roquemaure; M. Gaston Brousseau, de Senneterre; M. Joseph Fortin, de St-Ephrem; M. Alexandre Ross, de Lac Castagnier; M. Omer Hébert, de Guérin; M. Emile Fortier, de Destor; M. Paul Cyrène, de Nédelec; M. Joseph Cliche, de Montbrun; M. Cosma Poitras, de Laforce; M. Henri-Paul Plante, de Saint-Mathieu; M. Ls-Denis Desfossés, de St-Ignace.

Les titulaires des médailles d'argent et de bronze recevront leurs décorations le mercredi, 8 septembre, au cours de la cérémonie qui marque la journée des cultivateurs et des colons à l'Exposition provinciale.

La destruction des fanes de pommes de terre

par Bernard Baribeau, Inspecteur à Ste-Anne de la Pocatière

Si le brûlage des fanes de pommes de terre avant maturité est une pratique pour tout producteur de semence, les agriculteurs non sélectionneurs peuvent s'inspirer utilement de cette méthode pour obtenir une meilleure conservation des tubercules destinés à la consommation.

En effet, par le brûlage précoce des pieds de pommes de terre, on évite non seulement la transmission des maladies à virus (mosaïque, enroulement des feuilles, etc.) qui s'effectue au cours du mois d'août, soit par simple contact des feuilles, soit par des insectes suceurs (pucerons) qui piquent le feuillage, mais on évite aussi les attaques tardives de mildiou, encore mieux connu sous le nom d'échaudage ou de brûlure tardive; les spores du mildiou se développent sur les feuilles puis à maturité, tombent sur le sol et sont entraînées vers les tubercules par les eaux des pluies qui les contaminent. En plus, le brûlage des fanes simplifie de beaucoup le travail d'arrosage et le ramassage des tubercules.

DESTRUCTION CHIMIQUE:

Dans le passé, on pratiquait l'arrachage précoce des tubercules pour lutter contre les maladies que nous venons d'énumérer. Aujourd'hui, l'arrachage précoce peut être remplacé par la simple destruction des fanes, puisque ce sont ces dernières qui favorisent la contamination des tubercules par le mildiou (échaudage ou brûlure tardive) et les maladies à virus; les tubercules sont laissés en terre où leur peau se durcit.

La destruction des fanes peut s'effectuer soit par un procédé mécanique, (fauchaison avec un instrument que l'on désigne sous le nom de roto-beater ou encore avec un lance-flammes) soit par un procédé chimique (pulvérisations, notamment arsenite de soude, Dowspray 66 improved, vitriol bleu (sulfate de cuivre) Sinox General, chlorate de soude ou de sulfate d'ammoniaque.)

Les doses à employer sont variables suivant la texture du feuillage et les produits chimiques que l'on emploie.

On pulvérise à la dose de 80 gallons à l'acre a) avec l'arsenite de soude, 2 pintes en mélange avec deux gallons d'huile à moteur usagée dans 80 gallons d'eau, b) des solutions de Dowspray 66 improved, 2 gallons dans 80 gallons d'eau, c) avec des solutions de vitriol bleu (sulfate de cuivre) 30 à 40 lbs. en mélange avec 8 lbs. de gros sel dans 80 gallons d'eau.

Dans les plantations destinées à la production de la semence, les pulvérisations doivent être faites avant que les insectes suceurs (pucerons) soient en trop grand nombre. Lorsque les champs sont atteints de brûlure tardive ou mildiou, le brûlage des fanes doit être fait avant que le feuillage soit complètement détruit par la maladie. — Il est également à conseiller, dans les années d'épidémie de Brûlure Tardive, de faire une deuxième pulvérisation une journée avant l'arrachage des tubercules pour détruire les spores de la brûlure tardive qui pourraient se trouver à la surface du sol.

Pour plus amples informations, consultez votre agronome ou nos inspecteurs.

A la Fédération de St-Hyacinthe

Bureau de direction

A l'issue du congrès de la Fédération de l'U. C. C. de St-Hyacinthe, tenu le 23 août, le bureau des directeurs se compose de:

MM. J.-B. Lamoine, président et membre du Comité exécutif; Ernest Sauvage, vice-président et membre du Comité exécutif; Ernest Benoit, secrétaire-trésorier et membre du Comité exécutif; Hector Cournoyer, Arsène Galipault, Oscar Boulais, Eugène Brodeur, J.-B. Bernard, Orile Morin.

Tous ont été réélus sauf MM. Brodeur et Morin qui remplacent MM. Ephrem Ostiguy et Omer Jodoin.

Procès en perspective

F.-P. Varcoe, sous-ministre de la Justice et W.-D. Euler, sénateur libéral de l'Ontario, seront entendu par la Cour suprême, le 5 octobre prochain, lors de la discussion sur la constitutionnalité de la loi canadienne interdisant l'oléomargarine.

Le premier agira comme conseiller juridique du gouvernement en cette cause, tandis que le second a retenu les services du sénateur libéral S.-A. Hayden, comme conseiller juridique, pour discuter quelles sont les sections de la loi qui sont anticonstitutionnelle et ultra vires en ce qui concerne la jurdicition du Parlement.

La Cour suprême a avisé le ministère de la Justice de notifier les neuf procureurs généraux des provinces, la Fédération canadienne de l'agriculture, le comité national de l'industrie laitière, l'Association canadienne des consommateurs, l'Association canadienne des manufacturiers.

Tout autre groupe ou individu qui serait intéressé devra faire une demande afin de pouvoir entrer dans la salle des audiences. Ceci couvre les firmes privées, également, comme certaines compagnies qui pourraient être intéressées à fabriquer de la margarine.

On s'attend à ce que M. F.-P. Varcoe, sous-ministre de la Justice, soutienne que la loi est valide. Le gouvernement se tient habituellement, en pareil cas, du côté de la loi en vigueur.

Nouvelle formule mise à l'essai

La Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe, suivant en cela les traces de celle de Nicolet, mettra à l'essai, cette année, une nouvelle formule de propagande dans ses divers secteurs. Elle nommera des cultivateturs qui, après avoir reçu l'entraînement voulu, se partageront les nombreuses paroisses du diocèse et y feront de la propagande en faveur du mouvement. Chacun de ces propagandistes passera une semaine dans chaque paroisse, y faisant des réunions d'étude dans chaque rang. Les cultivateurs des paroisses visitées acceptent de loger et nourrir ce propagandiste, en même temps que de lui faciliter ses déplacements.

On espère que cette formule de propagande obtiendra le succès qu'elle a connu ailleurs, et qu'il en résultera une augmentation considérable des effectifs de la Fédération ainsi qu'une connaissance plus approfondie des services assurés par l'U.C.C. et des possibilités du mouvement.

L'EVENEMENT SENSATIONNEL DE LA SAISON

DU 3 AU 12 SEPTEMBRE

EXPOSITION PROVINCIALE

QUEBEC

VENEZ —vous distraire . . . —vous récréer. . . —vous instruire . . .

Taux réduits en chemins de fer partout dans la province.

VENDREDI 3 sept. — OUVERTURE
SAMEDI-DIMANCHE, 4 et 5 sept. — Courses — Vaudeville — Spectacles.
LUNDI, 6 sept. — "Fête du Travail": Parades — Amusements.
MARDI, 7 sept. — "Journée de la Jeunesse Rurale et Urbaine et des Cercles de Fermières.
MERCREDI, 8 sept. — "Fête du Mérite Agricole" — Jour des Agriculteurs.
JEUDI, 9 sept. — "Fête civique" — Jour des Exposants Industriels et Commerciaux et des Maires de la Région.
VENDREDI, 10 sept. — "Jour des Voyageurs de Commerce — Feu d'Artifice.
SAMEDI, 11 sept. — "Fête des Ecoliers" — Amusements.
DIMANCHE, 12 sept. — FERMETURE — le fameux 5 MILLES — Feu d'Artifice — Distribution de prix.

TOUS LES JOURS
2 P.M. — ESTRADE
COURSES de CHEVAUX sous Harnais — Vaudeville
"MEETINGS" sous les lumières, 6, 8, 9 sept.
TOUS LES SOIRS
8.30 p.m. — COLISEE
REPRESENTATION DE GRAND GALA
"Skating Vanities '49"
Spectacle de $1,000,000
MATINEES — 3.15 p.m. les 4, 5, 6 et 12 sept.
L'EXPO sera le TRIOMPHE de la Grande Industrie — de l'Agriculture — de l'Artisanat, etc.

— EXHIBITS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX considérables.
— KIOSQUES CHAMPETRES.
— AUTOMOBILES.
— EXHIBIT MOBILE DE L'ARMEE.
— EQUIPEMENT MECANIQUE et MACHINENRIE DE FERME NOUVELLE.
— CONCERTS — FEUX D'ARTIFICE — CINEMA et TOUT et TOUT!!

— LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE L'AMERIQUE FRANÇAISE —
La fête du Mérite Agricole, 8 septembre — le jour des agriculteurs — donneront lieu à de mémorables démonstrations lors de l'attribution des médailles d'or et de la proclamation des lauréats. Cultivateurs, c'est votre fête!

Foin pressé en coopération

Belle initiative des cultivateurs à St-Henri, dans le Lac St-Jean.

L'automne dernier, les cultivateurs de St-Henri de Taillon décidaient d'acheter une presse à foin par l'entremise de leur syndicat coopératif.

Jusqu'à ce moment, les cultivateurs devaient se servir d'une presse d'une paroisse voisine avec la promesse de vendre leur foin à tel individu. Ce n'était pas fameux en fait de liberté et de service.

Voici maintenant les avantages qu'ils retirent de ce nouveau service: C'est un peu meilleur marché, ils peuvent s'échanger du temps; tous ont la pleine liberté de vendre leur foin là où ils le veulent; ils peuvent s'en servir au moment où ils en ont besoin; les petits lots ont également été pressés.

Pour la première année, on a pressé 66,366 bottes de foin. Lorsqu'il fallait transporter la batteuse d'un rang à l'autre, c'était aux frais du syndicat tandis que les cultivateurs la déménageaient à leurs propres frais de ferme en ferme.

OPERATIONS

Le cultivateur devait payer $2.00 le cent bottes pour la presse et $0.25 pour le moteu., soit $2.25. Cela a permis de réaliser un revenu brut de $1,484.23.

Les dépenses se sont réparties ainsi; Gages: $660.24; loyer pour le moteur et la balance: $129.12; l'entretien général: $91.05; le salaire du gérant: $75.00 et la dépréciation de la presse: $50.31. Il resta donc un surplus net de $478.51.

Cette activité économique n'avait pas encore été couverte par la coopération dans la région du Saguenay-Lac St-Jean et c'est un service que plusieurs paroisses pourraient établir avec avantage.

Nous nous permettons donc de citer en exemple l'initiative des coopérateurs de Saint-Henri de Taillon.

L'établissement des vétérans

Quelque 7,000 anciens combattants pourront maintenant profiter de la loi de l'Etablissement sur des terres par suite des changements apportés à cette loi au cours de la dernière session fédérale. Le ministre des Anciens Combattants, M. Gregg, a attiré dernièrement l'attention sur ce sujet.

Ainsi, les anciens combattants qui ont fait 9 mois ou moins d'études universitaires peuvent profiter de la loi à condition qu'ils remboursent l'argent qu'ils ont reçu pendant leurs études.

Quant aux anciens combattants qui ont fait des études préuniversitaires seulement, il n'est pas nécessaire pour eux de rembourser les frais encourus pour fins d'instruction pour tirer parti de la loi.

A la même occasion, le ministre a annoncé qu'une somme de $9,000 serait offerte en prix à l'automne 1949 pour récompenser les anciens combattants qui se sont établis sur des terres en vertu de la loi fédérale et ont par la suite le plus développé leurs fermes, grandes ou petites.

Les touristes sont nombreux

Les touristes américains qui traversent les frontières canadiennes sont plus nombreux que jamais, rapportent les différents offices du tourisme de chacune des provinces. D'autre part, par suite des restrictions sur le change étranger, les Canadiens eux-mêmes apprennent à mieux connaître leur propre pays au lieu d'aller passer leurs vacances aux Etats-Unis.

Les Américains, qui viennent de tous les états de la république voisine, sont particulièrement attirés par nos prix moins élevés que chez eux et les quantités de marchandises qu'ils peuvent apporter sans avoir à payer de droits de douane. L'office provincial du Tourisme dit que le nombre des visiteurs américains dans le Québec est de 25% plus élevé que l'an dernier.

Voici un pêcheur qui a raison d'avoir le sourire aux lèvres puisqu'il n'est pas donné à tout le monde de revenir d'une excursion avec un maskinongé de 40. Ce poisson qui, il y a quelques jours vivait paisiblement dans les eaux de la rivière French, en Ontario, est maintenant en montre à l'exposition nationale de Toronto. La capture de la victime fut l'affaire de 45 minutes.

En l'honneur de l'Assomption

A la clôture des Journées mariales de Montréal, S. E. Mgr Joseph Charbonneau et S.H. le maire Camilien Houde ont signé une pétition en onze points demandant au Saint-Siège de décréter le dogme de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, et au gouvernement provincial de redonner à l'Ile d'Anticosti le nom de l'Ile de l'Assomption, tel qu'il lui fut donné par Jacques Cartier, en 1535. La pétition presse que la ville de Montréal accorde sur le Mont-Royal l'espace nécessaire à la construction d'une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie, patronne de la ville.

Semaine sociale des Trois-Rivières

C'est du jeudi soir, 23 septembre, au dimanche, 26, qu'a lieu cette année aux Trois-Rivières, la XXVème Semaine sociale du Canada. Elle réunira, comme les précédentes, les sommités religieuses et laiques du pays. On y exposera la doctrine de l'Eglise, en particulier les enseignements des derniers Papes, et tout spécialement de Sa Sainteté Pie XII, sur le grave problème de la paix. Sujet on ne peut plus actuel et opportun.

Les céréales en Europe

L'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies vient de publier le relevé le plus complet depuis la guerre sur la situation des denrées alimentaires en Europe. Après avoir analysé les objectifs de production de divers pays et tenu compte de l'augmentation de la population, l'OAA en est venue à la conclusion que même en 1950-1951 la production des grains panifiables et des céréales secondaires n'aura pas encore atteint son niveau d'avant-guerre en Europe. Les pays de l'Europe occidentale se proposent de compter sur les importations des céréales panifiables dans une plus forte mesure qu'avant la guerre et davantage sur les exportations de l'hémisphère occidental, étant donné que les exportations de l'Europe orientale n'auront pas atteint leur niveau d'avant-guerre. Le rapport estime que les céréales panifiables requises en Europe en 1950-1951 seront de 25 p. 100 plus élevées qu'en 1946-1947 et près de 66 p. 100 plus considérables qu'avant la guerre.

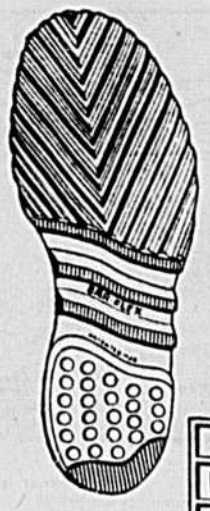

CONFORT PARFAIT
●
LIBERTE DE MOUVEMENT
●
SUPPORT DE LA PLANTE DE PIED
●
PLUS LONGUE DUREE

BAR-FLEX PATENTED

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC DE Qualité

Combattez la fatigue du pied de la manière Bar-Flex. Essayez-en une paire aujourd'hui chez votre Marchand.

NORTHERN-WOODSTOCK RUBBER LIMITED
TORONTO MONTREAL ST JOHN WINNIPEG
F & F HENDERSON LTD VANCOUVER B C
DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA

Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français : c'est la "Terre de Chez Nous", dont ils sont les propriétaires.

"DODGE est premier avec moi"

disent les propriétaires de DODGE d'un ocean à l'autre

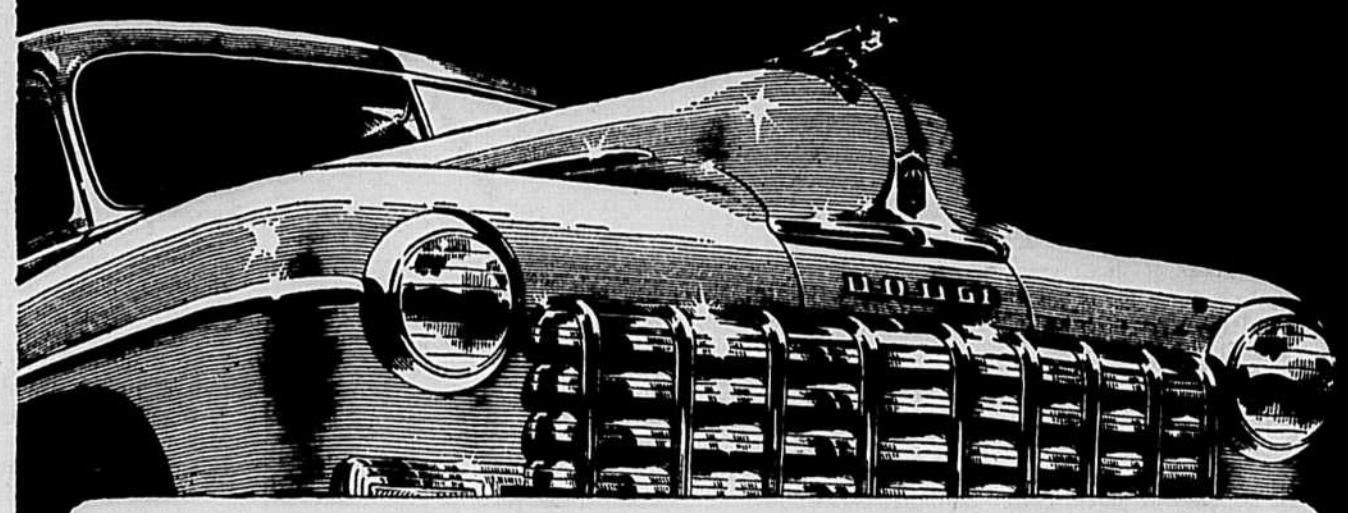

"PARCE QUE DODGE A ETE UN LEADER EN L'INTRODUCTION D'INNOVATIONS DE HAUTE VALEUR DEPUIS 35 ANS"

Depuis **1914**, alors que Dodge fut le premier à introduire la carrosserie tout-acier . . . jusqu'à **1948**, alors que Dodge ajouta la confort *extra* des pneus super-cushion . . . vous avez eu l'avantage de jouir dans une voiture Dodge de toutes les caractéristiques modernes en dessin.

Examinons le record en fait de génie mécanique: en **1931** Dodge adopta le Pouvoir Flottant, signalant la suspension du moteur* sur 3 points en vue de réduire l'effet de la vibration du moteur au minimum; en **1934**, Dodge ajouta la Répartition Scientifique du Poids, plaçant tous les passagers entre les deux ponts* — comme partie du fameux Roulement Flottant Dodge; en **1937**, les propriétaires saluèrent l'arrivée de l'Essieu Arrière Hypoïde* — en **1939** la Suspension Indépendante des Roues Avant*, pour absorption des chocs et roulement plus doux — en **1941**, Dodge introduisit la Commande Fluide* dans ses modèles Custom, qui demeure encore un trait de qualité chez les voitures de bas prix — encore en **1941**, Dodge établit un nouveau standard de sécurité avec ses Roues Jantes-Sécurité** — en **1946**, Dodge supprima les ennuis d'une tuyauterie bouchée avec le Filtre à Essence Oilite Permanent** dans le réservoir — l'eau et les saletés sont filtrées *avant* que l'essence entre dans la tuyauterie d'alimentation; en **1948**, Dodge se plaçait encore en tête dans sa catégorie de prix avec les pneus super-cushion comme équipement standard dans tous les modèles.

Ajoutez à tout ce record en génie mécanique le style et le confort qui ont toujours été réunis en Dodge . . . les sièges hauts comme un fauteuil — l'ample espace pour jambes et tête — la largeur et la hauteur des portes . . . et vous comprendrez pourquoi les propriétaires d'un Dodge disent: "Dodge est *Premier* avec moi!"

*Ne viennent que d'être adoptés par les autres fabricants.
**Exclusive à la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

DODGE De Luxe • Special De Luxe • Custom

IL N'Y A PAS DE SUBSTITUT POUR LA DÉPENDABILITÉ ÉPROUVÉE DODGE

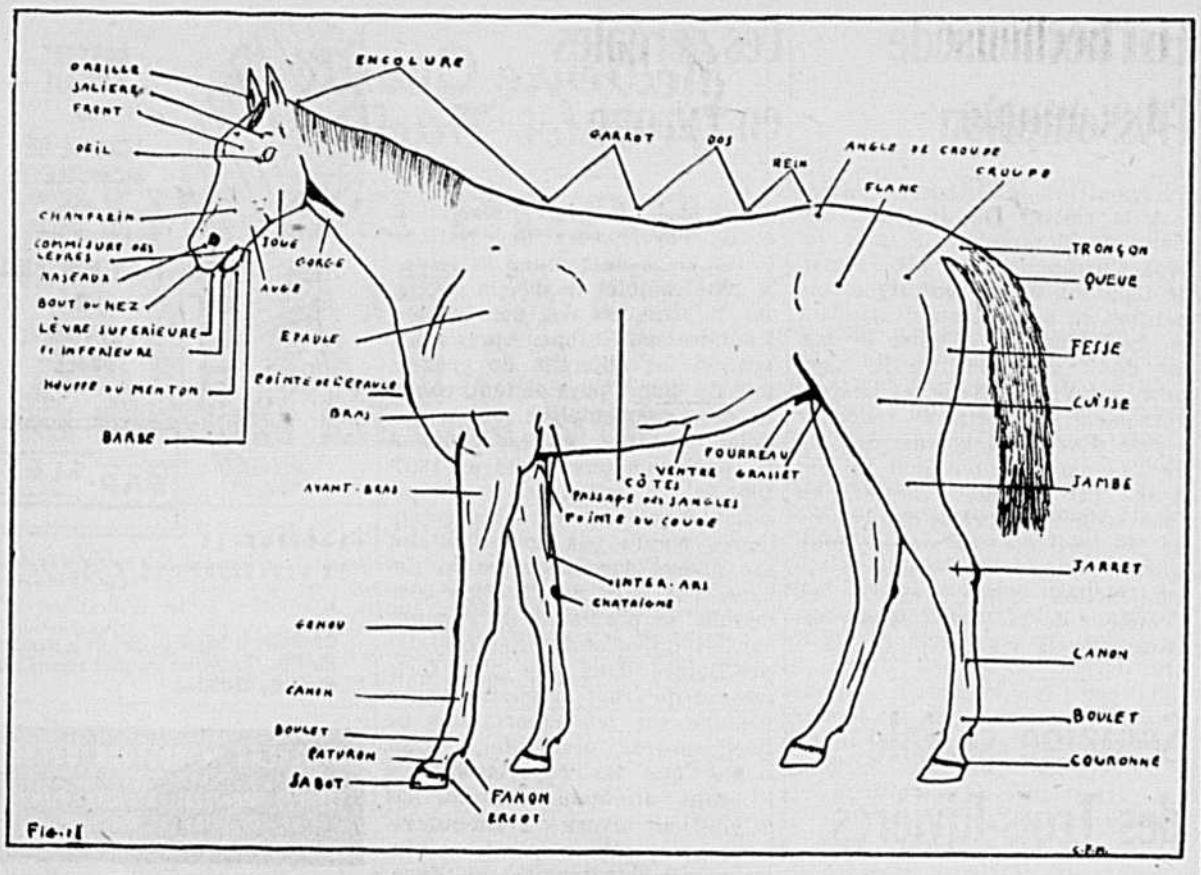

Le cheval

Claude François Maheu, Titulaire du Diplôme français de "Bon soigneur de Chevaux" du Comité national interprofessionenl de chevaux et mulets.

Le cheval appartient à la classe des *mammifères* et à la famille des *équidés*. Il est sans nul doute "la plus noble conquête de *l'homme*"; ce véritable moteur vivant appelé parfois "hippomobile" est fortement concurrencé de nos jours par tous les engins mécaniques, malgré cela i conserve une place importante dans la vie économique et quand la pénurie de carburant se fait sentir il devient le nerf vital des diverses activités humaines.

Grâce au cheval il est aisé d'unir l'utile à l'agréable, à côté du cheval au service de l'agriculture, des transports, de la guerre, nous avons le cheval de courses, de selle.

Le corps

Les premiers animaux domestiqués par l'homme furent le cheval, le boeuf et dans les pays froids le renne. Le cheval sauvage fuit devant les hommes et les animaux carnassiers, lorsqu'il est attaqué il se défend courageusement avec ses dents et avec ses pieds. Avec de bons soins et des caresses on obtient à peu près tout ce que l'on veut d'un cheval.

Le corps du cheval comprend le tronc et les membres; dans l'armée française, on adopte la division de Bourgelat: *avant-main, corps, arrière main.*

L'AVANT-MAIN comprend la tête, l'encolure, le garrot, le poitrail, les ars, et les membres antérieurs.

1—La TETE qui était jadis la caractéristique de telle ou telle race de chevaux a perdu ce caractère qui ne se retrouve que sur certains individus. Ceci est le résultat de croisements répétés. La tête est composée: de la *nuque* qui doit être large, saillante, arrondie, cette partie du cheval est assez sensible et les animaux blessés à cette région ne veulent point s'y laisser toucher;—du *toupet* qui est une touffe de crins par laquelle on doit prendre le cheval qui est sans licol;—du *chanfrein* parfois large et au profil droit ou bien étroit et au profil busqué;—du *bout du nez* qui est pourvu de crins et fait suite au chanfrein au milieu des deux narines, c'est le siège du toucher cet organe de tact particulier à l'espèce;—des *oreilles* qui doivent être droites; par elles il est possible de s'apercevoir de la crainte, de l'inquiétude, de la mauvaise vue du cheval;—des *tempes* qui sont sèches et saillantes chez les chevaux de bonne race;—des *salières*, peu profondes chez les jeunes chevaux, mais qui se creusent par suite de la vieillesse et de la maigreur;—des *yeux* placés dans une cavité ou orbite; chaque oeil possède un petit organe particulier nommé "corps clignotant" et qui fait office de paupière supplémentaire;—et des *joues*.

Font toujours partie de la tête: les *naseaux* qui sont les ouvertures des voies respiratoires; ils doivent être amples mobiles et tapissés d'une muqueuse rosée, le jetage qui en sort doit toujours attirer l'attention car il peut être suspect;—la *bouche* et ses diverses parties, lèvre supérieure et houppe du menton, langue; la machoire et les dents (fig 2) le menton et sa houppe;—l'*auge* ou siège des ganglions lymphatiques—les *ganaches*—la *gorge*.

2—L'ENCOLURE, qui est un grand bras de levier, supporte la tête en avant et a une forme pyramidale; le bord supérieur est orné de la crinière qui peut être simple ou double; coupée près de la naissance, elle est dite "à la hussarde".

3—Le GARROT est la région surélevée placée au-dessus des épaules, entre le dos et l'encolure.

4—Le POITRAIL, placé en dessous de l'encolure, doit avoir des dimensions en rapport avec le service demandé au cheval, ainsi un cheval de selle aura un poitrail développé en hauteur, tandis qu'un cheval de gros trait aura un poitrail large. Il sera dit "bien ouvert du devant".

5—Les ARS avec l'ars ou aiselle, recouverte d'une peau fine, plissée et sensible, car siège d'une abondante sudation, et l'inter-ars partie comprise entre les deux membres antérieurs.

6—Les MEMBRES ANTERIEURS; chaque membre antérieur possède 13 parties, c'est-à-dire: l'*épaule;*—le *bras;*—l'*avant-bras,* avec pour base le radius et le cubitus et sur la face interne la "chataigne" ou petite plaque cornée;—le *coude;*—le *genou* qui doit être solidement constitué et pourvu de puissants moyens d'attache;—le *canon;*—le *boulet,* qui fait suite au canon et dont le rôle est de diminuer l'intensité des réactions;—le *fanon,* houppe de poils raides placés en arrière du boulet;—l'*ergot,* petit bouton de corne placé à la face postérieure du boulet, au milieu du fanon — le *paturon* — la *couronne* placée au-dessus du sabot — le *sabot* ou *pied.*

Le CORPS: Dans cette deuxième partie des régions extérieures du cheval nous allons avoir à considérer:

le *dos:* s'étend du garrot au rein; cette région doit présenter tout à la fois des conditions de force et de souplesse plus ou moins prononcées, suivant la destination de l'animal. Aussi, la solidité de la voûte osseuse qui lui sert de base en est, avant tout, la qualité indispensable. Quand un cheval a un dos droit, court et large, on dit qu'il a un "bon dessus" et c'est un indice de force;

—le *rein:* présente la même direction et la même largeur que le dos;

—le *flanc:* est beau quand il est court et plein. Les chevaux qui se nourrissent mal ou qui sont mal nourris ont un flanc avec deux dépressions bien accusées, région fort importante à considérer car tous les mouvements respiratoires s'y reflètent;

—les *côtes* et la *poitrine,* dont trois dimensions doivent être considérées suivant les cas: hauteur, longueur, hauteur; une belle poitrine doit être longue, large et haute;

—le *passage des sangles,* avec une légère concavité indispensable pour seller convenablement le cheval;

—le *ventre* situé en arrière des côtes sera d'autant plus volumineux que les aliments sont plus grossiers. Nous abordons maintenant la troisième et dernière partie.

L'ARRIERE-MAIN: la croupe fait suite au rein, la longueur de cette région favorise l'action des divers muscles qui s'y fixent, autrement dit puissance, alors que la direction fournit la vitesse, aussi chez le cheval de trait la musculature devra être épaisse plutôt que longue;—la *hanche,* située entre le flanc et la croupe, est plus large chez la jument que chez le cheval;—la *queue* est indispensable au cheval pour chasser avec le tronçon mobile garni de crins les insectes ailées;—la *fesse,* dont la beauté consistence dans la proéminence et l'écartement de ses pointes, ces conditions étant remplies le cheval sera dit "bien culotté;—la *cuisse,* qui est une région assez mal délimitée, a pour base le fémur;—le *grasset,* qui correspond au genou de l'homme;—la *jambe* (tibia) correspond à l'avant-bras;—le *jarret,* est très important à considérer en raison du rôle qu'il joue dans la station, la progression et les mouvements impulsifs de l'animal, un beau jarret est épais large et net. Enfin les organes génitaux qui doivent être l'objet dans certains cas de soins de propreté.

Fig 2

Il est un vieux dicton qui dit: "Pas de pied, pas de cheval". En effet, le pied est une des régions les plus importantes du cheval. Aussi quand on examine les jambes, regarder d'abord le pied est la première opération à effectuer.

Les parties extérieures du pied: muraille ou paroi, sole, fourchette, périople forment le sabot.

La partie cornée qui entoure le pied extérieurement se dénomme, *muraille,* et doit avoir une courbure plutôt semi-circulaire que semi-ovoïde; sa partie postérieure qui est la plus petite forme les "talons" qui doivent être hauts et forts.

La *sole,* limitée extérieurement par les parois, est une plaque cornées pourvue d'une échancrure angulaire au sein de laquelle vient se loger la *fourchette* faite de corne élastique; enfin le *périople* ou mince bande de corne qui s'étend sur toute la paroi et fort peu abondante sur les pieds ferrés parce qu'usée par la rape.

Remarquons que les pieds antérieurs sont plus larges et plus évasés que les pieds postérieurs.

Afin de protéger la corne de l'usure, on applique sous le sabot du cheval une lame métallique appelé "fer à cheval"; le genre de ferrure dépend du service auquel est employé l'animal, aussi la ferrure du cheval de trait sera différente de celle du cheval de selle.

L'âge

La durée naturelle de vie du cheval se partage en périodes de plusieurs années correspondant à des modifications qui s'opèrent dans la constitution et les aptitudes de l'animal: ce sont les *âges.*

Le *jeune âge* ou période de croissance au cours de laquelle le cheval s'accroît dans toutes ses dimensions: de la naissance à deux ans et demi le cheval est poulain et n'a que des dents de lait; de deux ans et demi à cinq ans il acquiert ses dents persistantes, il est alors un *jeune cheval.*

L'*âge adulte:* après cinq ans, le cheval a acquis la taille qu'il conservera durant toute sa vie. Il se développera encore en épaisseur, gagne en vigueur et en résistance jusqu'à huit ans. Il est alors dans la plénitude de ses forces. Puis il reste stationnaire jusqu'à l'âge de douze ans. C'est alors que commence la troisième période de sa vie.

La *vieillesse:* c'est vers douze ans environ, et suivant le traitement des périodes antérieures, que le cheval commence à perdre de ses forces. Ses muscles deviennent en proie à un certain durcissement. Il peut encore supporter des privations mais sera incapable de résister à de grandes fatigues.

L'évolution des dents et les changements successifs qui s'opèrent dans leur forme, par suite de l'usure, servent à déterminer assez exactement l'âge du cheval.

Les meilleures indications sur l'âge de cet animal nous sont fournies par les incisives qui sont au nombre de six: deux pinces, deux mitoyennes et deux coins, les deux premières occupent le milieu de l'arcade dentaire, les mitoyennes viennent ensuite des deux côtés et finalement les coins.

L'étude de l'âge offre trois périodes distinctes à considérer:

1.—la sortie et le rasement des dents incisives caduques;
2.—la sortie et le rasement des dents de remplacement;
3.—les formes diverses, rasement et usure que prennent les surfaces supérieures des dents (surfaces sur lesquelles frottent les dents faisant face et appelées: tables dentaires).

Les *dents de lait,* blanches, petites et portant à la base de la partie visible une sorte d'étranglement ou collet: de 6 à 8 jours, les pinces sortent: de 30 à 40 jours, c'est le tour des mitoyennes, et enfin entre le sixième et le dixième

(Suite à la page 9)

Le "Pater" du cheval

Dans certaines écuries anglaises, américaines, françaises, est affiché sur le mur le "pater" du cheval; par exemple:

"O mon patron, qui est mon maître sur la terre, donne-moi chaque jour quand mon travail est accompli, mon boire, ma ration de foin et d'avoine. Donne-moi une litière propre et sèche, mets-moi à l'abri des intempéries. Fais-moi tous les matins un bon pansage, c'est ma toilette quotidienne. Parle-moi parce que la voix est plus efficace que les coups. Caresse-moi souvent pour m'encourager et me donner le goût du travail.

Aux montées, laisse-moi souffler; n'aie jamais recours au fouet; et, aux descentes, ne tire pas sur les rênes, ne me surcharge pas. Quand je ne comprends pas, ne me bourre pas de coups, mais examine plutôt mes harnais, assure-toi que rien n'y manque.

Ne me coupe pas la queue, ni la crinière qui me défendent des mouches."

Ami, ne considère pas uniquement le cheval comme un animal de rapport. Certes, il vaut de l'argent, il t'en fera même gagner; mais il est plus, c'est le bon compagnon de tous les jours, l'ami qui doit être soigné, aimé, aussi les soins et l'affection que tu lui prodigueras te seront rendus au centuple.

Un mauvais cheval, un mauvais maître; un bon cheval, un bon maître.

C.-F. M.

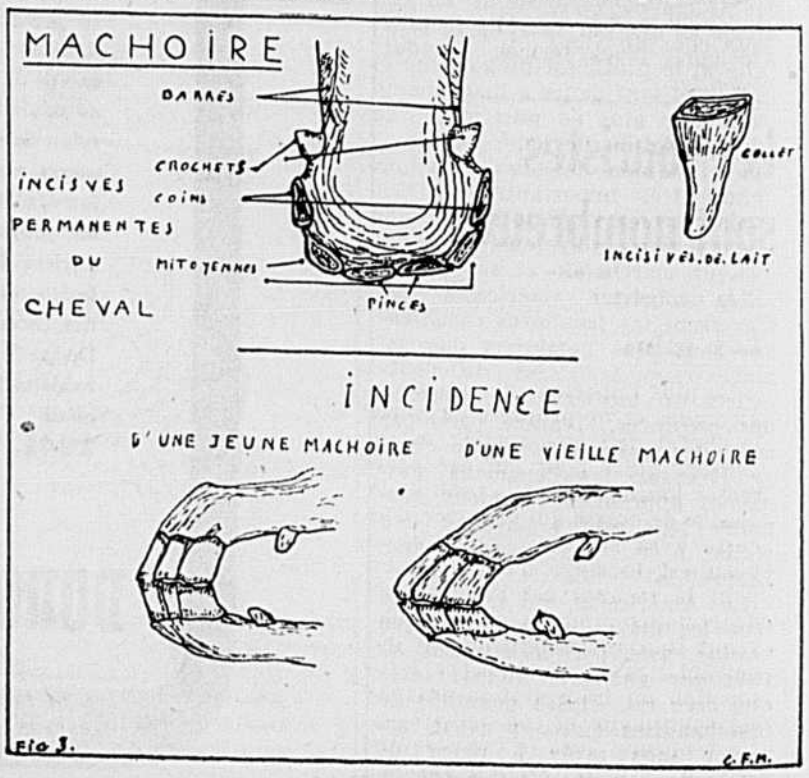

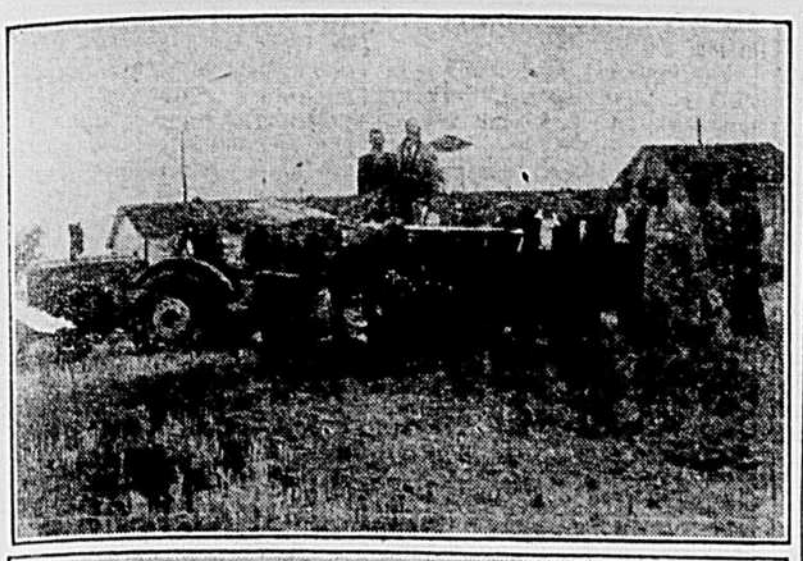

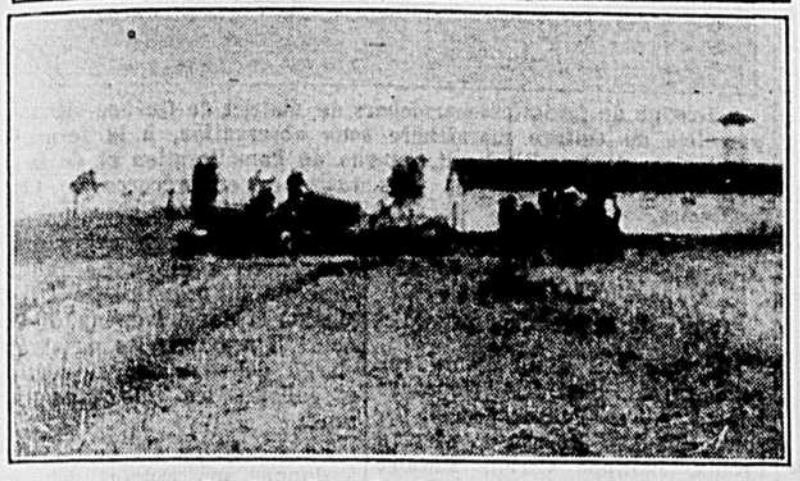

En haut, explication du mécanisme de la bécheuse mécanique "Seaman" par M. Jean Légaré, de Montréal, dépositaire, à un groupe d'agronomes et d'agriculteurs réunis à la ferme de l'école de laiterie de St-Hyacinthe. Au-dessous, une vue du travail accompli par cette machine. Terre, tiges et racines sont parfaitement déchiquetées.

La bécheuse mécanique

Exposition et démonstrations à St-Hyacinthe

par Frs Fleury

Une exposition et plusieurs démonstrations d'instruments aratoires ont eu lieu ces jours derniers sur la ferme de l'Ecole de Laiterie provinciale, à St-Hyacinthe.

Il y a environ une quinzaine, le Dr J. H. Bérard, directeur de l'Ecole de Laiterie, accordait l'hospitalité au dépositaire des produits de la compagnie Massey-Harris pour monter sur la ferme un magnifique déploiement des machines agricoles dernier cri de cette firme. M. Philippe Granger mettait quelques champs à la disposition des démonstrateurs afin de permettre aux cultivateurs de constater sur place la performance de ces instruments modernes.

On y a vu à l'action toute la gamme des tracteurs, et entre autres inventions modernes: pelle hydraulique, cultivateurs, faucheuses, coupe-fourrage "Clipper" et arrosoir herbicide 2-4-D.

Le 6 courant, le dépositaire d'une bêcheuse rotative répondant aux exigences de la grande culture, de marque "Seaman" donnait à son tour, devant un groupe d'agronomes et de cultivateurs d'intéressantes démonstrations sur les divers usages auxquels e prête cette création récente du génie mécanique.

Cette bêcheuse munie d'un moteur de 120 C.V. déchiquette également bien le chaume, les vieux friches quelle que soit la nature du sol. Chez certains cultivateurs de la région de Montréal, a-t-on rapporté, cette bêcheuse rotative tient lieu à la fois de charrue et de herse. Elle semble fort bien se prêter à l'extirpation des racines de chiendent. Le cylindre se règle à volonté pour permettre aux dents de pénétrer plus profondément dans le sol au besoin.

Ces démonstrations ont permis aux nombreux agriculteurs témoins de réaliser les progrès accomplis dans le perfectionnement de machines aratoires, susceptibles d'aider les cultivateurs à augmenter la production, d'en réduire le prix de revient et de répondre ainsi aux besoins mondiaux de vivres qui s'accroît de jour en jour.

Le cheval

(Suite de la page 8)

mois, les coins opèrent leur sortie. Commence alors la période de rasement qui va du dixième au vingtième mois et aucours de laquelle les pinces, les mitoyennes et les coins sont rasés.

Les *dents de cheval*, plus grosses, jaunes et rayées, mais persistantes:

—première phase: la sortie de nouvelles dents; de deux ans et demi à trois ans les pinces sortent, de trois ans et demi à quatre ans les mitoyennes et de quatre ans et demi à cinq ans les coins;

—deuxième phase: le rasement successif des pinces, des mitoyennes et des coins qui s'échelonne de six à huit ans;

—troisième phase: le changement de force: à neuf ans les pinces s'arrondissent, à dix ans ce sont les mitoyennes et enfin les coins; de douze ans à treize ans toutes les dents s'arrondissent et l'émail central de la dent disparaît; à quatorze, à quinze, à seize ans les pinces, les mitoyennes et les coins sont devenus triangulaires.

A partir de cet âge, les indications à retirer de l'examen des dents sont vagues et des plus incertaines.

Le cheval mâle adulte possède quarante dents, tandis que la jument n'en a généralement que trente-six.

Un autre indice de l'âge du cheval est l'*angle d'incidence* des mâchoires ou angle que forment les mâchoires quand on les regarde de profil. Chez un jeune cheval les dents s'opposent suivant un demi cercle. Chez un cheval d'âge moyen (neuf ans par exemple), l'incidence est en ogive, tandis que chez un vieux ou très vieux cheval le profil est plus ou moins aplati et l'incidence a lieu sous un angle de plus en plus aigu. La détermination de l'âge du cheval par l'examen des dents est une chose très importante, car connaissant bien l'âge de l'animal, on peut régler son hygiène, estimer sa valeur marchande et ses possibilités de travail.

Les soins

Le plus important des soins hygiéniques et de propreté auxquels le cheval doit être soumis, est le *pansage* qui a pour but de débarrasser journellement la peau de la couche de crasse qui se forme sans cesse à sa surface. En effet la peau est le siège d'une fonction dont le résultat est l'élimination de certains produits qui sont devenus inutiles ou nuisibles et qui doivent être rejetés du corps, cette fonction ou transpiration cutanée est continuelle et son activité varie beaucoup avec la température de l'air et le travail effectué par l'animal. Le principal but du pansage est de débarrasser la peau de toutes ses impuretés. Mais il a un autre effet. La friction générale du corps avec la brosse et les autres instruments de pansage équivaut à un massage qui procure un grand bien-être au cheval. Aussi, un bon pansage après une grande fatigue concourt puissamment à délasser la bête qui en même temps aura une plus belle apparence. Le pansage doit avoir lieu au moins une fois par jour, autant que possible après le travail et hors des écuries toutes les fois que la température le permettra.

Pour le pansage, divers instruments sont nécessaires: l'étrille, la brosse en chiendent, la brosse à main en crin, le bouchon de paille, l'époussette, l'éponge, le peigne, le cure-pied.

A côté du pansage, il y a le bain local ou général, l'onction faite sur le sabot pour entretenir la corne en bon état, le tondage pour couper le poil et dont le principal effet est de stimuler l'appétit de diminuer la respiration cutanée et de régulariser toutes les fonctions.

Mais le cheval comme tous les êtres vivants ne se nourrit pas de l'air du temps. On doit donc pourvoir à son *alimentation*.

Adapter strictement l'alimentation aux besoins des divers animaux de l'écurie sera l'art du bon éleveur. Le moteur à essence d'une automobile transforme en énergie le carburant qui lui est fourni. Si le véhicule est arrêté avec le moteur en marche, il consommera du carburant. Cela correspond à la "ration d'entretien" du cheval; en mouvement la consommation augmentera plus ou moins suivant les cas (ce sera la même chose pour le cheval et nous aurons alors la "ration de travail" s'ajoutant à la "ration d'entretien").

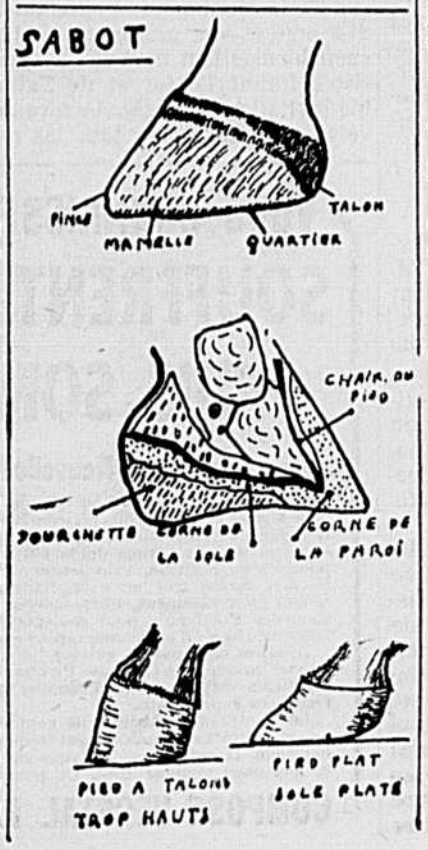

Pour un cheval travaillant moyennement (7 heures par jour—traction d'engins légers—allure 2 milles ½ à l'heure), la ration totale sera: la ration d'entretien $E+$ la ration de travail $T=2E$.

Pour un animal travaillant en terrain accidenté, pendant une durée supérieure à 8 heures et à l'allure accélérée en opérant une traction de charges assez lourdes, nous aurons:

Ration totale $= E+T= E\ 3/2\ E = E5/2$.

Travail très léger: ration totale $=E + T = 3/2E$.

Ces données assez théoriques ne devront bien entendu s'appliquer qu'avec une grande souplesse, en tenant compte du facteur "individu".

Aussi considérant le volume du corps du cheval et de la dépense de force exigée pour effectuer un travail, la ration des chevaux de la cavalerie française se trouve varier approximativement entre: 5 à 10 livres de foin—5 à 8 livres de paille—9 à 14 livres d'avoine.

A côté de ces aliments de base nous avons des aliments dits de "substitution", par exemple, la paille mélassée en remplacement de l'avoine, le mars de pomme sec, les tourteaux, au Tonkin le paddy ou riz non décortiqué. Ces substitutions sont faites par raison d'économie, de santé ou d'hygiène des animaux, comme le régime au vert.

(Suite à la page 18)

Meilleure Qualité — D'emploi Facile

SACS DE THÉ "SALADA"

INDISPENSABLE

La "Terre de Chez Nous" est indispensabel au membre de l'équipe d'étude. C'est elle qui apporte chaque semaine, avec une foule de renseignements agricoles, la leçon du Cours à domicile de l'U. C. C. et les explications qui servent de base aux discussions des "étudiants" de l'U. C. C. L'abonnement ne coûte qu'une piastre par année, soit moins de deux sous par semaine. Cherchez à ce prix un outil de travail de pareille valeur!

PROTÉGEZ votre auto, camion, tracteur avec L'ANTIGEL 3-STAR IMPERIAL

Si vous voulez avoir la certitude d'être bien protégé sans qu'il vous en coûte trop cher, mettez cet hiver de l'Antigel 3-Star Imperial dans le radiateur de votre auto, camion ou tracteur. Cet alcool antigel de qualité supérieure convient parfaitement au système de refroidissement de votre voiture. Il contient un agent inhibiteur qui ralentit l'évaporation et il ne corrode pas les conduits du système de refroidissement. Il vous assure une protection complète, même aux températures les plus basses.

Préparez-vous en vue des froids qui s'en viennent—commandez votre antigel dès maintenant.

PRODUITS IMPERIAL ★★★

IMPERIAL OIL LIMITED
DIVISION AGRICOLE

A votre service, horticulteurs

Journée horticole à Deschambault

Variétés recommandables de fraises, framboises, tomates, rhubarbe, etc. — La récolte de la pomme de terre, la protection des récoltes, les ennemis des framboises — Renseignements utiles

par Fr. FLEURY

La ferme-école provinciale de Deschambault affecte, depuis quelques années, une assez vaste superficie de terrain aux travaux d'amélioration et de multiplication de variétés de plantes horticoles poursuivis en coopération avec le Service de l'Horticulture de Québec.

Ce sont ces nombreuses parcelles de cultures sous observation que plus de 200 membres de l'Association des Jardiniers-Maraîchers du district de Québec ont eu l'avantage de visiter le 11 courant. Ce premier pique-nique à eu tellement de succès qu'il est fort possible que ce pèlerinage à Deschambault devienne un événement annuel pour les horticulteurs. C'est le voeu qui a été unanimement formulé en conclusion de quelques conférences et allocutions prononcées en cette circonstance.

Pour le cultivateur

En souhaitant la bienvenue aux maraîchers, dont un bon nombre accompagnés de leurs épouses, M. Andréa St-Pierre, a déclaré que la ferme qu'il dirige était, ce jour, tout à fait dans son rôle en accueillant les jardiniers-maraîchers, car sans être une ferme expérimentale, elle tient partiellement ce rôle dans le domaine horticole étant donné les travaux qui y sont effectués dans ce domaine afin d'aider les producteurs. "Cela", dit-il, "ne se fait pas pour les autorités du ministère de l'Agriculture mais bien pour les cultivateurs qui doivent être constamment informés des méthodes de production les plus récentes, et connaître les variétés de légumes et de fruits préparées par le consommateur."

M. Omer Van Nieuwenhove, chef adjoint de la Division des cultures maraîchères à Québec, donne les résultats de divers essais culturaux conduits à Deschambault. Au premier plan, M. Jos. Bédard, horticulteur de Ste Croix, causant avec M. U. Noreau, président de l'Association des Jardiniers-Maraîchers.
(Service de Ciné-Photographie)

Sous la direction de M. Henri Jeanneret, secrétaire de l'Association, les congressistes ont affecté l'avant-midi à la visite de la vacherie, de la porcherie et du poulailler.

Au lunch, les congressistes furent les hôtes du ministère de l'Agriculture. Puis l'on se transporte à l'extrémité du domaine où se trouvent les diverses cultures maraîchères et fruitières sous observation.

M. Omer Van Nieuwenhove, directeur adjoint de la division des cultures maraîchères, And. St-Pierre, Henri Jeanneret, Adrien Touzin, préposé au département horticole, ont fait rapport des résultats obtenus avec les variétés de tomates, de fraises et de framboises sous observation et dont les plus précoces et plus rustiques de même que plus résistantes aux maladies sont multipliées à la ferme en vue d'en distribuer la semence.

Framboises

Il résulte des observations faites à Deschambault que la variété de framboises Newburg serait préférable à la Viking comme fruit susceptible d'endurer l'épreuve du transport sans trop se défraîchir. D'autres variétés sous observation telles: l'Ottawa, la Rideau, la Papineau, donnent des rendements satisfaisants. Comme plant rustique et résistable aux gelées, la variété Newburg viendrait en première place.

Fraises

Aux parcelles de fraises, M. Nieuwenhove a donné des résultats de récoltes nettement favorables variété Claribel, un peu moins hâtive Sénateur Dunlap, bien que la Sénateur Dunlap donne un rendement satisfaisant. Sont également observées les fraises Jim, Martha, Tupper, Louise et quelques autres. On considère la variété Louise avantageuse du point de vue qualité, fermeté, arôme et grosseur. Selon les chiffres rapportés, son rendement a été inférieur aux quelques autres variétés mentionnées précédemment.

Pommes de terre

Les visiteurs ont constaté que l'on emploie l'écorce décomposée de bois de pulpe pour épandre entre les rangs afin de conserver l'humidité. Le bran de scie sert également à la même fin, mais le producteurs doit tenir compte que la moulée de scie absorbe l'azote et devra y suppléer en fertilisant son sol avec un engrais fortement azoté. Le foin de grève peut également être employé.

On a fortement recommandé l'enfouissement de culture de trèfle où le fumier se fait rare, pour fournir de la matière organique aux sols à pommes de terre.

L'enfouissement du millet serait préférable dans le cas de la culture des oignons.

Tomates

Passant aux parcelles de tomates, M. Nieuwenhove s'attarde particulièrement aux qualités génériques de la tomate Québec 5 crée par M. J. O. Vandal, un spécialiste en génétique du Service de l'Horticulture, et dont on a commencé à distribuer de la semence. Cette tomate développe peu de bois, dit le rapporteur, et absorbe mieux l'engrais. Elle est précoce, rustique et rend de beaux et d'abondants fruits. Les rendements obtenus ont varié de 18 à 22 tonnes à rapprocher de 8 à 10 pour les autres variétés. Sa soeur, la Québec 13, actuellement observée et multipliée, s'avère aussi hâtive et donnerait un fruit plus gros que la Québec 5. On dit également beaucoup de bien des variétés John Bear et Ny-State.

Rhubarbe

Les observations faites à la ferme-école sur plusieurs variétés semblent nettement favorables à la St-Martin. C'est une variété à tige rouge hautement préférée par les ménagères. C'est au surplus, une rhubarbe sucrée, moins acide et donnant une plus belle couleur à la compote. La rhubarbe "fraise" est également fort bien cotée.

Protection des récoltes

Sous la direction du Bureau de la Protection des plantes sont effectués à Deschambault des traitements avec divers herbicides et insecticides en vue de protéger les récoltes maraîchères. Les congressistes y ont constaté les résultats merveilleux obtenus des arrosages à l'huile sur les cultures de carottes et d'oignons. On a fait observer que ces arrosages doivent être faits, dans le cas des carottes, dès qu'ells ont atteint deux pouces de hauteur; pour les oignons, avant que ceux-ci soient levés.

Fraises

Certaines parcelles de fraises sont sous observation dans le but de déterminer s'il est avantageux de conserver de vieilles plantations ou en préparer de nouvelles. Dans ce travail on tiendra compte des soins culturaux réclamés par les vieilles fraisières, des récoltes obtenues que l'on comparera ensuite aux rendements et frais culturaux des plantations renouvelées.

Les ennemis des framboises

"Les plus dangereux, selon M. Omer Caron, botaniste au ministère de l'Agriculture, invité à traiter du sujet, sont la mosaïque la brûlure des dards pour ce qui est des maladies, et l'anneleur du framboisier chez les insectes destructeurs."

Le conférencier dit que la mosaïque se propage par la sève, les plants se contaminent rapidement. On devra intervenir dès la présence de la maladie en extirpant non seulement les plants affectés mais également ceux de leur voisinage immédiat.

La maladie des tiges, ou brûlure des dards, est assez commune. Elle résulte d'un champignon. Ses effets se font sentir l'année suivante alors que les fruits jaunissent et meurent. Les arrosages à la bordelaise ou aux cuivres réprimeront ce désordre.

L'anneleur du framboisier est un insecte qui pond au sommet de la tige. Les oeufs déposés en cercle à l'intérieur obstruent la circulation de la sève, ce qui a pour effet de recourber la tête du plant. C'est à ce signe qu'on reconnaît la présence de l'insecte. On sauvera le plant en enlevant la tête. On peut couper jusqu'à un pied de profondeur. Les plantations sur terains secs sont plus exposées aux dépradations de cet insecte, dit M. Caron. Le conférencier termine en parlant de la protection des cultures de tomates. Les arrosages sont encore à l'état d'expérimentation dans ce domaine, fait-il observer, mais il semble que les traitements aux cuivres soient assez efficaces à venir jusqu'à présent.

Allocutions

De retour au parterre de la ferme, il y eut courte assemblée. M. U. Noreau, de Neuville, président de la Société des Maraîchers, a présenté les orateurs: MM. J.-H. Lavoie et Andréa St-Pierre.

Le chef du Service de l'Horticulture déclare que l'organisation de la distribution des produits maraîchers est du problème horticole, l'aspect le plus important à étudier. Il ne faut pas en chercher la solution dans l'adoption de règlements arbitraires mais au sein d'un organisme groupant tous les intérêts horticoles du Québec, sorte de Conseil supérieur où les représentants des associations de Jardiniers de Québec, Trois-Rivières et de Montréal pourraient se rencontrer pour exposer leurs problèmes respectifs et ensemble trouver les solution qui s'imposent; conclure des ententes qui pourraient mettre fin au désordre dont on se plaint dans le commerce des produits horticoles.

Ce conseil grouperait également des représentants de l'industrie des conserves et du commerce des produits horticoles. Il invite les jardiniers-maraîchers du district de Québec à faire de cette question le thème de leur prochain congrès annuel.

M. Henri Jeanneret a aussi ajouté quelques mots et M. Noreau a cloturé la réunion en remerciant M. St-Pierre et son personnel de l'accueil bienveillant dont les congressistes furent l'objet et de l'aimable invitation du régisseur à renouveler cette excursion tous les ans.

Groupe de jardiniers-maraîchers du district de Québec visitant les parcelles de culture maraîchère sous observation, à la ferme-école provinciale de Deschambault, en vue de l'amélioration et de la multiplication des variétés les plus rustiques et précoces de plantes horticoles. (Service de Ciné-Photographie)

Aux deux...

(Suite de la première page)

Election: Les 9 directeurs suivants furent élus: MM. Gonzague Lepage, Albert Parent, Joseph Lavoie, Gaudias Rousseau, Gérard Proulx, Philippe Caron, Rosaire Dumont, Léonard Beaulieu et Gérard Chouinard.

M. Gaudias Rousseau, de Saint-Hubert, fut choisi président de la Fédération.

M. Albert Parent de Sainte-Odile, vice-président et M. Léopold Francoeur, secrétaire; M. Gérard Ouellet, vérificateur.

A SAINTE-LUCE

Son Honneur le Maire, M. Roy, souhaite la bienvenue à tous les congressistes. "Un congrès de l'U.C.C. à Sainte-Luce, c'est un cas unique dans notre histoire et nous sommes dans la joie, dit-il. Nous avons une caisse populaire et une coopérative dans la paroisse qui sont dus à l'U.C.C. et nous en sommes fiers. Je vous souhaite plein succès dans vos délibérations."

M. Wilfrid Pelletier, président local de l'U.C.C. souhaite la bienvenue aux congressistes et donne le mot d'ordre: "Travaillons ensemble au succès de ce beau congrès."

Le président régional ayant donné sa démission, M. Dubé, vice-président est appelé à présider le congrès. M. Dubé remercie les autorités religieuses et civiles de Sainte-Luce. "Par l'acceuil sympathique du curé et du maire, il n'y a pas de doute que nous sommes chez-nous à Sainte-Luce. Ce congrès est le vôtre, cultivateurs vous avez à dire". Le président souligne la présence de M. Abel Marion et des autres invités d'honneur. Il remercie les membres du clergé d'être venus si nombreux et félicite les cultivateurs présents.

Le secrétaire est ensuite invité à donner son rapport dont quelques extraits sont donnés plus haut.

Election: Les 9 directeurs suivants sont élus:

MM. Augustin Lavoie, de Sainte-Luce; Jean-Bte Deschesne, de Saint-Charles; Arthur Dubé, de Saint-Octave; Oscar Bérubé, de Saybec; Alfred Belzile, de Saint-Léon le Grand; Jos. Gagnon, de Sainte-Angèle; L. Marchetière, de

(suite à la page 23)

VOUS CONNAISSEZ DES FEMMES QUI
SOUFFRENT DE CHALEURS
PUIS SONT TRANSIES

Voici une Bonne Nouvelle!

Votre âge est-il entre 38 et 52 ans et passez-vous cette difficile période fonctionnelle de "l'âge moyen" particulière aux femmes? Cela vous donne-t-il des poussées de chaleurs, vous sentez-vous la peau moite, *très nerveuse*, irritable faible? Définitivement, alors, essayez le Composé Pinkham's pour soulager de tels symptômes! Il est renommé pour cela!

Nombre de femmes avisées "d'âge moyen" prennent le Composé Pinkham's régulièrement pour aider à accumuler une résistence à ces ennuis.

Le Composé Pinkham's ne contient aucun narcotique—nulle drogue formant habitude. Il *aide la nature* (vous savez ce que nous voulons dire). Ce remède

possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique.

NOTEZ: Vous préférerez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté.

COMPOSE VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham's

La mouche est cause de dangers

On nous répète souvent que la mouche domestique est un traître insecte qui, à moins de précautions, porte grave atteinte à la santé de l'homme. Dans un solide article sur la mouche domestique, Mlle Bernadette Fortin, entomologiste du gouvernement fédéral à Lethbridge, Alberta, écrit entre autres choses dans le dernier numéro du "Foyer Rural".

La mouche domestique est peut-être l'insecte qui vit le plus près de l'homme et qui menace le plus sa santé sans qu'il ne s'en inquiète pas beaucoup. Ce ne sont pas les chatouillements importuns pendant le jour qui, bien qu'obsédants, sont le plus à craindre ; c'est plutôt le grand nombre d'agents pathogènes que la mouche véhicule avec sa trompe et ses pattes, ou bien les nombreuses bactéries qu'elle dépose ça et là avec ses excréments. Elle se balade sans façon aussi bien sur les ordures, les fumiers, les crachoirs, les égouts, le lait, le pain et le sucre que sur la figure et la bouche des enfants au berceau. Elle souille de ses excréments, les vitres, les miroirs et les murs de nos maisons, mais ce n'est rien à comparer au rôle redoutable d'agent vecteur d'un grand nombre de maladies.

De ce nombre il faut citer le bacille tuberculeux, celui de la lèpre, le vibrion cholérique, les bacilles de la dysenterie et de la fièvre typhoïde, la bactéridie charbonneuse et peut-être aussi l'agent de la diarrhée épidémique et de la diarrhée infantile. La mouche colporte en outre le bacille de la diphtérie, les staphylocoques et les bactéries qui infectent les plaies et les blessures. Elle peut transporter sur nos aliments des oeufs de vers parasites de l'homme. Ajoutons que la mouche domestique peut véhiculer le pou de l'homme et plusieurs autres parasites.

Est-ce assez pour nous convaincre qu'il faut nous protéger et surtout protéger les bébés contre les mouches ?

La mouche n'a qu'un rôle utile, c'est qu'au stade larvaire, elle aide à détruire les matières organiques en décomposition. D'autre part, une seule mouche peut transporter plus de quatre millions de bactéries sur son corps, en déposer dans ses excréments et en avoir encore près de vingt millions dans son appareil digestif.

Chacun de nous a dans sa vie des pages qu'il ne connait pas et qui sont écrites par les mérites des autres.

Georges Goyau

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

La vérité dans les désillusions

On est souvent injuste envers les désillusions. On leur donne un visage chagrin, pâle, découragé; elles sont, au contraire, les premiers sourires de la vérité. Vous êtes une femme de bonne volonté, vous aspirez à être juste, utile, sage et heureuse, mais si une désillusion vous attriste, c'est donc que vous regrettez le mensonge dans lequel vous étiez? Aimez-vous mieux vivre dans le monde de vos erreurs et de vos rêves, que dans celui de la réalité? Les meilleures heures des meilleures volontés se perdent trop souvent autour de la lutte d'un beau songe contre une loi inévitable, dont elles n'aperçoivent la beauté qu'après que le beau songe a épuisé leurs forces. Si l'amour, par exemple, vous a déçue, pensez-vous qu'il vous eût été salutaire de croire, durant toute votre vie, que l'amour est ce qu'il n'est pas, ce qu'il ne peut pas être? Croyez-vous qu'une illusion de ce genre ne fausse pas les plus importants de vos actes, et ne voile pas longtemps une partie de la vérité que vous voulez atteindre? Et si vous espérez faire de grandes choses et que la désillusion vous remette à votre place parmi les choses du second ordre, est-il juste de maudire jusqu'à la fin de vos jours l'envoyé de la vérité? N'est-ce pas, tout compte fait, la vérité même que votre illusion recherchait, si elle était sincère? Apprenons à nous faire de nos désillusions une troupe d'amies mystérieuses et fidèles, de conseillères incorruptibles. Si l'une d'elles, plus cruelle que les autres, nous abat un instant, ne disons pas en sanglotant: la vie n'est pas aussi belle que nos rêves; disons-nous: il manquait quelque chose à nos rêves puisqu'ils n'ont pas été approuvés par la vie.

En somme, toute la force tant vantée des âmes fortes n'est faite que de désillusions qu'elles ont bien accueillies.

Maurice MAETERLINK

Le problème de l'alimentation

Les statistiques des unités sanitaires et des cliniques pour adultes nous donnent les rapports les plus déconcertant sur la santé de notre peuple, nous devrions dire plutôt sur ses maladies puisque les canadiens parfaitement sains se comptent en très petit nombre. Toujours d'après les hygiénistes cet état très grave, tant au point de vue national que familial et individuel, dépend d'un mauvais régime alimentaire.

En effet, la plupart des maladies comme les défauts de croissance chez l'enfant et les malformations dépendent de la mauvaise alimentation et, c'est bien déplorable de l'avouer, mais la mauvaise alimentation dépend de la maîtresse de maison. C'est un point capital de son devoir d'état: travailler, suivant ses possibilités, à la santé et au bien-être physique des personnes confiées à ses soins par la Providence; cela peut paraître un idéal plutôt matérialiste, non pas! Le bon Dieu a établi dans la nature des lois et des besoins qui doivent être satisfaits pour qu'elle donne un parfait rendement et nous devons respecter ces lois et ces exigences.

Avec la hausse démesurée du coût de la vie, on comprend que dans les villes plusieurs classes de gens ne peuvent répondre à toutes les exigences de l'alimentation rationnelle, puisque même nos produits se vendent à un prix très élevé et cela prouve qu'un déséquilibre de la législation sociale, mais nous, qui sommes maitres des produits de nos terres et de nos potagers, nous n'avons aucune raison de négliger l'alimentation: viande fraîche, légumes, fromage, lait, fruits de nos jardins ou fruits sauvages conservés en gelées, confitures, jus pour servir comme liqueurs rafraîchissantes et qui valent infiniment mieux que toutes les liqueurs achetées.

Que de ménagères disent: "Chez nous personne ne veut boire du lait!" Cela se rencontre dans plus d'un foyer mais il est toujours possible de donner au lait une place importante dans la préparation des aliments afin que chacun en prenne une part suffisante; il a les crèmes de légumes qui se servent à la place des potages et des soupes, les sauces blanches, tant de sortes de desserts à base de lait! On doit aussi donner une large place aux viandes rouges et fraîches, il ne faut pas exagérer sur les viandes en conserve qui perdent beaucoup de leur yaleur; il est bon d'en avoir en cave, pour des besoins imprévus, mais habituellement, n'en abusons pas. Chaque jour, nous portons notre lait à la fromagerie, il faut absolument s'organiser pour que nous ayons notre provision de fromage, dans chaque famille, sans être obligés de l'acheter du marchand qui lui le reçoit de fabriquants d'Ontario ou d'autres provinces; commençons par nous servir, c'est justice et le fromage joue un grand rôle pour la bonne santé.

Et tous nos petits fruits: fraises, framboises, bleuets, grosseilles, gadelles, mûres, cassis, prunes, pommes, raisins sauvages, ils valent autant de vitamines de toutes sortes que les oranges, citrons, bananes et autres fruits tropicaux que nous payons si cher. Pourquoi ne pas cultiver dans nos jardins les fruits acclimatés, indispensables à nos enfants et qui nous permettraient une économie appréciable? Sans doute, ces différentes cultures, comme l'aprêt de repas bien balancés, représentent une forte somme de travail pour la ménagère, des études nouvelles ,des ruptures avec la routine qu'on sait par coeur et si facile! Mais une femme, à la tête d'un foyer, n'a pas le droit de lésiner avec le devoir, le travail, elle doit accepter l'un et l'autre et elle trouvera sa récompense dès ici-bas en voyant sa famille dans un état de santé lui permettant de réaliser tous les desseins de la Providence sur elle.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

C'est le début de l'année scolaire

Le mois de septembre ramènera bien des gens à la réflexion. "Le monde est dans la désolation parce que personne ne réfléchit dans son coeur" disait le Prophète. Cette vérité est de tous les temps. Après les mois de légitime détente des vacances, nos étudiants et étudiantes, nos écoliers et écolières, se remettront à l'étude. Au début de cette année scolaire, il importe grandement que tous demandent à l'Esprit-Saint et à Marie les lumières nécessaires.

Les vacances auront été pour beaucoup une source féconde de nouvelles énergies. Beaucoup trop malheureusement auront perdu une excellente occasion de se reposer en Dieu et de préparer les mois qui viennent. La vie n'est pas une partie de plaisir, mais un grand pèlerinage où il nous faut mériter le ciel.

Que nos chers enfants, au début de cette nouvelle année scolaire, demandent à NotreDame des Ecoles, patronne de la jeunesse étudiante, les lumières nécessaires à une pleine mise en valeur de l'enseignement qu'ils recevront.

Demandons à Marie, à Notre-Dames des Ecoles, de veiller sur le Canada catholique étudiant. Et qu'Elle allume dans le coeur de notre belle jeunesse des rêves magnifiques. Oui, il faut que tous les catholiques aient une vie mariale intense. Aux parents d'être d'abord un exemple, au foyer.

L'heure est grave pour le monde. Il ne s'agit pas d'être pessimistes, mais au contraire optimistes, débordants de foi . . . Mais d'abord, et avant tout, cherchons le Royaume de Dieu, et le reste nous sera donné par surcroît.

(Le centre marial canadien)

Chez le dentiste

Celui-ci examine la mâchoire de son client et lui demande:

—De quel côté mangez-vous?

—Du côté de la gare Windsor.

Action...

(suite de la page 4)

idées, le paiement des dépenses au prorata des transactions, la pensée et l'action progressives, l'impartialité, le jugement précis et sans parti pris, la générosité dans l'acceptation des décisions de la majorité. Et c'est ainsi qu'on peut facilement comprendre pourquoi la coopération est si souvent comparée à la démocratie.

"De toute façon, qu'on ne soit pas sur la clôture, qu'on ne soit pas seulement des gens qui appartiennent à une coopérative, mais qu'on en soit les membres."

M. HARDY, agronome.

La grotte de Lourdes, à Rigaud, comté de Vaudreuil, où de nombreux pèlerins de Montréal et de la région se sont rendus à l'occasion de la grande fête de l'Assomption.

La lutte à la diphtérie

Dans les territoires desservis par les unités sanitaires de notre province, la proportion des enfants immunisés contre la diphtérie et la coqueluche a été pendant 1947 de 95% des naissances vivantes. Il s'agit ici des comtés sous la surveillance des 62 unités sanitaires de la province. Cette statistique n'inclut pas les grandes villes comme Montréal, Québec et Sherbrooke et couvre les naissances de 1946. Neuf des unités sanitaires n'ont pas eu un seul cas de diphtérie au cours de 1947; 35 unités sur 62 ont eu un taux de morbidité inférieur à 10 par 100,000.

Comme c'est moi !

— Votre fils est intelligent et travailleur.

—Comme c'est bien moi!

— Mais, il est parfois coléreux et bavard.

— Comme c'est bien sa mère!

Etant donné que nos lecteurs et lectrices connaissent ou apprennent graduellement à connaître, par les récits publiés dans notre journal, les événements qui se sont déroulés à Fatima et ceux qui s'y déroulent encore, la photo ci-dessus les intéressera au plus haut point. Elle représente le père et la mère de François et Jacinthe, deux des trois voyants de Fatima. Ils ont été photographiés ensemble par le Révérend Père Ludger Brien, jésuite, devant leur demeure où mourut François. Ils ont donné cette demeure à un autre des leurs, nouvellement marié, pour aller eux-mêmes habiter en face.

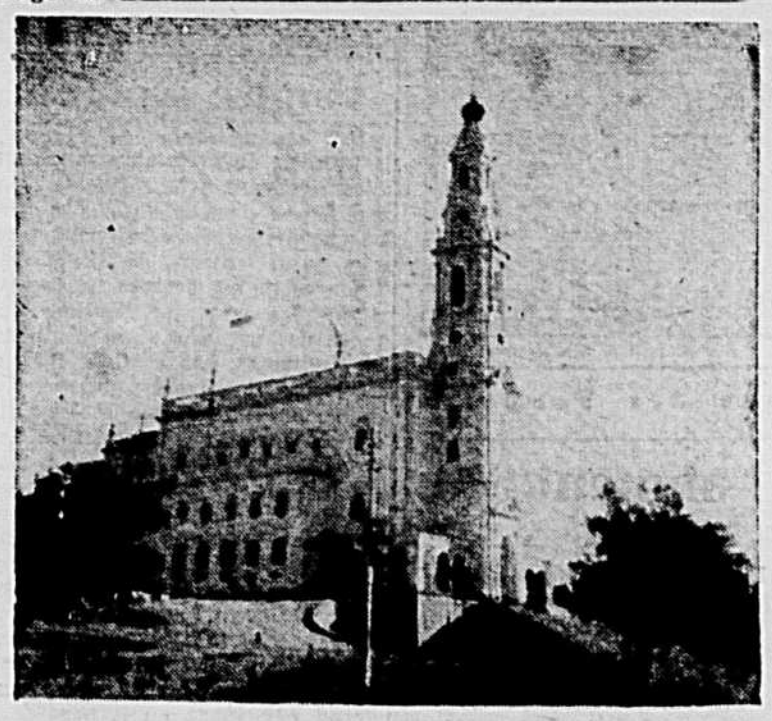

A l'endroit même où la Ste-Vierge apparut en 1917 aux petits enfants (Lucie, Jacinthe et François), s'élève aujourd'hui l'imposante basilique de Notre-Dame de Fatima. Ceux qui se donnent la peine de lire l'histoire des premiers événements—histoire dont nous publions une courte tranche chaque semaine — et des mille et une difficultés qui marquèrent l'époque des apparitions se diront sans doute qu'on a fait beaucoup de chemin depuis trente ans. Cette photographie a été prise par le Révérend Père Ludger Brien, jésuite.

Petits conseils

L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons.

Quand on est vieux, il faut mâcher ou marcher.

Tête fraiche, pieds chauds, ventre libre.

La propreté est la chasteté du corps.

Ne jamais séjourner longtemps dans une pièce sans l'aérer.

La fatigue doit se réparer chaque nuit par le sommeil.

Le séjour à la montagne ou à la mer, l'habitation à la campagne suffisent pour réveiller et tonifier l'estomac.

Faites de la gymnastique, vous prolongerez votre jeunesse.

Se tenir propre, c'est conserver le patrimoine de sa santé.

Après un bain, rien de plus salutaire que la marche.

La santé ne s'achète point par l'oisiveté et l'inaction.

Cherchez le dessin habituel en forme de cible de couleur bleue, blanc et rouge sur ces autres produits Wilson:
PIEGES A FOURMIS WILSON
LE REGAL POUR SOURIS WILSON
POUDRE POUR LES RATS WILSON
POUDRE INSECTICIDE WILSON
CRISTAUX POUR LES
MITES WILSON

Des milliers témoignent que
FRUIT-A-TIVES
Rétablissent la Santé

Depuis 45 ans des Canadiens et des Canadiennes écrivent de tous les coins du pays pour attester l'efficacité des Fruit-a-tives à rétablir la santé. Ces personnes souffraient de constipation, d'indigestion, d'affection bilieuse et autres douleurs communes. Les Fruit-a-tives leur ont apporté du soulagement en s'attaquant à la cause de leurs ennuis. Fruit-a-tives suscitent l'action naturelle de l'intestin, contribuent à produire une sécrétion normale de la bile. Achetez des Fruit-a-tives aujourd'hui et donnez-vous un traitement complet—et soyez encore en santé.

FRUIT-A-TIVES

Amusons-nous

SE SERVIR DES AUTRES

—Moi, mon vieux, je ne fais jamais moi-même un travail quand je peux le faire faire par les autres.

—Comment cela?

—Eh bien, par exemple, l'autre jour, il fallait que je bêche tout mon jardin, tu comprends . . . pour les semailles.

—Et alors?

—Alors, je me suis adressé une carte postale, signée Julot, où il y avait: "Les armes sont enterrées dans ton jardin".

—Comprends pas.

—Tu es bête. Naturellement, il est arrivé un car plein d'agents avec des bêches. Ils ont tout retourné.

—Et puis?

—Et puis je n'ai plus eu qu'à semer.

CHACUN SON MAL

Peuh! tu souffres des dents, si c'étaient les miennes il y a longtemps que je les aurais fait arracher.

—Moi aussi . . . si c'étaient les tiennes!

HUMOUR CAMPAGNARD

—Des grands hommes sont-ils nés dans cette région? demande le touriste à un paysan.

—Ah! non, monsieur, on n'a jamais eu ici que des naissances de bébés.

MANIERE DE PARLER

—Et comment va ce pauvre Jean, depuis qu'il a été amputé des deux jambes?

—Mieux, beaucoup mieux. Il sera sur pied d'ici huit jours.

Combustible pour l'organisme

La graisse est surtout une source de combustible. La graisse du lait, en crème ou en beurre, est riche en vitamine A et pour cette raison elle a une plus haute valeur nutritive que les autres matières grasses naturelles. La graisse rend les aliments plus agréables au goût, disent les experts, et il en faut avec beaucoup d'aliments. Elle tend à retarder la digestion quelque peu, et donne un sentiment de satisfaction après le repas; si toutefois on en abuse, la digestion peut se faire trop lentement.

Cajoleries ou collaboration

Maints parents désobéis portent la peine de présents ou de cajoleries, prétendent les spécialistes. L'obéissance ne demande ni présents ni cajoleries. C'est mal: l'enfant doit apprendre que son obéissance constitue sa contribution au bien-être de la famille.

Si les parents emploient les présents, l'enfant ne tardera pas à comprendre qu'il peut marchander avec eux. Les cajoleries supposent la faiblesse, et excitent à mauvais escient la sympathie de l'enfant: il s'en fatigue vite.

Education

Premières expériences de vie sociale

Avec le sens de la discipline Jean va acquérir à l'école le sens social. Une de ses premières impressions, au contact de ses jeunes camarades, en dit long déjà: "Je les aime bien, mes compagnons, mais ça pousse un peu fort!"

Le petit garçon, formé dans un milieu paisible, trouve le contraste plutôt dur et de lui-même il sent le besoin de se raffermir, de se tenir debout, bon gré mal gré.

Acquérir la fermeté de caractère! Les parents n'auront pas besoin d'insister: les circonstances se chargent d'entraîner le garçon. Il vient un temps où ils doivent même tempérer l'ardeur de leur fils et lui apprendre à garder le juste milieu.

Vous connaissez les fanfaronnades de ces garçonnets qui prennent conscience de leur force. Ils sont prêts à résister à une armée, à mettre tout le monde à sa place par le pouvoir de leurs bras et de leurs poings. Les parents de Jean se défendent bien de rire de ses exploits et de l'encourager, comme font parfois certains papas: "C'est ça, mon garçon, donne-leur ça!"

Non, la fermeté du caractère ne se mesure pas à la force musculaire mais à la manière de s'imposer par la politesse, la volonté qui ne faiblit devant aucune menace, quand elle est dans son droit, mais sait aussi user de condescendance et ne pas se laisser emporter par la colère; la colère, marque distinctive de la faiblesse du caractère.

Les parents du jeune écolier ne lui dictent pas ces principes d'un seul trait, sur le ton oratoire. Ils les lui inculquent à très petites doses, à la faveur des circonstances de chaque jour, par des suggestions à la portée d'un esprit et d'un coeur de six ans.

Par des questions discrètes, le papa et la maman s'aperçoivent que Jean se lie d'amitié uniquement avec les fils de parents appartenant à la "haute classe". Il parle constamment des richesses de Monsieur X... du beau "char" du père de Paul... Les autres compagnons, dont les parents n'ont pas d'auto, passent inaperçus. Et quand, l'année suivante, la petite Monique entre, à son tour, à l'école, le même phénomène se produit, mais pour des raisons plus féminines, elle se laisse attirer par la beauté et les toilettes de ses compagnes... Ces enfants ne connaissent pas encore l'échelle des valeurs, la justice et la charité sociales. N'est-ce pas trop tôt? L'enfant comprendra-t-il?

Il comprendra tout si les parents savent se servir des incidents quotidiens rapportés à la maison pour illustrer leur enseignement. Toujours la même formule: pas de sermon! Uniquement des impressions qui s'adressent au coeur du petit homme, naturellement incliné vers la charité par la grâce baptismale. Le papa apprend à son fils comment se montrer aimable envers tous ses compagnons, sans exception; comment, malgré sa répulsion, aller vers ceux qui lui paraissent le moins sympathiques. Il lui enseigne la manière de Jésus, qui est la sienne aussi, puisqu'il n'a jamais eu honte de fréquenter un honnête journalier.

Un soir, Jean, tout fier, rapporte comment il invita à jouer le petit garçon le plus délaissé de la classe. Il jouit encore du bonheur de cet enfant, qui ne sut de quelle manière témoigner l'excès de sa joie. Cette joie profonde, Jean ne l'oubliera jamais. C'est un premier pas vers cette bonté sociale si méprisée de nos jours, mais qui demeure éternellement le grand commandement. Monique emploiera aussi des procédés très touchants, quand son tour viendra; ainsi, les jours de congé, elle invitera la plus pauvre de ses compagnes à venir jouer à la poupée avec elle et sa maman, sur la demande de la petite, préparera un succulent goûter afin que la jeune invitée partage ces douceurs que ses parents ne peuvent lui donner; d'autres fois, elle sacrifiera une toilette de sa poupée pour la donner à sa privilégiée dont le bébé est plutôt vêtu sommairement... Petit garçon et petite fille, suivant les inclinations de leur nature s'acheminent la main dans la main et pas à pas sur le chemin de la Charité.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Vers les brebis perdus

Par l'abbé Georges Thuot

Nos diocèses les plus catholiques contiennent un certain nombre de non-catholiques. Dans quelques-uns, comme celui de Montréal, ce nombre est assez considérable: orthodoxes, protestants, Juifs, païens, etc. Que faisons-nous pour eux? Nous nous dévouons de façon admirable pour faire connaître Notre-Seigneur à des âmes qui l'ignorent en des pays lointains. Mais ces âmes non moins ignorantes qui sont près de nous, qui vivent dans notre milieu, que nous frôlons à coeur de jour, nous préoccupons-nous de leur venir en aide? Une Commission des Oeuvres d'apostolat a été fondée dans ce but. Un de ses membres, l'abbé Georges Thuot, a exposé dans une série d'articles l'opportunité de cette commission et ses méthodes. Pour répondre à plusieurs demandes, l'auteur a consenti à réunir ces articles en une élégante plaquette que publie l'Ecole Sociale Populaire. Elle se vend au secrétariat de l'E.S.P. (1961, rue Rachel Est, Montréal) au prix de 10 sous.

Les personnes qui vivent dans les régions où se fait la culture du tabac, spécialement du tabac à cigarettes, comme dans les comtés de Joliette, Berthier, même Maskinongé et Champlain, sont assez familières avec le travail que font les jeunes filles dans la photo reproduite ci-dessus. Pour la cueillette du tabac et surtout pour l'attache des feuilles et la mise en lattes, on s'en remet souvent à la main-d'oeuvre féminine, plus adroite, plus agile et, comme l'avouent malgré eux certains hommes, plus efficace.

PATRONS

par ANNE ADAMS

Patron No 4949

Elle sera adorable la fillette lorsqu'elle portera ce joli modèle "jumper" pour se rendre à la classe. Vous préférerez sans doute lui confectionner une blouse avec manches longues et bouffantes comme l'illustre la petite vignette apparaissant ci-haut. Grandeurs disponibles: 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. PAS DE C.O.D.

Patron No 4562

La grande soeur aimera sans doute elle aussi posséder son "jumper" pour la saison d'automne. Celui-ci est tout à fait joli. Confectionnez-lui plusieurs de ces jolies blouses qu'elle portera avec plaisir avec ce "jumper". Grandeurs disponibles: 10, 12, 14 et 16 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. PAS DE C.O.D.

A NOTER AVEC SOIN: les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette STRICTE CONDITION ne souffre pas d'exception.

Faites vos commandes au
SERVICE DES PATRONS
La Terre de Chez Nous
515, avenue Viger, Montréal.

C'est le temps des gelées et des confitures

Parmi les attractions à la foire d'automne, rien ne peut rivaliser avec les tablettes de gelées et de confitures claires et brillantes qui contiennent des fruits entiers parfaits dans une gelée transparent— du moins c'est ce que les ménagères croient.

Autrefois, les ménagères se pâmaient d'admiration devant celle qui avait été assez chanceuse d'obtenir le premier prix pour la gelée, parce que la confection d'une gelée était le résultat d'un heureux hasard. La science a maintenant simplifié et établi la méthode de confection des gelées pour que la nouvelle ménagère puisse être sûre du succès.

Pour faire une gelée parfaite, l'acide, la pectine, le sucre et l'eau doivent être dans les bonnes proportions. La pectine diminue à mesure que le fruit mûrit, donc pour obtenir de bons résultats il est bon d'utiliser un mélange de fruits mûrs et d'autres un peu moins mûrs. Certains fruits contiennent peu de pectine en tout temps, alors si on en fait des gelées ils doivent être mélangés avec d'autres fruits comme les pommes qui contiennent une forte quantité de pectine, ou on doit se servir d'une pectine commerciale.

L'essai de la pectine facilite la détermination de la quantité de sucre requise. Après que le jus est extrait, il doit être bouilli trois minutes avant l'essai de la pectine.

Essai de la pectine

Mesurez 1 cuillerée à thé de jus bouilli et 1 cuillerée à thé d'alcool (de l'alcool à friction peut être utilisé) dans une tasse ou un petit plat. Mélangez rapidement ensemble et laissez reposer 30 secondes. N'y goûtez pas. S'il se forme une masse semblable à de la gelée ou un caillot, le jus contient suffisamment de pectine pour faire une bonne gelée, vous servant de ¾ tasse de sucre pour chaque tasse de jus. Si le caillot est très solide, le jus exigera 1 tasse de sucre pour chaque tasse de jus.

Faire bouillir le jus trop longtemps après avoir ajouté le sucre ou utiliser trop peu de sucre dans une proportion de pectine rendra la gelée dure.

Des cristaux peuvent se former dans la gelée de raisin. On peut les empêcher en laissant reposer le jus égoutté pendant plusieurs heures dans un endroit frais. Les cristaux se formeront au fond de la marmite et le jus peut être versé et confectionné en gelée.

On obtiendra de meilleurs résultats si l'on ne fait bouillir que de petites quantités de jus à la fois. Environ 8 tasses constituent une quantité facile à manipuler. Les mélanges de fruits donnent de nouvelles couleurs et de nouvelles saveurs. Lorsque la gelée est partiellement prise, bouchez avec de la paraffine, versez une mince couche de paraffine chaude, fondue, sur la gelée et laissez durcir. Une seconde couche de cire doit être ajoutée et le verre tourné afin que la cire adhère aux parois. Lorsque cette cire est froide, les verres peuvent être recouverts d'un couvercle de métal ou de papier et emmagasiné.

Gelée de coings et de raisins

Lavez les coings, enlevez les tiges et les extrémités du calice. Coupez en quartiers. Lavez et égrappez les raisins. Mesurez des quantités égales des deux fruits. Mélangez et ajoutez l'eau pour qu'elle arrive juste au-dessus de la couche supérieure de fruits préparés. Faites mijoter dans une marmite couverte jusqu'à ce que le fruit soit mou et pulpeux. Versez le fruit chaud dans une chausse humide — accrochez pour sécher. Mesurez le jus extrait. Faites bouillir sans couvercle pendant 3 minutes, enlevez la marmite de la chaleur et faites l'essai de pectine. Mesurez le sucre. Puisque ces fruits contiennent une forte proportion de pectine, 1 tasse de sucre pour chaque tasse de jus sera probablement nécessaire. Faites bouillir le jus et le sucre vigoureusement jusqu'à ce qu'il tombe en nappe si l'on

(Suite à la page 18

Certaines gens des villes nous parlent parfois du temps des chevaux comme d'une époque très lointaine. Rien n'empêche que les élégantes sont bien aise d'utiliser le cheval dans leurs excursions en montagne, par exemple, où le cheval-vapeur y perd ... sa vapeur.

SERVICE DES

PATRONS

DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

Le Dragons

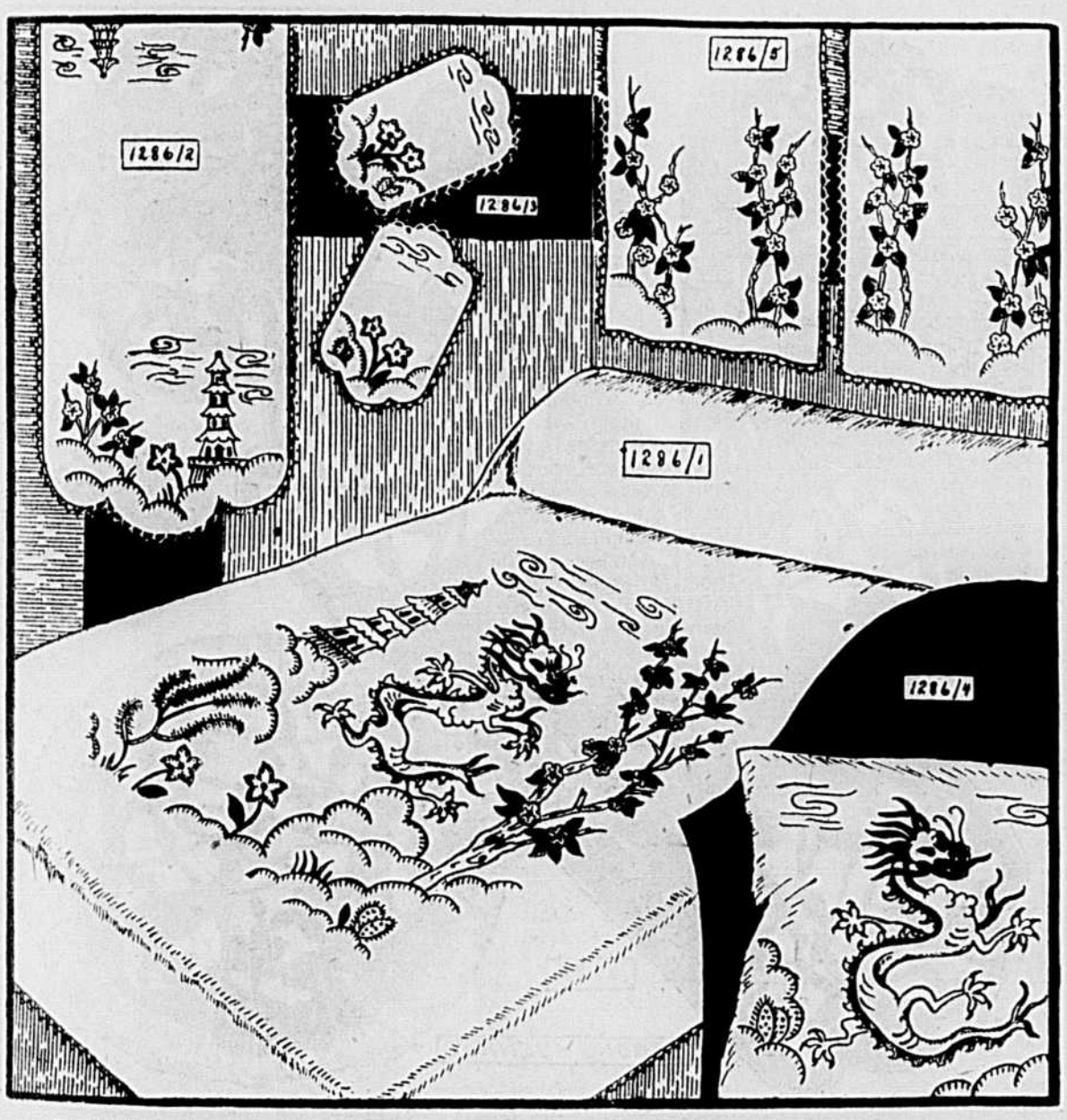

Motif d'inspiration orientale destiné à garnir un boudoir ou une chambre à coucher. La description des couleurs est inscrite sur chaque modèle. Ceux-ci se vendent à tracer au crayon seulement. (Pas au fer chaud). No. 1286/1, $1.50 — No. 1286/4, 30c — Nos. 1286/3 et 1286/2, ensemble 50c. Carbon rouge ou jaune, la grande feuille 20c. Cerceau Français, en bois, avec vis ajustable 65c. Protecteur à doigt 10c. Soie à broder spéciale, l'écheveau 8c. Le plus grand choix de couleurs. Fil d'or pour contour, 10 verges pour $1.00.

Veuillez ajouter à ces prix, 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

NOUS NE REMPLISSONS PAS LES COMMANDES C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

SERVICE DES PATRONS

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Temps des fruits temps des taches

La saison des fruits bat son plein et il y en a pour tous les goûts. Au plaisir de les déguster et d'enrichir sa santé de toutes les vitamines qu'ils contiennent, se mêle cependant la crainte des taches qu'ils peuvent faire sur vos vêtements. Ces taches sont difficiles à enlever, à moins qu'elles ne soient traitées promptement et d'une manière appropriée.

L'eau bouillante fera disparaître la plupart des taches sur le blanc et les couleurs solides, les taches de prunes, de poires et pêches exceptées. Etendez sur un bol la partie tachée et attachez autour avec une corde afin que le tissu reste bien en place.

Jetez ensuite l'eau bouillante d'une hauteur de plusieurs pieds afin qu'elle frappe la tache avec force. Si c est nécessaire, répétez le procédé et frottez la tache entre vos mains avant de verser l'eau bouillante de nouveau.

Si elle n'est pas alors entièrement partie, recouvrez-la d'un peu de jus de citron et laissez sécher au soleil. Quelques gouttes de peroxyde d'hydrogène avec une pincée de soda à pâte ou d'ammoniaque ou encore quelques gouttes d'eau de javelle peuvent être employées. Ces solutions devront être préalablement dissoutes dans l'eau et le tissu rincé avec précaution afin qu'il n'en reste aucune trace quand le vêtement sera sec.

Les pêches sont délicieuses à manger, mais s'il vous arrive de laisser tomber le jus sur votre robe, ce sera moins amusant. Il en est de même pour les poires et les prunes. Ces taches, cependant, peuvent être enlevées en baignant la partie tachée tout d'abord dans l'eau froide, puis dans une mélange à parties égales d'eau et de vinaigre ou dans une solution d'eau et d'acide oxalique dans les proportions suivantes: environ une cuillerée à table d'acide pour une pinte d'eau. Rincez et laissez blanchir au soleil ou encore, appliquez du peroxyde hydrogène. Rincez de nouveau.

Engraissez en riant

Un expert n'est pas indispensable pour vous enseigner qu'il existe un rapport étroit entre votre appétit et vos émotions. Mais les médecins vous rappellent que la sérénité est préférable à l'énervement, pour bien digérer. Le conseil "Riez et engraissez" possède une base scientifique. Les désaccords de famille, le récit des méfaits accomplis par les enfants dans la journée, l'excitation, les menaces de punition doivent disparaître au moment des repas.

N'oubliez pas de sourire

Donnez de l'huile, en souriant. Les résultats d'une bonne alimentation des enfants n'apparaissent souvent qu'au bout de plusieurs années. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'huile de foie de morue, qui agit sur les os et sur les dents et prévient le rachitisme. Des mères négligent parfois de donner de l'huile de foie de morue parce que son effet n'est pas immédiat. Mais l'huile de foie de morue donnée régulièrement, tous les jours, développe l'enfant et fortifie sa résistance à la maladie. Si la mère présente l'huile de foie de morue en souriant, l'enfant l'absorbera probablement sans protester.

Etre aimé n'est qu'un bonheur humain; le charme d'aimer est la volupté des anges.

Charles Pougens

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les

MAUX D'ESTOMAC

(dus à l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon gratis envoyé. Ecrivez à

CANADIAN VON CO

Dépt 960-F — WINDSOR, Ontario.

LAIT DE MAGNÉSIE

PHILLIPS'

UN DOUX ET EXCELLENT

LAXATIF

POUR ENFANTS - ADULTES

Un hôpital fut construit pour recevoir les malades. Il y a une section féminine. On l'appelle: la pieuse Union des Servantes de Notre-Dame de Fatima. Elle groupe prêtres, médecins, brancardiers, infirmières; tous s'acquittent gratuitement de leurs fonctions charitables. Une confrérie de prières a pour but de travailler, de prier et de souffrir pour la conversion des pécheurs.

Notre-Dame de Fatima

par l'abbé Lionel Boisseau

Chapitre quinzième

REALISATION

Nous avons assisté aux prodiges de l'apparition du 13 octobre 1917. Comment, après de tels phénomènes, les milliers de personnes rassemblées ne seraient-elles pas devenues d'ardentes propagandistes de la dévotion à Notre-Dame du Rosaire ? On va y prier privément ou en groupe. Chaque 13 du mois, est solennisé sans que le clergé ne prenne aucune part.

Le 13 octobre 1919, il y a près de 600 personnes autour de la modeste chapelle récemment construite. Soudain, dans le silence, vingt et une fusées sont lancées. On s'inquiète, on s'effraye, on s'informe. Il s'agit d'un homme guéri par Marie d'une gastro intestinale qui venait accomplir sa promesse. Des conversions éclatantes s'opèrent ; un vent de ferveur et de piété passe sur tout le pays.

En 1921, Mgr da Silva achète le terrain des apparitions, soit une étendue de douze hectares et demi, deux fois la superficie de la Place de Saint-Pierre de Rome. On projette de construire une chapelle pour les messes, un hôpital pour les malades et enfin une grande basilique.

Le 13 octobre 1921, le prélat autorise la célébration de la messe en plein air à la Cova. Pour les pèlerins comme pour les constructions prévues, il faut de l'eau. Or, à Fatima, l'eau est une rareté, c'est un plateau aride. Dès que les ouvriers ont donné les premiers coups de pioche pour creuser une citerne afin de recueillir les eaux de pluie, une source miraculeuse a jailli en minces filets d'abord (novembre 1921) puis en grande abondance. Comme il s'agit d'un terrain calcaire, sans aucune humidité, tous furent unanimes à déclarer : Notre-Dame a fait le miracle.

En 1927, à proximité de cette source, une seconde a jailli, plus abondante encore. Ces eaux canalisées dans un grand réservoir s'écoulent par deux séries de quinze robinets. Sans cette eau, jamais il eût été possible de rassembler en ce lieu, en plein été, un demi-million de pèlerins.

Le 3 mai 1922, on lit une Ordonnance de Mgr L'Evêque prescrivant un procès canonique sur les événements de Fatima. La Commission mettra sept ans à rédiger son rapport et Mgr de Leiria prendra six mois encore avant de promulguer sa décision. Cela mène au 13 octobre 1930, treize ans après la dernière apparition. Certes, on ne peut prétendre que l'Eglise catholique agit avec emballement et précipitation quand il se présente des apparitions surnaturelles sur la terre.

Les cérémonies des débuts se firent en plein air et avec des organisations de fortune. Bientôt, la chapelle des messes s'avéra fort utile pour les nombreux prêtres pèlerins comme pour les fidèles. On entendait les confessions et on distribuait la sainte communion. Des groupes organisés en pèlerinages conduits par leurs pasteurs ou des aumôniers vinrent en plus grand nombre.

Le 13 octobre 1922, paraît le premier numéro d'une revue mensuelle des pèlerinages **Voz da Fatima — La Voix de Fatima,** destinée à répandre la dévotion à N.-Dame du Rosaire et à donner les nouvelles du sanctuaire. Le tirage de cette revue atteint presque les 400,000 exemplaires. Comme la population du Portugal est de sept millions, cela fait un exemplaire pour trois ou quatre familles.

Un hôpital fut construit pour recevoir les malades. Des brancardiers et infirmières bénévoles se formèrent en Association. Il y a une branche féminine. On l'appelle: La pieuse Union des Servites de Notre-Dame de Fatima. Elle groupe prêtres, médecins, brancardiers, infirmières ; tous s'acquittent gratuitement de leurs fonctions charitables.

Mgr l'évêque de Leiria vint pour la première fois au sanctuaire pour l'inauguration du Chemin de croix le 8 juin 1927, soit dix ans après les apparitions.

Une Confrérie de prières a pour but de travailler, de prier et de souffrir pour la conversion des pécheurs, de réparer les péchés sociaux des nations et des peuples.

Et les initiatives se multiplient. Une maison de Retraites fermées s'élève maintenant aidant à la profonde renaissance spirituelle. Les évêques du pays y font leur retraite annuelle.

Comme on le voit, la Sainte Vierge a transformé non seulement le champ des Santos en un groupe de constructions splendides, mais le bien accompli dans ces édifices et sur cette terre bénie, ne peut se compter avec nos chiffres et nos calculs fautifs et maladroits.

La semaine prochaine, chapitre seizième: DEVELOPPEMENT DU PELERINAGE.

N.B.—Le MOIS DE MARIE A NOTRE-DAME DU ROSAIRE DE FATIMA est en vente au prix de $0.85 par la poste. Nous recommandons aussi la lecture de IL ETAIT TROIS PETITS ENFANTS par le Chanoine Barthas, au prix de $1.35 ainsi que LES TROIS ENFANTS DE FATIMA, saynète en 7 tableaux au prix de $0.75; enfin, une petite brochure de $0.15 intitulée: LES APPARITIONS DE FATIMA. Nous avons aussi des images à Notre-Dame de Fatima, $1.00 le cent. En vente au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

L'amour au service de la vie(1)

Certes, les livres sur l'Amour, de même que les ouvrages d'initiation sexuelle ne manquent pas; et pourtant, quand on les lit, on est toujours plus ou moins déçu. On a l'impression que les auteurs s'adressent à d'autres que nous; on a le sentiment que ce n'est pas vécu et qu'ils nous disent: "Voici ce qu'il faut faire". Mais rarement: "Voilà en pratique, ce que nous faisons". Et c'est l'immense intérêt de ce petit livre d'avoir été avant tout, une expérience, et de ne jamais rester dans les idées abstraites ou artificielles. C'est donc un témoignage et une expérience.

Témoignage qu'un foyer, chrétien tout en étant à la page, ouvert tout en restant intime, peut utiliser la vie et les incidents de chaque jour, pour révéler aux enfants, l'ineffable mystère de la vie, de la maternité, de la paternité.

Expérience concrète manifestant comment dans des cas précis, la révélation a été faite; les mots employés, la manière, le climat, même les dessins, tout y est, et montre à l'évidence que ce n'est pas de la littérature mais du vécu.

(1)—Brochure de 40 pages avec gravures, 20 cents l'exemplaire, distribuée par Lectures Populaires, C.P. 158, Station R, Montréal 10.

La paix, sujet de semaine sociale

A l'occasion de la prochaine semaine sociale qui aura lieu à Trois-Rivières du 23 au 26 de ce mois, le "centre marial canadien écrit ce qui suit.

Cette année, le sujet à l'étude sera **la Paix.** Nos Semainiers pouvaient-ils choisir thème plus à propos? Le monde entier désire la paix, après tant d'horreurs, de catastrophes. Tous, demandons à la Vierge Marie, la Reine de la paix, d'inspirer les âmes à bien recevoir les précieux enseignements qui se donneront aux Trois-Rivières, du 23 au 26 septembre. Imitons notre glorieux et saint Pape marial, Sa Sainteté Pie XII, qui toujours se tourne vers Marie pour demander cette paix que tous désirent. Prions afin que la Reine de la paix préside à ces sessions, et que cette vingt-cinquième Semaine Sociale du Canada soit comme une nouvelle Pentecôte pour le plus grand bien du Canada et du monde entier. Tous ceux qui le peuvent devraient assister à ces réunions. Chaque famille devrait envoyer un délégué . . Les illustres Semainiers travaillent pour le bien de tous, dans le Christ: prouvons-leur notre gratitude, puisque le Canada leur doit tant . . .

SERVICE DES

PATRONS

DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

Scène champêtre

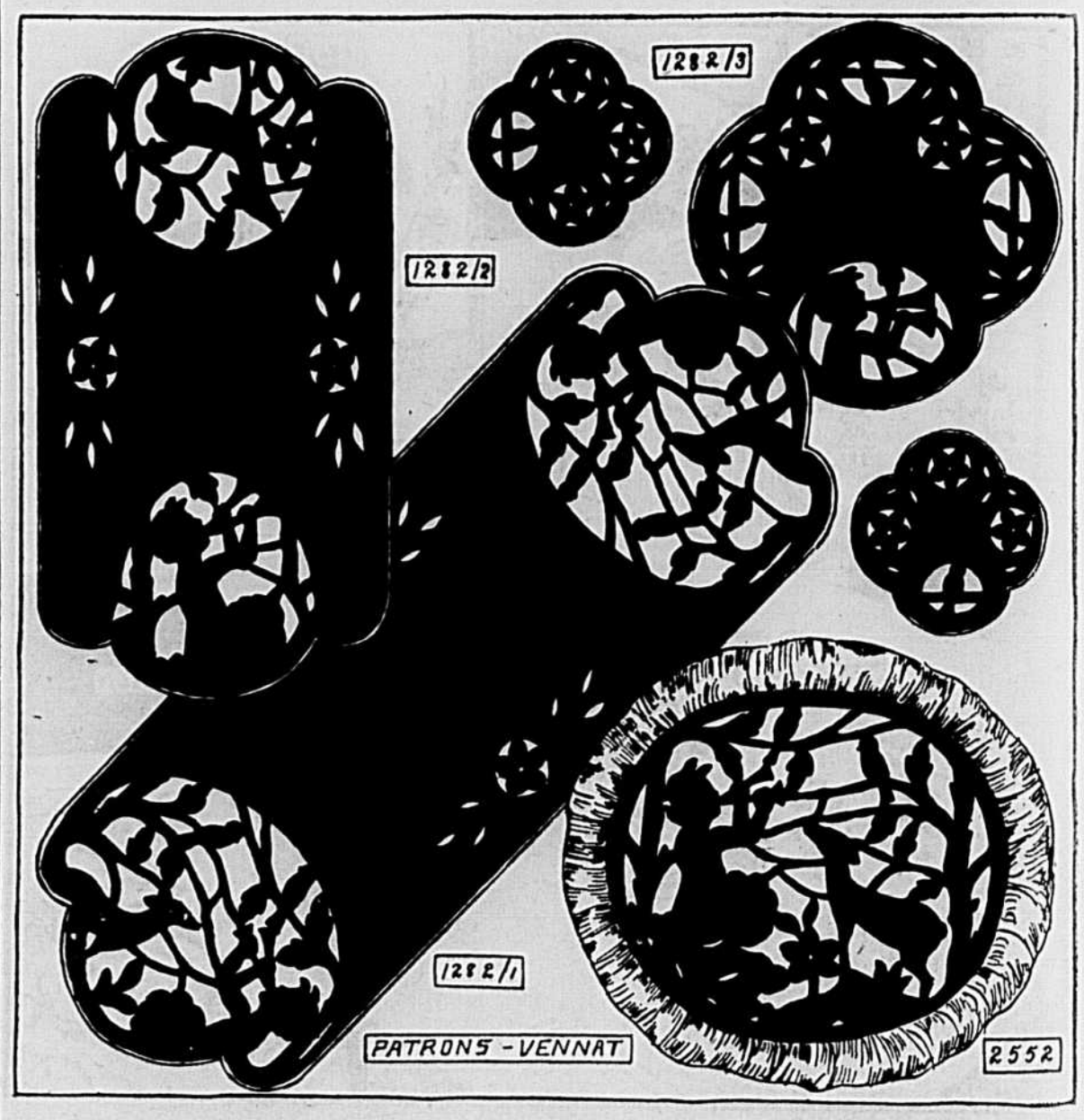

Ravissant dessin destiné à être découpé sur bois, travaillé sur étain ou cuir repoussé, et enfin à être découpé en silhouette sur feutre. Patrons à tracer au crayon seulement ne se vend pas au fer chaud). No. 2552, Coussin ou cadre 30c. No. 1282/1, Chemin 30c. No. 1282/3 et No. 1282/4, ensemble 50c. Etampé sur feutre vert, rouge ou noir no 2552 Coussin, dessus seul, $1.50, avec dessous, $2.00. Chemin de 18 x 45 pcs, $2.00, dessus de radio de 15 x 30", $1.50. Set de console en 3 morceaux, $2.00.

Veuillez ajouter à votre envoi la **taxe provinciale de 2% et 3c pour frais de port lorsque votre commande est au-dessous de $1.00.**

NOUS NE REMPLISSONS PAS LES COMMANDES C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

SERVICE DES PATRONS

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger **Montréal**

Feuilleton de la "Terre de Chez Nous"

La terre qui meurt

par René Bazin

(Reproduction autorisée par la Société des Gen. de Lettres, France.)

Elle considéra la chambre, et songea, en ménagère: "Va-t-il la trouver bien en ordre, et comme il voudrait voir sa maison future?" Elle renoua la cravate qu'elle avait mise à cause du froid; elle eut ensuite un petit frisson de peur à la pensée que le père pourrait apparaître tout à coup. Le sérieux de son visage s'affirma, comme aux heures où elle avait lutté pour Jean Nesmy. Se redressant, elle porta le chandelier sur l'appui de la fenêtre, qui formait, dans l'épaisseur du mur, une plate-forme en triangle, comme celle qui précède les meurtrières. Puis elle fit tourner le volet sur ses gonds. Un souffle de brume glacée coucha la flamme, et faillit l'éteindre. Debout, même un peu levée sur la pointe de ses pieds, Rousille chercha, en mettant ses deux mains sur ses tempes, à reconnaître quelque chose dans les ténèbres de laire. Etait-il encore là? Elle ne vit que les branches dépouillees de deux groseilliers qui poussaient le long du mur. Aucun bruit de pas non plus. Aucun signal. Elle entendit seulement l'éclatement sourd des gouttes amassées par le brouillard au bord des tuiles, et qui tombaient sur les mottes. Une minute s'écoula.

Brusquement, les branches plièrent et se renversèrent; une tête brune sortit de la nuit, et s'encadra dans la fenêtre, entre le mur et le barreau de fer. Elle était pâle, mais les yeux riaient, à demi-fermés, ébouis par la flamme.

— J'ai cru, dit Jean Nesmy, que vous ne viendriez pas! J'avais froid jusqu'aux os: j'allais partir!

Il avait l'air si heureux, en disant cela! Ses yeux s'ouvraient peu à peu, laissant passer la joie d'une âme en fête. Rousille, plus grave, car elle avait en elle toute la méditation de sa veillée, dit:

— Parlons vite: mon père vient seulement de s'endormir; s'il s'éveillait! S'il nous surprenait!

Mais il ne parut aucunement faire attention à cette crainte-là. Il ne regardait pas non plus dans la chambre, pour voir si tout était en ordre. Il ne regardait que Rousille, tout émue sous sa petite coiffe. La lumière, posée entre eux, éclairait leurs yeux jusqu'au fond.

— Vous êtes toujours aussi mignonne, répondit le gars. On ferait du chemin, oui, pour vous voir! La mère Nesmy ne voulait pas que je parte, à cause de la dépense; mais je lui ai dit: "j'aime mieux me passer de pain". Et c'était vrai, Rousille!

Elle ne put s'empêcher de sourire.

— Vous savez toujours bien faire les compliments, Jean Nesmy, et vraiment, je ne vois guère de changement en vous.

— Il n'y en a pas! fit-il, en montrant ses dents toutes transparentes.

— D'ailleurs, reprit Rousille, depuis que François est parti, rien ne va, chez nous. Driot ne se console pas de ne plus le voir.

Et aussitôt elle oublia l'inquiétude qu'elle avait. Et il leur sembla, à tous deux, qu'ils ne s'étaient pas quittés, tant ils éprouvaient peu d'embarras à trouver leurs idées. La chandelle tremblait, sous leurs mots qui se répondaient.

— Dites, Rousille, comment vont nos affaires? Etes-vous heureuse?

— Pas trop. Nous avons, à la Fromentière, plus de misère que de bonheur. Voilà que notre maître, maintenant, a laissé vendre ses meubles, comme vous savez. Une pitié!

— Nos nobles, dans le Bocage, n'auraient pas fait ça! dit le Boquin, en levant un peu le menton.

—Même à présent?

— Même à présent. On le croyait gai, quand il est revenu. Eh bien! ce soir il pleurait. Qu'est-ce qu'il avait? Etait-ce la peur que nous soyons vendus, nous aussi? Etait-ce autre chose? Avec lui, on ne sait jamais.

— Peut-être il a ses idées devers une fille de chez vous?

— Je le voudrais bien, Jean, pour lui et pour nous, parce que c'est son mariage qui commandera le nôtre. Tout notre espoir, voyez-vous, est dans mon frère André. J'y ai pensé bien des fois, et autant vous dire tous les jours, depuis celui où vous êtes parti: si André ne se marie pas, mon pauvre Jean, je serai toute blanche de cheveux quand on nous publiera, aux églises de chez vous et de chez nous. Le père ne me laissera pas partir, s'il n'y a pas une ménagère de la famille pour me remplacer. Et quant à venir habiter ici, avec Mathurin: il nous déteste trop tous deux. On se battrait à la Fromentière. Le père ne voudra jamais nous mettre en ferme avec Mathurin.

— Parle-t-il de moi, des fois, quand il laboure?

— Je ne vais guère aux champs. Mais un soir, je l'ai entendu, qui disait à mon frère le malade: "N'attaque pas le Boquin, Lumineau! Je lui ai refusé ma fille, et j'ai bien fait: mais il travaillait bravement; il avait de l'amour pour la terre de chez nous."

Derrière le barreau, la figure de l'ancien valet rougit de fierté.

— C'est vrai, que j'aimais toute chose ici, à cause de vous, Rousille. Alors, André ne veut pas se marier?

— Je ne dis pas ça. Il a encore l'esprit tout en chagrin. Mais le temps va venir et va le guérir. Nous l'aurons pour nous, cet André. Il m'a parlé avec bien de l'amitié, le jour de la lettre. Il m'a promis de m'aider, d'une manière qu'il n'a pas expliquée.

— Est-ce pour bientôt?

— M'est avis que oui, car il avait l'air bien décidé, et bien sûr de ce qu'il ferait.

Elle baissa la voix, subitement.

— Avez-vous entendu?

— Non, rien.

— Ça remuait, dans la boulangerie...

— Regardez-moi, Rousille, rien ne remue! répondit le Boquin.

Obéissante, victorieuse de toute peur, pour l'amour de lui, elle se pencha de nouveau vers la fenêtre, même elle se mit à rire, en disant:

— Vous n'avez jamais peur, vous, on le voit bien. Où étiez-vous caché, tout à l'heure, avant que j'ouvre le volet?

— Entre les meules de paille. Le vent était froid comme dans mes plus mauvaises nuits d'affût. Il m'a engourdi, et, comme je ne voyais pas de lumière, j'ai dormi un bout de temps.

— Vrai? Et qui vous a éveillé?

— Bas-Rouge, quand il a fait la conduite à votre valet.

— Comment, la conduite au valet? dit Rousille étonnée. J'ai entendu le chien aboyer, mais j'ai pensé qu'il attaquait un chemineau, comme il y en a dans nos campagnes, ou bien qu'il vous avait reconnu...

— Vous savez bien, Rousille, qu'il n'aboie jamais contre moi, depuis que nous avons chassé ensemble. Non, je suis sûr que le valet est sorti... Le loquet est retombé.. Il y a eu au moins trois pas bien marqués, là, de l'autre côté de la maison, et un bruit de pierre qui roule. C'était le valet, je vous dis, ou bien votre frère... Je suis sûr qu'un homme est sorti de la Fromentière.

Elle pâlit un peu, se redressa.

— Mais non! fit-elle. André ne chasse pas comme vous! André ne sort pas pour aller à Challans, comme François!... Est-ce que, par hasard, Mathurin, pendant que le père dort, se serait levé pour nous guetter?... Oh! prenez garde à vous, Jean Nesmy! Ecoutez!...

Elle saisit le chandelier, sur l'appui de la fenêtre, et, le tenant à bout de bras, elle se pencha vers le fond de la chambre. La lueur de la flamme grandit sur le bois des muebles.

— C'est vrai qu'on remue dans la boulangerie, dit Jean Nesmy.

La porte était poussée doucement, et le verrou frémissait dans son armature de fer.

Rousille devint toute blanche de visage. Mais elle avait dans les veines un sang de braves, et, portant la lumière aussi éloignée de son corps que possible, elle traversa sans bruit la chambre, enleva le verrou avec précaution et ouvrit brusquement la port.

Une ombre fila dans la chambre, tourna autour, et revint sur Rousille, qui reconnut Bas-Rouge.

— Que faisais-tu là? demanda Rousille. D'où viens-tu?

Un courant d'air violent soufflait de la pièce coisine.

— La porte du dehors n'a donc pas été fermée!

La jeune fille jeta un coup d'oeil du côté de la fenêtre, et entrevit la figure de Jean Nesmy. Puis elle s'avança dans la boulangerie. Les corbeilles de paille, la huche, l'échelle qui montait au grenier, les fagots pour la prochaine fournée, toute l'image ordinaire apparut Mais la porte qui donnait accès dans la dernière chambre, celle d'André, était ouverte. Rousille continua d'avancer. Le vent éteignit presque la chandelle, qu'elle dut protéger de la main. Le vent venait librement de la cour. Oui, André était sorti... Elle courut au lit; le lit n'était pas défait... Un doute la prit, qu'elle repoussa d'abord. Elle pensait à François. Ces larmes d'André, la veille, son trouble... "O mon Dieu!" murmura-t-elle. Prompte, elle se baissa, elle inclina la chandelle, pour voir sous le lit, où André serrait ses deux paires de souliers et ses bottes de voyage; tout avait disparu. Elle ouvrit le coffre aux vêtements: il était vide. Elle revint dans la boulangerie, grimpa par l'échelle jusqu'au grenier. Là, dans le coin à droite, à côté du tas de blé, elle devait trouver la petite malle noire, celle qu'il avait rapportée d'Afrique. Elle leva la lumière: la petite malle n'était plus là. Toutes les preuves concordaient: le malheur était sûr.

Alors, affolée, descendant en toute hâte, ne pouvant garder son secret, elle cria:

— Père?

Une voix répondit, assourdie par les murs:

— Qu'y a-t-il?

— Driot qui n'est plus là!

Elle courait, en criant ainsi. Elle traversa la chambre. Derrière la fenêtre grillée, ses yeux, qui cherchaient, crurent apercevoir une ombre.

— Adieu, Jean Nesmy! dit-elle sans s'arrêter. Ne reviens jamais! Nous sommes perdus!

Elle disparut, entra dans la décharge, alla jusqu'à la porte de la grande salle où couchait son père.

Celui-ci s'était jeté à bas du lit. Il arrivait, pieds nus, boutonnant son vieux pantalon de travail, sur sa chemise dont le col était ouvert. Eveillé dans le premier sommeil, n'ayant compris qu'à moitié, il apparut tout à coup, sévère de visage, dans la clarté de la chandelle que tenait sa fille.

— Pourquoi cries-tu donc? demanda-t-il. Il ne peut pas être loin?

Cependant, en voyant l'air d'épouvante qu'avait Rousille, il pensa, lui aussi, à François, et il se mit à trembler, et il la suivit.

Ils parcoururent toute la maison dans sa longueur; ils pénétrèrent dans la chambre d'André, et Rousille s'effaça pour laisser passer le métayer. Il n'alla pas bien loin: il regarda le lit qui n'était point défait, et cela lui suffit pour comprendre. Un moment, il demeura immobile. Les larmes l'aveuglaient. Puis il marcha vers la cour, en chancelant: sur le seuil, il se retint aux deux montants du mur; il prit une longue respiration, comme s'il voulait appeler dans la nuit, mais il ne sortit de sa bouche qu'un son étouffé, à peine saisissable:

— Mon Driot!

(à suivre)

VOICI VOTRE CHANCE! ...

Commission intéressante pour vendre nos produits de pépinière. Ils sont déjà connus. Outillage de vente fourni gratuitement. Commerce profitable. Temps partiel ou complet.

Luke Brothers Nurseries, Ltd., Montréal, 1.

Congrès...

(Suite de la première page)

villes, à l'heure présente, est peut-être plus inquiétant que tout le reste.

M. Lemoine a noté la présence de presque tous les cultivateurs qui ont suivi les cours de l'Ecole de chefs du Séminaire de Saint-Hyacinthe. "Une fois qu'on a pris goût aux questions de sociologie rurale, dit-il, il est en effet bien difficile de rester chez soi au lieu de venir à un congrès comme celui-ci." Le président a terminé en remerciant les autorités du Séminaire pour la généreuse hospitalité qu'elles accordent à l'U.C.C.

Chan. Beauregard

Le supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe s'est dit heureux d'accueillir de nouveau les Ucécistes. "Faites de votre vocation de cultivateurs, leur dit-il, une gloire au bon Dieu et un service aux vôtres, afin de réagir contre la tendance matérialisante de nos temps modernes, qui déspiritualisent les professions. Et demandez-vous si, en améliorant votre sort matériel, vous n'êtes pas en train de tarir la source des vocations sacerdotales et libérales? Sachez qu'il y a trente ans, la majorité des élèves de nos maisons d'éducation rurales venaient des campagnes, tandis qu'aujourd'hui cette proportion est renversée. Il ne faut pas que la classe agricole perde ses alliés parmi les classes plus instruites."

Mgr Fortin

Mgr Fortin vante la sincérité des sentiments de Mgr l'évêque à l'égard de l'U.C.C. et de l'U.C.F. Et il cite un passage de lettre épiscopale écrit il y a quelques années, mais ecore d'une vivante actualité. Son Excellence y affirme que le salut de la classe agricole est dans l'union de ses forces. L'association professionnelle, l'U.C.C. doit être le rempart contre les abus des profiteurs, le porte-parole éclairé et puissant devant les autres classes de la société et l'autorité civile, et enfin la sauvegarde des foyers ruraux. Bien plus, l'U.C.C. sera, dans l'après-guerre, l'unique planche de salut de la classe agricole". Mgr Fortin complète ce message de l'évêque en recommandant que se développe l'esprit de l'U.C.C. et que s'augmentent ses effectifs; que l'on encourage davantage l'action catholique chez les jeunes ruraux, c'est-à-dire la J.A.C., où l'on acquiert une belle préparation à la vocation rurale; enfin, qu'on soutienne et développe l'Ecole de chefs.

L'hon. L. Barré

L'hon. Laurent Barré a abordé avec aisance quelques sujets qui lui tiennent à coeur. "L'U.C.C., dit-il, devenue aujourd'hui une force incontestable, a l'obligation d'être juste et bonne dans ses réclamations, de faire des demandes saines, modérées et réalisables." Une médaille a toujours deux côtés dont il faut tenir compte. M. Barré cite plusieurs exemples à l'appui.

Parlant de coopération, M. Barré reproche au cultivateur, en général, d'avoir tendance à tout ramener à l'Etat, à refuser sa part de responsabilité en la rejetant sur le gouvernement, à ne plus vouloir que la jouissance des biens sans en conquérir tous les titres. Il le met en garde contre son égoïsme individuel qui lui ôte le souci de servir son semblable et le porte à exploiter les choses avant de les avoir faites. Ainsi, le cultivateur qui pense faire vivre une coopérative sans lui fournir de capital et en la saignant de ses ristournes annuelles, est dans l'erreur. La coopération sans coopérateurs ne fait pas de miracles. Le ministère de l'Agriculture en a la preuve dans les quelque vingt coopératives qu'il a rescapées et dont il doit répondre.

Adressant quelques mots aux membres de l'U.C.F., l'hon. Barré promet à ce mouvement un support égal à celui que son ministère accorde à l'organisation des Cercles de fermières.

En terminant, le ministre vante la profession agricole comme la plus belle qui soit, mais en regrettant qu'en certains milieux la question piastre menace de troubler les foyer paisibles, fidèles et honorables de la campagne.

M. Th. Belzile

Le représentant du Bureau Central de l'U.C.C. était le secrétaire-général, M. Thuribe Belzile. Il a donné quelques commentaires sur le vaste programme d'action de l'U.C.C. qui relève du Bureau central. Il a exprimé sa confiance dans la formule nouvelle de propagande approuvée par le congrès. Il souhaite seulement que l'enthousiasme des congressistes se traduise par une collaboration soutenue au cours de l'année. Au sujet des cours à domicile, il déplore que le nombre de diplômés de la région, cette année, n'ait été que de huit sur 1,200. Faut-il croire que les cultivateurs se désintéressent des besoins de leur intelligence? M. Belzile suggère d'étudier cette question et d'y trouver une solution, comme dans le cas de la fréquentation des institutions d'enseignement régionales. On déplore, en effet, que sur 155 "Nouveaux" l'an dernier, au Séminaire de St-Hyacinthe, il n'y en avait que 25 de provenance rurale. "N'ayons pas peur de faire instruire notre jeunesse. Elle s'orientera vers les vocations religieuses(comme il est de tradition, ou vers les vocations libérales, et même s'attachera à des professions qui ne se pratiquent qu'en ville. Mais le professionnel de la ville né à la campagne, et qui a reçu une bonne éducation rurale, ne trahit pas les cultivateurs. Il est plutôt leur allié."

M. Belzile a terminé son allocution en décrivant les principaux projets de l'U.C.C., à l'heure actuelle: les conventions collectives, l'organisation de services techniques pour producteurs de beurre, maraîchers, etc.

La section féminine de ce journal donnera, la semaine prochaine, un résumé de l'allocution prononcée par Mme E. Paré, présidente diocésaine de l'U.C.F. Le R.P. Lebel tira, très brièvement, les conclusions de ce fructueux congrès.

ECZÉMA

MAL DE BARBE
DÉMANGEAISONS

ECZÉMA CHEZ LE NOURRISSON

Les résultats dépassent votre attente

PRIX: 75¢

B. N. ROBINSON & CO. REG'D

C.P. 185 GRANBY, P.Q.

FAITES DE L'ARGENT DANS VOS HEURES DE LOISIRS

MACHINE A TRICOTER

"Auto Knitter"

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

Auto Knitters & Hosiery Ltd.

Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse

6324, rue Louis Hébert — Boîte 130, Station R, Dept. T, Montréal

Résolutions adoptées à trois congrès de l'U.C.C.

Québec-Sud — Québec-Nord — St-Hyacinthe

A Beauceville

Voici le résumé des principales résolutions adoptées par le congrès de Beauceville; le congrès recommande:

1) qu'un organisme du gouvernement fédéral s'occupe de l'entreposage du beurre afin de prévenir la spéculation;

2 l'établissement d'une manufacture coopérative d'engrais chimiques par l'intermédiaire de la Coopérative Fédérée; plusieurs membres seraient prêts à souscrire du capital social à cette fin;

3) l'intensification de la propagande en faveur des produits agricoles afin de contrecarrer la réclame faite aux produits artificiels et composés, tels que la margarine;

4) que le gouvernement fédéral n'autorise l'exportation des produits laitiers qu'après avoir satisfait les besoins domestiques en de tels produits;

5) que le commerce des grains nécessaires à l'alimentation du bétail soit soumis au contrôle de l'Office du Blé;

6) que l'heure solaire soit en vigueur toute l'année ou du moins dès le début de septembre à la rentrée des classes;

7) que les gouvernements fédéral et provincial augmentent les octrois sur l'achat des chaudières d'aluminium (pour sève d'érable) et que les fabricants renforcissent les oeillets de ces chaudières.

8) que le gouvernement provincial continue de faire la surveillance des coopératives, mais leur laisse liberté d'action et sauvegarde leur autonomie;

9) que la pratique de dégraisser les carcasses de bétail soit prohibée par la loi afin que les expéditeurs soient payés d'après la pleine pesée;

10) qu'on prenne les moyens de facilter le rapprochement des coopératives de production et de consommation afin de favoriser une compréhension mutuelle meilleure;

11) que le ministère provincial de l'Agriculture augmente à 50% l'octroi pour usage des "bulldozers" et augmente le nombre d'heures octroyées.

12) que le bureau central de l'U.C.C. étudie la possibilité d'organiser un service de propagande à la radio pour faire connaître le coût de production des produits laitiers et répondre aux critiques contre la hausse de prix;

13) qu'une prime soit accordée sur la fertilisation des pâturages afin d'augmenter la production laitière;

14) que la prime sur l'abattage des ours soit augmentée;

15) que le gouvernement provincial paye la gravelle aux cultivateurs qui doivent faire leurs chemins ruraux;

16) que l'octroi sur les engrais chimiques soit augmenté.

A Pont-Rouge

Liste des principales résolutions adoptées au congrès de l'U.C.C. à Pont-Rouge; le congrès recommande:

1) l'organisation d'un Office de Comptabilité agricole à l'U.C.C. afin d'établir le coût de production des principaux produits agricoles et d'encourager le cultivateur à établir sa propre comptabilité;

2) l'organisation d'une coopérative centrale d'instruments aratoires dans l'intérêt des cultivateurs;

3) que la Commission de l'Industrie laitière maintienne le statu quo envers les producteurs de lait, dans l'intérêt à la fois des producteurs et des consommateurs;

4) que le rapport financier de l'U.C.C. soit envoyé à chaque Fédération une semaine après le congrès général et que les résolutions adoptées au congrès général soient envoyées à tous les députés fédéraux et provinciaux;

5) que le gouvernement fédéral continue à prohiber l'entrée et la fabrication de la margarine au pays, et importe plutôt du beurre d'Australie selon les besoins du marché et paye un subside sur le beurre;

6) que le bureau central de l'U.C.C. fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour que le prix des grains permette au cultivateur de rencontrer ses dépenses de production et qu'un subside soit payé sur les grains affectés à l'alimentation du bétail;

7) que la pasteurisation obligatoire du lait ne soit pas imposée;

8) qu'un service fédéral de médecine soit organisé et que les médecins-vétérinaires soient payés par le gouvernement;

9) que l'Office du Blé prenne le contrôle du marché des grains alimentaires et qu'une loi provinciale soit adoptée dans chacune des provinces afin de régler les problèmes de concurrence dans ce domaine;

10) que pression soit faite au congrès général pour promouvoir les conventions collectives pour le commerce des produits de la ferme;

11) que le Bureau du Revenu oblige les automobilistes à apposer comme autrefois deux "plaques" sur leurs voitures et réduise les "licences" de tracteurs circulant sur les routes à 10% de celles des camions au lieu de 50%;

12) que les chemins de la paroisse de Pont-Rouge soient améliorés;

13) que le gouvernement fédéral adopte officiellement un drapeau canadien distinctif et l'hymne national "O Canada".

14) que le temps laissé aux discussions aux congrès régionaux est très apprécié;

15) que l'U.C.C. organise une tannerie coopérative dans le comté de Portneuf;

16) que le service agronomique soit rétabli comme par le passé au lieu de réduire le nombre des agronomes au moment où l'on commence à reconnaître leurs services;

17) que le Canada nomme un ambassadeur auprès du Saint-Siège;

18) que le budget pour l'amélioration des fermes et le drainage des terres au moyen de "bulldozers" soit augmenté;

19) que les dépôts d'argent faits par les conseils municipaux aux caisses populaires soient légalisés;

20) que la question de l'heure relève du gouvernement provincial et que l'heure solaire soit rétablie;

21) que les subsides sur les grains alimentaires pour le bétail soient rétablis.

A St-Hyacinthe

Les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité par le congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Hyacinthe, le 23 août dernier.

1. **Pommes de terre.** Que le gouvernement fédéral décrète un prix minimum de $2 le sac (75 livres) de pommes de terre

2. **Ecoles d'agriculture.** Que le gouvernement provincial favorise l'érection d'une école régionale d'agriculture à Saint-Hyacinthe. (Le congrès supporte aussi le voeu du syndicat de St-Césaire demandant une école d'agriculture à cet endroit. On explique que deux écoles du genre ne sont pas de trop dans une région agricole comme celle-ci.)

3. **Producteurs de beurre.** Qu'au moins trois producteurs de beurre du diocèse soient nommés pour siéger au Comité de l'industrie laitière de la Fédération. (Séance tenante, le congrès nomme MM. R. Chagnon, d'Actonvale, et Ph. Dupas, de Notre-Dame de Stanbridge. Le Comité se compose déjà de MM. J.-B. Lemoine, E Benoit, D. Giard, Isidore Martin et P.-E. Rivard.)

4. **Grains d'alimentation.** Que le provincial adopte une loi concurrente à la loi fédérale qui met les grains d'alimentation sous le contrôle de l'Office du blé.

5. **Transport des grains.** Que le gouvernement fédéral continue ses subsides au transport des grains de l'Ouest.

6. **Licences de tracteur.** Que la Trésorerie provinciale abaisse le taux des licences de tracteurs de ferme à 10 pour cent du taux des licences de camion. (Ce taux est présentement de 50 pour cent).

7. **Drainage souterrain.** Le congrès demande au Provincial un crédit spécial pour le drainage souterrain.

8. **Impôt sur le revenu.** Que le revenu minimum imposable soit de $3,000 pour les personnes mariées. (Il est présentement fixé à $1,500.)

9. **Convention collective.** Que le Provincial adopte une loi autorisant les conventions collectives pour la vente des produits agricoles.

(Suite à la page 18)

Êtes-vous amateur de photographie?

Alors, prenez part au

Concours de Photographie du Foyer Rural

Le "FOYER RURAL", la revue des campagnes du Canada français, organise un concours de photographie auquel tous ses lecteurs sont invités à participer. Ce concours prendra fin le premier octobre 1948. Il sera jugé par un jury compétent. Des prix intéressants seront décernés aux gagnants. Les photographies primées seront publiées dans le "Foyer Rural". On peut lire en cette même page les conditions auxquelles doivent se soumettre les participants et y consulter le tableau des prix.

En organisant ce concours, le "FOYER RURAL" se propose des fins pratiques. Il veut connaître les beautés de la campagne québécoise et stimuler l'attachement à la petite patrie. Il estime que ses pages doivent être en partie réservées aux scènes rurales du Canada français et qu'elles ne sauraient être mieux illustrées que par des paysages, des contructions, des portraits de chez nous. Il convie donc ses lecteurs à s'inscrire en grand nombre au présent concours de photographie. Avec leur appui, il espère en faire un succès. Car précisément le bon résultat attendu sera une conséquence d'un travail mis en commun.

Prenez dès maintenant la résolution de participer au grand concours de notre revue. Notre "FOYER RURAL" s'embellira s'il contient l'image du vôtre.

Conditions de participation

1—Tout abonné au FOYER RURAL acquiert, par le fait même, le droit de participer au présent concours.

2—Ce concours s'adresse de façon plus particulière aux ruraux qui s'adonnent à la photographie comme amateurs.

3—Dans le classement des photographies, préférence sera accordée à celles qui représentent des scènes rurales.

4—On doit envoyer des photographies de bonne grandeur, non pas des films.

5—Les photographies non admises au concours, par suite de défauts trop évidents, seront immédiatement retournées à leurs expéditeurs.

6—Les photographies acceptées pour le concours deviennent la propriété du FOYER RURAL.

7—Le même concurrent peut soumettre autant de photographies qu'il lui plait, mais ne peut pas gagner plus d'un prix.

8—De façon générale, les photographies brouillées, trop pâles, de reproduction difficile, ne seront pas acceptées.

9—Les décisions du jury et de la direction du FOYER RURAL sont finales.

10—Tous les envois doivent être faits à l'adresse indiquée au bas de cette page.

11—Le concours prendra fin le 1er octobre 1948.

12—La liste des gagnants sera publiée dans les numéros de novembre ou de décembre 1948 du FOYER RURAL.

Plus de $100 en prix

Des prix intéressants seront décernés aux gagnants du Concours de photographie du "Foyer Rural" annoncé en cette même page. Dix prix en argent formant un total de 100 dollars ($100) seront offerts à ceux qui fourniront les meilleures photos au jugement d'un jury compétent. On offrira en outre dix abonnements d'un an au "Foyer Rural", comme prix de consolation pour les photographies présentant un certain intérêt, mais qui ne pourront être classées "premier choix". Signalez ce concours à vos amis. Voici le détail des prix offerts :

Premier prix :	**$25.00**
Deuxième prix :	**20.00**
Troisième prix :	**15.00**
Quatrième prix :	**10.00**
Cinquième prix :	**10.00**
Sixième prix :	**5.00**
Septième prix :	**5.00**
Huitième prix :	**5.00**
Neuvième prix :	**3.00**
Dixième prix :	**2.00**

N.B.—A noter que le concours prendra fin le 1er octobre prochain. Tous les concurrents devront remettre leurs photos avant cette date. Lisez attentivement les conditions du concours en cette page.

LE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

LE FOYER RURAL 515, avenue Viger, Montréal, (24) P.Q.

Le cinquième congrès de l'Association Acadienne d'Éducation à Saint-Joseph

On demande la reconnaissance de la religion à l'école — L'admission des étudiants acadiens aux universités québécoises — Participation de l'épiscopat acadien — Décorés de l'Ordre du Mérite Scolaire

Un magnifique congrès de l'Association Acadienne d'Education a été tenu à St-Joseph, récemment. De distingués visiteurs sont venus de l'Ontario, de Québec, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse. Le congrès s'ouvrit avec la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Pie XII.

La première séance d'affaires s'est tenue le 2 août, dans l'avant-midi, au Monument Lefebvre sous la présidence d'honneur du R.P. Simon Larouche c.j.m., sujérieur du Collège St-Louis d'Emundston. Avant cette séance, les congressistes avaient assisté à une messe célébrée en la chapelle de l'Université par Son Excellence Monseigneur Norbert Robichaud, archevêque de Moncton. Le sermon de circonstance prononcé par le R.P. Adrien Paquet, c.j.m. supérieur de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst, portait sur "La religion à l'école", précisant les rôles respectifs de l'Eglise et de l'Etat.

Après l'ouverture de la session d'affaires par le président Me Albany Robichaud, M. Léandre LeGresley, secrétaire de l'association, présenta son rapport. Le rapport financier fut présenté par Mlle Marie-Esther Robichaud.

La constitution

Les amendements suivants furent ensuite présentés par M. Louis Robichaud, étudiant en droit, au nom du comité de la constitution qui avait préparé ce travail avant le Congrès. Parmi les amendements, on remarque les suivants: le salaire du secrétaire permanent, M. Léandre LeGresley, à partir du mois de juin; trois comités permanents formés de cinq membres, relevant directement du comité exécutif et qui s'occuperont respectivement de pédagogie, de loi scolaire, d'organisation et publicité; le concours provincial de français deviendra annuel et aura lieu le même jour dans toutes les écoles acadiennes de la province; les résultats du concours détermineront l'attribution des trophées aux écoliers méritants; l'Ordre du Mérite Scolaire devient également un fait constitutionnel, avec décorations et diplômes aux trois degrés: méritant, bien méritant et très méritant.

Sur demande de M. l'avocat E. Soucy, le secrétaire donna lecture des voeux des trois derniers congrès pour permettre à l'assistance de voir l'étendue du progrès réalisé.

Cette séance de l'après-midi était sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monseigneur Camille LeBlanc, évêque de Bathurst. Après l'ouverture par le président, Mlle Marguerite Michaud traita de l'éducation postscolaire et de l'organisation de groupements foyer-école.

M. Euclide Daigle, assistant rédacteur à "L'Evangile", remplaçant M. Amédée Blanchard empêché par des activités pressantes, donna une conférence sur l'organisation de nos commissions scolaires. Des discussions s'en suivirent et une proposition fut faite demandant au comité exécutif de lancer une propagande en faveur de l'association projetée et de tenter l'expérience dans la circonscription de son choix.

Mlle Blanche Schofield, dans son historique des cours d'été, expliqua les avantages que la classe enseignante en retire.

Me Emile Soucy parla des octrois versés par le gouvernement aux unités de comté. A l'aide de statistique, il démontra dans quelle position désavantageuse se trouvent les comtés ruraux français par rapport aux comtés ruraux anglais.

S. E. Mgr Leblanc

Son Excellence Monseigneur LeBlanc dans une courte allocution s'est dit heureux de constater que le champ d'action de l'A.A.E. s'étend et se développe de plus en plus. Il demande à la population acadienne de travailler avec dévouement pour le plus grand succès scolaire.

M. le Commandeur Albert Sormany présidait la séance du mardi soir. M. Michel Fournier, député du comté de Gloucester, parla des écoles consolidées. Après quoi M. Henri Albert, professeur au Lycée d'Edmundston, exposa la marche de la francisation de notre système scolaire.

Le dernier congrès de l'Association Acadienne d'Education a obtenu un très grand succès, à l'Université St-Joseph. Ces importantes assises étaient sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton.

Le Rév. Père Albert, o.f.m., visiteur des écoles technique de Québec, traita de l'instruction technique dans nos écoles et prouva que la psychologie de l'enfant ne se développe parfaitement que si l'on fait appel à son sens de création.

M. E. C. Desormeaux, président du comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, s'est dit impressionné de son nouveau contact avec l'Acadie et apporta les hommages de tout le Canada Français.

Deux décorations

M. le Commandeur A. Sormany termina cette séance en conférant les diplômes de l'Ordre du Mérite Scolaire Acadien, à Me Albany Robichaud et M. Léandre LeGresley, respectivement président et secrétaire de l'A.A.E.

Des comités de résolutions, de nomination, cotisations, Foyer-Ecole et Octrois, ont donné d'intéressants rapports.

Concert

Durant le Congrès, les élèves des Cours d'été surent égayer les Congressistes par leurs chants très appropriés. On put aussi applaudir Mlle Marguerite Bourgeois, de Chicoutimi, étudiante en sciences sociales à l'Université Laval et au conservatoire de Québec, qui interpréta plusieurs chansons, accompagnée au piano par Mlle Thérèse Thériault, de Weymouth, N.-Ecosse. Aussi, M. Léopold Bourque, jeune violoniste acadien de Moncton, interpréta quelques morceaux accompagné au piano par sa soeur Mlle Yolande Bourque. Ils furent vivement applaudis.

LE BANQUET

Plus de 500 personnes prirent part au magnifique banquet donné par l'A.A.E. A la table d'honneur, on remarquait de nombreux dignitaires religieux et civils ainsi que de distingués visiteurs de Québec et d'Ontario. A la fin du banquet, le président présenta M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, président du Comité permanent de la Survivance en Amérique et président de l'Association Canadienne-Française de l'Ontario; M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du même comité; M. Jules Massé, de la Société du Bon Parler Français; M. le notaire et Mme J.J. Girard, directeur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec; M. et Mme Paul de la Durantaye, vice-président de "La Prospérité", mutuelle d'assurance-vie; M. Raymond Denis, président honoraire de l'Association Canadienne-française de Saskatchewan; M. Jean-Thomas Perron, de "L'Action Catholique" de Québec; M l'abbé Fernand Biron, professeur de chant au grand Séminaire de Québec.

M. le président invita MM. Massé et Girard à adresser la parole au nom de leurs organismes respectifs. Ils soulignèrent qu'il constatent un progrès dans l'avancement de la cause nationale acadienne.

L'Association Acadienne d'Education décerna ensuite des diplômes aux Méritants de l'Ordre du Mérite Scolaire Acadien.

LE MERCREDI MATIN

La troisième journée du Congrès débuta par une messe célébrée en la chapelle de l'Université par S.E. Monseigneur Camille LeBlanc, évêque de Bathurst. Le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Armand LeBlanc, supérieur du Collège l'Assomption, de Moncton, traitait du sacerdoce de l'instituteur et de l'institutrice. Le sacerdoce du prêtre participe à celui du Christ, tandis que le sacerdoce de l'instituteur complète celui du prêtre.

Une session d'affaires eut lieu dans l'avant-midi sous la présidence de M. l'abbé Numa Pichette, représentant officiel de Son Excellence Monseigneur A. Roy, évêque d'Edmundston. M. Claude Gaudreau, président de l'Association des Etudiants Acadiens, présenta un rapport et traita de la raison d'être, des buts et des aspirations de ce groupement d'étudiants. Une discussion s'en suivit sur les droits de l'A.A.E. et de l'A.E.A.

M. Léo Vienneau présenta ensuite un rapport de l'Association des instituteurs acadiens et étudia l'historique, le rôle et les possibilités de cette section importante de l'A.A.E.

Pour les universitaires

M. le dentiste Théophile Godin en adressant la parole demanda que les Universités Laval et de Montréal admettent nos étudiants sans limite de nombre à leurs facultés. Les représentants de la Survivance, de la St-Jean-Baptiste et du Bon Parler Français appuyèrent fortement cette recommandation. Ils travailleront, selon le mot du président d'honneur, à l'adoucissement des moeurs universitaires sous cet angle".

M. Martin J. Légère, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, dans une allocution parla des caisses scolaires et économiques acadiennes pour

(Suite à la page 18)

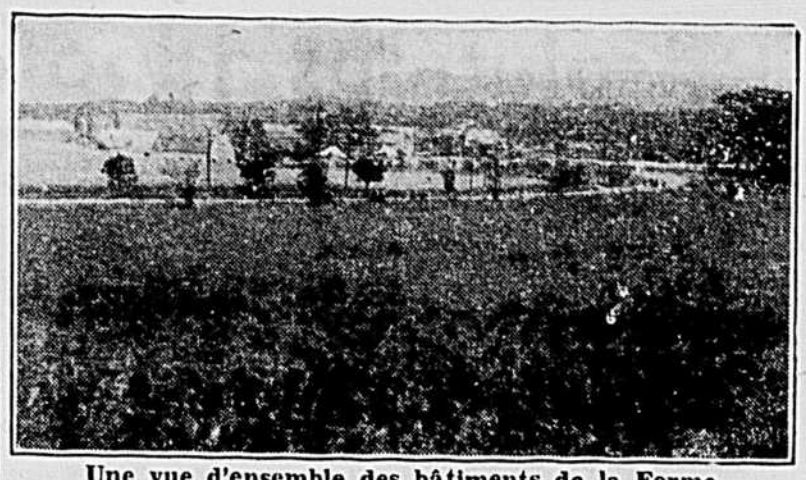

Une vue d'ensemble des bâtiments de la Ferme expérimentale de Lennoxville, P.Q.
(Service de Ciné-Photographie)

A l'exposition provinciale

Vaste exhibit du ministère fédéral de l'Agriculture. — Grande collaboration des industrie.

Le ministère fédéral de l'Agriculture présentera à l'Exposition provinciale de Québec le plus vaste étalage qu'il ait jamais envoyé à une exposition canadienne. Il s'agit de neuf panneaux, aux vives couleurs, illustrant de façon pittoresque le travail accompli par le ministère dans la province de Québec Ces tableaux sont : 1) maladie hollandaise de l'orme ; 2) les semences de pomme de terre certifiées : 3) les publications gratuites du ministère ; 4) la Section des consommateurs (art culinaire) ; 5) les Fermes expérimentales ; 6) l'élevage des porcs ; 7) l'amélioration des pâturages à mouton ; 8) carte des postes de classement des oeufs dans la province, postes de transformation de volailles et des aviculteurs-contrôleurs ; 9) la production des sujet (avicoles) pédigrés, l'inspection et l'approbation des troupeaux et l'amélioration des couvoirs.

La commission de l'Exposition provinciale a publié une longue liste des maisons de commerce et industries qui se préparent à montrer des étalages à l'Eposition de Québec, le 3 septembre prochain. L'exposition de 1948 est dédiée à l'Industrie. Un grand nombre de demandes ont dû être refusées, faute d'espace.

Boycottage des prix aux E.-U.

Dans toutes les grandes villes américaines, le boycottage contre poursuit activement. C'est partiles prix élevés de la viande se culièrement au cours des fins de semaine que les ménagères intensifient leur lutte contre les prix qu'elles jugent excessifs.

Bouchers et consommatrices n'osent se prononcer sur les effets que pareille grève peut avoir. Toutefois, on signale que certaines chaînes de magasins ont réduit les prix de la viande de boeuf.

De son côté, le président des détaillants de la viande se demande comment il se fait que les ménagères s'attaquent à la viande de nagères s'attaquent à la viande de duits également dispendieux.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
8614 de l'Épée
MONTRÉAL 15

Comme fermière, je dois ma collaboration à toute la classe agricole. Je fournis cette collaboration et je remplis ce devoir social en étant membre de l'Union Catholique des Fermières.

50 ANNIVERSAIRE 50
JUTRAS
1898 1948

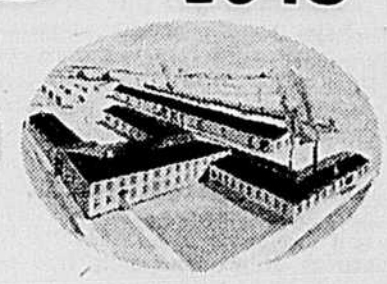

★ Pour vous épargner de l'ouvrage

Chariots à litière
"JUTRAS"

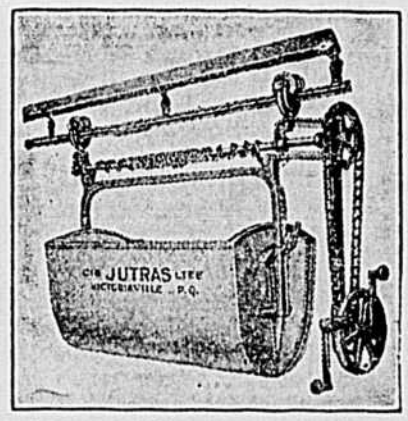

Quelle que soit la condition de votre étable, vous trouverez qu'il est profitable d'y installer un chariot à litière "JUTRAS" parce qu'en plus de vous épargner une tâche ardue et des heures de travail, il conserve 75% de la valeur fertile du fumier. Sa construction est robuste, son mécanisme simple et durable. Il est parfaitement étanche et verse des deux côtés, c'est réellement le plus moderne et le plus pratique.

Chariots à foin - Abreuvoirs - Epandeurs d'engrais
Stalles à vaches - Evaporateurs - Accessoires de sucreries
Ecrivez pour prix et catalogue du 50ième ANNIVERSAIRE

LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.

Convocations

DIMANCHE,

le 5 SEPTEMBRE

Joly, (Lotbinière),
La Bostonnais, (Laviolette),
L'Ascension, (Patapédia),
Launey, (Abitibi),
Notre-Dame-de-la-Doré,
Notre-Dame-des-Bois,
Ste-Apolline, (Montmagny),
Saint-Philippe, (Richmond),
Montmagny.

LUNDI, le 6 SEPTEMBRE

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sayabec,
Sainte-Agnès de Bellecombe,
Saint-Alexandre,
Saint-Gédéon, (Frontenac),
Saint-Germain, (Drummond)
Saint-Jude,
Saint-Luc de Vincennes,
Saint-Mathias, (Rouville).

MARDI, le 7 SEPTEMBRE

Béarn,
Chénéville, (Papineau),
Ham-Nord,
Les Cèdres, (Soulanges),
Les Ecureuils,
Sainte-Julienne, (Montcalm)
Saint-Sébastien, (Frontenac)
Saint-Victor, (Beauce).

MERCREDI

Le 8 SEPTEMBRE

Bishopton, (Wolfe),
Boileau, (Papineau),
East-Broughton,
La-Rivière-Bleue,
Loretteville,
Mont-Brun,
Saint-Benoit, (Deux-Montagnes).

JEUDI, le 9 SEPTEMBRE

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Saint-André-Avellin, (Papineau),
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI,

le 10 SEPTEMBRE

Saint-Lambert, (Abitibi),
Saint-Malachie.

SAMEDI,

le 11 SEPTEMBRE

Bury, (Compton).

C'est le...

(Suite de la page 13)

prend un peu sur une cuillère. Enlevez du feu, laissez reposer pendant 30 secondes, enlevez l'écume avec une fourchette froide. Versez dans des verres chauds stérilisés, les remplissant jusqu'à ¼ pouce de la surface. Faites refroidir jusqu'à partiellement prise, bouchez avec de la paraffine.

Gelée de bleuets

3 chopines de bleuets
2 tasses de sucre
1 tasse d'eau

Faites un sirop de sucre et d'eau et faites bouillir pendant 5 minutes. Ajoutez les bleuets propres et faites cuire pendant 20 minutes. Versez dans des bocaux stérilisés. Bouchez. Environ 3 chopines.

Le cinquième...

(Suite de la page 17)

avancer de plus en plus vers le progrès.

M. l'abbé Abel Violette, curé de Bas-Caraquet, présenta le rapport du comité de cotisation. Il demanda que des efforts soient faits pour le recrutement des membres adultes.

MERCREDI APRES-MIDI

M. Calixte Savoie, gérant général de la Société Mutuelle l'Assomption, présida la séance d'affaires de l'après-midi.

M. l'avocat Emile Soucy donna le rapport du comité des octrois. Ce comité recommanda l'assiduité comme base aux octrois versés par le gouvernement aux unités de comté.

Le rapport du comité de résolutions fut présenté par M. le Commandeur A. Sormany.

Plusieurs autres orateurs se firent entendre et ce fut le congrès le plus fructueux tenu par l'Association Acadienne d'Education.

Roxton Falls

(Shefford)

A la dernière assemblée du cercle de l'U.C.C. de Roxton Falls, présidée par M. Ludger Brunelle, les résolutions suivantes ont été adoptées: 1) Que le cercle appuie les résolutions présentées au congrès de St-Hyacinthe; 2) Qu'une somme de $14 soit payée à MM. Ephrem Hudon et Ludger Brunelle pour leur voyage au congrès de l'Industrie laitière, à Montréal; 3) M. Ephrem Hudon, Ludger Brunelle et Lucien Parizeau, directeurs, soient les délégués officiels du cercle au congrès de St-Hyacinthe, et que MM. Rolland Côté, Lionel Dufresne et Noël Dupont soient leurs substituts, le cas échéant.

Richard Hudon, secrétaire

Le cheval...

(Suite de la page 9)

L'estomac n'entre en fonction qu'à certains moments bien déterminés, d'où la nécessité afin d'éviter aux bêtes le tourment de la faim, de distribuer la nourriture d'une façon très régulière. Il faut laisser le cheval boire autant qu'il lui plaît, mais toutefois il faut éviter qu'il boive trop rapidement de fortes quantités d'eau trop froide; pour cette raison, les abreuvoirs placés à l'intérieur de l'écurie sont préférables.

Enfin, pendant les périodes de repos, il faut noter qu'il n'est pas bon de distribuer les mêmes rations que celles distribuées les jours de travail. Les "mashs" ou mélanges dosés de paille, de foin haché, d'avoine, de son et de sel marin, seront appropriés car ils sont nutritifs et purgatifs.

Les imperfections

Le cheval n'est pas toujours un animal parfait, il peut être affecté de défauts de conformation, d'aplombs défectueux, de tares, de tics, de vices. Les défauts de conformation affectent les diverses parties du corps qui ne répondent pas à la structure normale: croupe avalée, dos creux, etc.

L'aplomb ou direction que prend les membres sous le corps du cheval pourra être jugé quand l'animal est en station de repos, c'est-à-dire les quatre pieds formant un rectangle; les défauts d'aplomb sont une cause de ralentisement dans les allures et exposent le cheval à butter. Relevons, pour les membres antérieurs: cheval brassicourt ou genou en avant, cheval campé du devant, cheval panard du devant (autrement dit les jambes antérieures sont tournées en dehors); pour les membres postérieurs, cheval panard du derrière, cheval sous lui du derrière.

Les tares sont des tumeurs dures ou molles qui se trouvent au pourtour des articulations et le long des rayons osseux; elles gênent plus ou moins les mouvements des membres et sont cause très souvent de boitement. Un cheval vicieux est un animal qui a des "imperfections morales", certaines le rendront complètement inutilisables et même dangereux, tandis que d'autres n'empêcheront pas son utilisation et pourront dans certains cas être corrigées. Les habitudes vicieuses ou tics sont de diverses sortes. Par exemple le cheval qui se frotte la lèvre inférieure contre l'autre, le cheval qui se couche en vache, le cheval qui se balance d'un côté sur l'autre comme un ours, le cheval qui gratte du pied. Le tic résulte de l'ennui à l'écurie ou de la contagion par imitation.

Plus graves sont les vices proprement dits: chevaux peureux, chevaux rétifs, difficiles au ferrage, chevaux qui mordent, chevaux qui "prennent le mors aux dents", autrement dit, qui s'emballent.

Par divers procédés judicieusement employés et surtout par des caresses, il est possible d'arriver de dompter des chevaux vicieux, mais là encore l'expérience joue le plus grand rôle.

L'acquisition d'un cheval est une opération fort délicate, car elle met en présence deux personnes aux intérêts opposés et par conséquent tous les moyens de ruse risquent d'être employés de part et d'autre, surtout de la part du vendeur qui cherchera à "rouler" l'acquéreur, ce dernier devra donc posséder des connaissances spéciales et pratiquer un examen attentif et méthodique.

"Aimez-la, votre U.C.C."

Les congrès diocésains, pour ceux qui les suivent avec attention, sont un grand bienfait parce qu'ils permettent d'entendre des voix autorisées et de connaître leurs sentiments. Il faut retenir les idées maîtresses énoncées par Mgr Léon Fortin, P.D., curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, s'adressant au nom de S. Exc. Mgr Douville aux membres de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe réunis en congrès:

"Aimez-la votre U.C.C. Travaillez à la rendre encore plus puissante. Vous le savez, seule une association professionnelle forte est un solide rempart contre les abus des profiteurs. Elle est aussi un porte-parole puissant écouté par les dirigeants de la société. L'U.C.C., de plus, assurera la sauvegarde de nos foyers ruraux. On réalise aujourd'hui tout le sens de ce que disait Mgr Douville, il y a quelques années: "Dans l'après-guerre, l'U. C.C. sera l'unique planche de salut de la classe agricole"."

St-Elie d'Orford

(Sherbrooke)

Le 10 août 1948 était le jour de l'assemblée mensuelle du syndicat de l'U.C.C. M. M. Paul Bédard présidait. On a étudié un projet d'abattoir coopératif, les services qu'il pourrait rendre aux cultivateurs en leur permettant de vendre leurs produits à un prix uniforme et à mettre sur le marché un produit ayant un meilleur fini. Plusieurs membres seraient intéressés à prendre des parts dans une telle enterprise, si elle venait à se réaliser.

Fernand Roy, secrétaire

M. E. C. Manning, chef du parti du Crédit Social, en Alberta, qui vient d'être reporté au pouvoir pour un quatrième terme et avec une écrasante majorité.

Sainte-Agnès-Bellecombe

(Abitibi)

Une quarantaine de membres et non-membres assistaient à notre dernière assemblée. (Nos assemblées ont lieu le premier lundi de chaque mois). On remarquait M. Lionel Chouinard, président, MM. Hector Lagacé, vice-président, et les directeurs Frs Chouinard, Wilfrid Grondin et Donat Gendron.

Deux nouveaux directeurs ont été élus. Ce sont MM. Paul-Emile Truchon, en remplacement de M. Léonard Boulanger, sortant de charge, et Auguste Gaignard, remplaçant Aimé Ladouceur, sortant de charge. Il n'y eut pas d'autre changement dans le bureau de direction.

A cette assemblée, nous avons expliqué à ceux qui veulent de la chaux les moyens d'en obtenir.

Joachim Chouinard, secrétaire

LaBotonnais

(Laviolette)

L'assemblée de juillet a été employée à la préparation au congrès diocésain. Parmi les résolutions adoptées, nous demandons au parlement fédéral de faire baisser / stabiliser les prix des grains et moulées, et aussi de faire disparaître la hausse de 12½ pour cent sur les machines aratoires. Nous demandons au provincial de passer la loi des conventions collectives, et de subventionner le cultivateur ou colon pour l'achat d'un petit camion d'utilité générale.

M. Emerild Vaillancourt devient propagandiste des assurances en remplacement de M. W. Larouche.

Le vice-président, M. E. Vaillancourt, et le secrétaire, sont délégués au congrès diocésain qui aura lieu en septembre.

M. H. Bailey est nommé vérificateur des livres, à la place de M J.-A. Fortin nommé directeur.

Les machines aratoires du Syndicat sont placées individuellement chez des cultivateurs qui en ont soin. A chaque assemblée, nous lisons un chapitre des statuts et règlements de l'U.C.C.

Léonce Jean, secrétaire

Traitement du maïs au 2, 4-D

Des épreuves poursuivies à la station expérimentale du New-Jersey indiquent que le traitement au 2,4-D avant la sortie des plants, à raison de 1½ livre à l'acre, enraie très bien les mauvaises herbes sans trop incommoder le maïs. Les chercheurs de l'Etat de New-Jersey ont déterminé que la sensibilité des plants de maïs au 2,4-D diminuait rapidement jusqu'au huitième jour après l'ensemencement. La plupart des producteurs obtiennent des résultats tout aussi excellents en appliquant l'hormone herbicide quand les plants mesurent de 8 à 12 pouces.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT: M. Abel MARION, Sainte-Edwidge, Compton.
AUMONIER GENERAL: Le Rév. Père Léon LEBEL, S. J.
AUMONIER GENERAL ADJOINT: Rév. Père Charles St-Arnaud, S. J.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P. Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique Nicolet.
M. Delphis MAROIS, St-Augustin, Portneuf.
M. Lionel MARTIN, St-Polycarpe, Soulanges.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe Belzile, 516, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Remerciements à saint Isidore

MM. Raoul Boyer, de Saint-Rémi, comté de Napierville, Joseph Doyon, de Roquemaure, comté d'Abitibi ainsi que Fridolin Houle, de Victoriaville, remercient publiquement le patron de la classe agricole pour avoir obtenu, par Son intercession, des guérisons d'animaux.

St-Modeste

(Rivière-du-Loup)

Les délégués choisis pour représenter notre syndicat au congrès de St-Louis-du-Ha! Ha!, le 24 août dernier, étaient MM. Gérard Gendron, Léo Lebel et Albert Bossé.

Gérard Gendron, secrétaire

Résolutions...

(Suite de la page 16)

10. **Abattoirs.** Que les factures d'abattoir portent, imprimées, les notes suivantes: date, pesée, et prix.

11. **Oléomargarine.** Le Congrès s'oppose à l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada.

12. **Boissons alcooliques.** Que les autorités interdisent la vente des boissons alcooliques le dimanche; que tous les syndicats de l'U.C.C. et le bureau de l'Union appuient ce voeu.

13. **Broche à foin.** Qu'une plus grande quantité de broche à foin soit mise en disposition des cultivateurs.

14. **Bull-dozer.** Que le gouvernement donne les services gratuits de bull-dozer à condition que les cultivateurs paient le carburant nécessaire et nourrissent les opérateurs.

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic — J.-Alfred Bastien
761 Ouest, rue Ste-Catherine.
MONTREAL

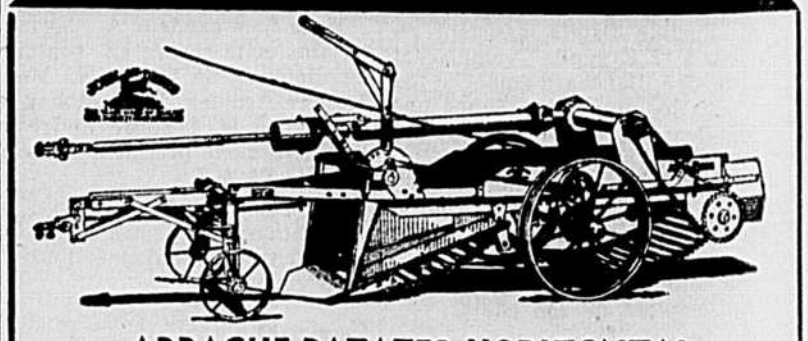

ARRACHE-PATATES HORIZONTAL
Les arrache-patates horizontaux John Deere, pour un et deux rangs, à tracteur, offrent les plus nouvelles caractéristiques pour arracher les pommes de terre proprement et facilement. Ligne de traction basse, à niveau — roues à chaine de transmission sur coussinets-billets — engrenages renfermés et lubrifiés automatiquement — pelles en acier forgé à charrue pour une plus longue durée. Adaptables à toutes les conditions.
Pour tous renseignements additionnels, consultez
DAVID W. ARMSTRONG
129, rue Van Horne, Tél: DO. 3509, Montréal

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Lettre d'un intérêt particulier pour nos lecteurs de St-Hyacinthe

Monsieur l'abbé Alphonse Beauregard, aumônier diocésain de l'U.C.C. à St-Hyacinthe, nous fait tenir une lettre qu'il recevait dernièrement de M. l'abbé Ls-Emile Girard, de Rochebeaucourt. Etant donné que cette paroisse a été ouverte par des colons, la plupart venus de la région maskoutaine, et que la lettre de M. l'abbé Girard constitue en quelque sorte une invitation aux jeunes gens du même diocèse qui projettent de s'établir sur des terres neuves, il nous fait plaisir de la reproduire dans cette colonne. En la parcourant, nos lecteurs se rendront compte que les gens du "nord" sont toujours actifs. Pour quelques-uns d'entre eux, ce sera un moyen de reprendre contact avec M. l'abbé Girard, natif de Ste-Rosalaie (Bagot), ancien vicaire à l'Ange-Gardien (Rouville qui, en 1935, partait avec des colons maskoutains pour les aider à ouvrir la paroisse de Rochebeaucourt.

Les personnes qui aimeraient avoir de plus amples renseignements sur la nouvelle paroisse dont parle l'auteur de la lettre n'ont qu'à communiquer à l'adresse suivante: Société de Colonisation du diocèse de St-Hyacinthe, 1895, rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.—La Rédaction.

ROCHEBEAUCOURT, le 4 août 1948.

Cher monsieur l'abbé Beauregard,

Je vous envoie quelques notes sur St-Hyacinthe de Despinassy, comme vous me l'avez suggéré.

Bien vôtre,
LS-EMILE GIRARD, ptre.

SAINT-HYACINTHE DE DESPINASSY

Despinassy est un canton de l'Abitibi qui est ouvert, cette année, à la colonisation. Il est situé au nord de Rochebeaucourt. Dans ce canton, il y aura deux paroisses. Nous colonisons cette année celle du sud, c'est-à-dire la partie située au nord de Rochebeaucourt. Elle a comme patron: saint Hyacinthe. Ce choix du titulaire a été inspiré par l'amour que Mgr l'Evêque d'Amos conserve à sa patrie d'origine et par reconnaissance envers Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe qui manifeste un grand zèle en faveur de la colonisation.

A Saint-Hyacinthe de Despinassy les aspirants-colons du diocèse de Saint-Hyacinthe sont bienvenus.

Le site de la future chapelle a été désigné par Son Excellence Mgr Desmarais, le 22 juin dernier, et il est sur la route de pénétration qui va à Kiask Falls.

Le sol de Despinassy n'est pas de qualité inférieure à celui de Rochebeaucourt. Le défrichement est facile à faire et il peut être effectué, en grande partie, avec l'aide de tracteurs "Bulldozers". Il y a très peu de bois pour le commerce: c'est dire que le défrichement devra être fait en vitesse, afin que les colons puissent au plus tôt devenir cultivateurs. Les lots entièrement boisés ne seront pas concédés avant 1950. D'ici là, sur ces lots, les colons feront un chantier coopératif pour y bûcher le bois nécessaire à leurs constructions et pour y gagner un salaire suffisant pour faire vivre leur famille.

Le ministère de la Colonisation procure le bois nécessaire à la construction de la maison et il accorde un octroi de $100 à celui qui construit sa maison.

Saint-Hyacinthe de Despinassy est à 22 milles de Kiask Falls où s'organisent actuellement les chantiers de la concession forestière de la "Canada Paper Company" et où il est question d'établir, à l'avenir, un barrage et une pulperie. Kiask Falls est aussi actuellement le terminus du nouveau chemin de fer, lequel passe à 2½ milles du futur village et le terminus du chemin sur lequel seront construites les deux églises qu'il y aura dans ce canton.

D'ici deux ans, les colons pourront organiser un chantier coopératif au sein de leur propre paroisse et plus tard à Kiask Falls dans les limites de la "Canada Paper Company" c'est-à-dire à 22 milles de leur foyer.

Les organisations coopératives sont nécessaires au développement rapide d'une paroisse nouvelle. Aussi il faudra y fonder, le plus tôt possible, un magasin coopératif, un syndicat de travail et une caisse populaire.

La manière de faire de la colonisation a évolué considérablement depuis quelques années. Il ne se fait plus de cette colonisation de misère qui a découragé tant de bonnes volontés. La mécanique facilite le travail du colon. Cependant, sa tâche demeure encore assez rude pour lui mériter les beaux titres de "pionniers et de bâtisseurs de pays".

Ls-Emile Girard, prêtre,
Rochebeaucourt.

Une rencontre sur la route de Chicoutimi-Saint-Siméon ! Les jeunes enfants de M. Médéric Bergeron, de la Rivière-Eternité, indiquant à M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., à quel endroit l'on trouve les plus beaux bleuets.

Rapport sur l'état des cultures et les fléaux agricoles dans Québec

Période du 7 au 21 août 1948

La division agricole du Bureau des Statistiques publie son sixième rapport traitant de l'état des cultures et des fléaux agricoles. Ces rapports reposent sur les renseignements communiqués par les agronomes officiels et le Service de l'Information et des Recherches.

Etat des cultures

Les travaux de fenaison étaient maintenant terminés par toute la province, sauf dans les régions de Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue et Saguenay où les cultivateurs s'empressaient d'engranger le foin qui restait encore sur le champ. Le volume de la récolte est inférieur à celui de 1947, mais se compare avantageusement avec la normale. — Les pluies de la dernière quinzaine ont amélioré sensiblement l'état des pâturages sans cependant rendre au sol toutes les réserves d'humidité que la sécheresse du mois de juillet lui avait enlevées. La moisson est actuellement en cours et les perspectives de la récolte dépassent les prévisions faites au début de la saison. Les cultures maraîchères et industrielles laissent également prévoir des rendements élevés tant l'apparence des jardins et des champs est belle et prometteuse. La récolte des pommes de terre, du lin et du tabac sera particulièrement bonne. En résumé, nous pouvons dire que le volume de la production agricole sera supérieur à celui d'une année normale.

Au 21 août 1948

Région 1. Gaspésie

La fenaison tire à sa fin et le foin engrangé est de qualité satisfaisante. Les cultures maraîchères ont belle apparence et les perspectives de la récolte sont bonnes.

Région 2. Bas St-Laurent

La coupe du foin est à peine terminée; la récolte est inférieure à celle de 1947 mais elle se compare avantageusement à la normale. L'herbe des pâturages est rasée et peu fournie. La moisson des céréales débute et de bons rendements sont prévus. La production de la pomme de terre et des autres légumes sera supérieure à celle des années passées.

Région 3. Québec

Les pâturages sont bons sur les terres fortes et médiocres sur les terres légères. Cette constatation s'applique également à la récolte de foin qui est bonne sur sol lourd et moyenne sur sol léger. La moisson est en cours et on anticipe une récolte de 20 à 25 pour cent meilleure que la normale.

Région 4. Cantons de l'Est

Bien que les pâturages et les regains de prairie aient bénéficié des dernières pluies, les méfaits de la sécheresse se font encore sentir. La fenaison est terminée. La moisson commence et les rendements s'annoncent plus élevés qu'en 1947. Les jardins ont belle apparence.

Région 5. Richelieu

La moisson des céréales est très avancée et la récolte plus abondante qu'en 1947. L'état des pâturages est plutôt pauvre et la production laitière inférieure à l'an dernier à pareille date. L'apparence des jardins est belle et les perspectives de la récolte favorables.

Région 6. Trois-Rivières

Les dernières pluies ont amélioré l'état des pâturages et la production laitière semble à la hausse. La moisson débute et les rendements à l'acre sont meilleurs que l'an dernier. Les jardins et les champs de tabac jaune laissent prévoir une bonne récolte.

Région 7. Sud de Montréal

Pas de rapport.

Région 8. Nord de Montréal

Pâturages et regains de prairie se sont améliorés au cours de la dernière quinzaine. La moisson tire à sa fin; le grain est pesant et les rendements élevés. Les jardins ont belle apparence et les perspectives de la récolte sont bonnes.

Région 9. Outaouais

La moisson des grains est en cours; les épis sont pesants et bien fournis. Les cultures maraîchères ont bénéficié des dernières pluies et la récolte s'annonce satisfaisante.

Région 10. Abitibi-Témiscamingue

La fenaison tire à sa fin. Pâturages et regains de prairie sont bien fournis et la production laitière atteint un niveau supérieur à celui de 1947 à pareille date. La moisson est à ses débuts et les cultivateurs anticipent de bons résultats.

Région 11. Saguenay

Pas de rapport.

Les fléaux agricoles

INSECTES: Cette quinzaine est surtout caractérisée par les dommages causés en plusieurs endroits par les sauterelles, particulièrement sur l'Ile de Montréal et dans la

(Suite à la page 21)

TEMPERATURE

(QUESTIONS

Puisque nous aimons tous parler de la pluie et du beau temps, essayons au moins d'en parler en connaissance de cause. Il y a toute une série de croyances populaires très répandues. Mais nos affirmations sont-elles toujours vraies? Tâchez de répondre correctement aux questions suivantes:

1. En général, les jours les plus courts de l'année sont-il également les plus froids? Cette question vous rafraîchira, peut-être...

2. Le baromètre dont l'aiguille est haute indique toujours le beau temps. Vrai ou faux?

3. Est-il vrai ou faux qu'aux changements de lune correspondent des changements de temps?

(REPONSES)

1. C'est faux. Les 21, 22 et 23 décembre sont les jours les plus courts de l'année. Or, jusqu'à la fin de janvier, la terre dégage plus de chaleur qu'elle n'en reçoit du soleil, réchauffant ainsi l'atmosphère. Le temps le plus froid survient en général quand l'échange de chaleur s'équilibre.

2. Faux également. Ce n'est pas la situation de l'aiguille barométique qui importe, mais la direction dans laquelle elle penche. Un baromètre qui baisse régulièrement, même s'il est encore haut annonce d'une façon à peu près certaine l'approche du mauvais temps.

3. C'est faux encore. Cette opinion erronée est des plus répandues. Or, toutes les expériences démontrent que les changements de pression barométrique, qui correspondent aux changements de temps, sont indépendants de l'état de la lune.

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Les 1er et 2 septembre, incertain.
Du 3 au 5 septembre, éclaircie.
Du 6 au 10 septembre, frais et venteux.

"LE MONDE RURAL"

Du 1er au 4 septembre, beau et frais,
Du 5 au 8 septembre, nuageux.
Du 9 au 11 septembre, plus chaud, clair.

HEURE MOYENNE DU SOLEIL

Lever: du 5 au 11 septembre, 5.29 heures A.M.
Coucher: du 5 au 11 septembre, 6.26 heures P.M.

LA LUNE DE SEPTEMBRE

Nouvelle lune, le 3 septembre, à 6.21 heures A.M.

Premier quartier, le 10 septembre, à 2.05 heures A.M.

Pleine lune, le 18 septembre, à 4.43 heures A.M.

Dernier quartier, le 26 septembre à 0.07 heure A.M.

RADIO

La survivance française

Le Comité de la Survivance célèbre cette année le dixième anniversaire de sa fondation effective. Il tint en effet sa première session plénière à l'Université Laval en octobre 1938. L'un des directeurs du Comité, le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., docteur ès lettres et auteur de plusieurs ouvrages historiques, évoquera, dans une causerie radiophonique les dix années de vie du Comité de la Survivance.

Cette causerie sera relayée par tous les postes du secteur français de Radio-Canada. Elle aura lieu le quatre septembre, de six heures à six heures et quart du soir. Nous invitons tous les amis du Comité à être aux écoutes pour entendre le distingué conférencier.

Le réveil rural

Semaine du 5 septembre 1948

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil Rural" pour la semaine du 5 septembre 1948:

Le dimanche, 5
1h.00 à 1h.15 p.m. Jardins plantureux, jardins fleuris. Conférencier: Stéphen Vincent.

Le lundi, 6
12h.30 à 12h.59 p.m. Conseils agricoles de la semaine. Conférencier: Georges Maheux.

Le mardi, 7
12h.30 à 12h.59 p.m. Chansons de chez nous avec Jacques Labrecque.

Le mercredi, 8
12h.30 à 12h.59 p.m. Yvan Frenette, lauréat des Clubs 4H

Le jeudi, 9
12h.30 à 12h.59 p.m. Conférence sur des sujets agricoles.

Le vendredi, 10
12h.30 à 12h.59 p.m. Les chansons de Marguerite Paquet.

Le samedi, 11
12h.30 à 12h.59 p.m. Conférence par Charles-Emile Ste-Marie, de la ferme expérimentale de l'Assomption.

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES.

BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville **MONTREAL**

AIGUISAGE

ATTENTION CULTIVATEURS! Lames de tondeuse aiguisées par experts, sur émery, fini à l'huile, 35c le set, garanties pour tondre votre troupeau. Réparons tout ce qu'il y a de défectueux, vendons tondeuses et accessoires. **L'AIGUISERIE RURALE INC., Baieville, Co. Yamaska.**

A VENDRE

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond modèles droits avec 2 tiroirs $8.95. Plus récents modèles $11.95 Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante à 2 tiroirs $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs $20.95. Singer droites $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix $32.95. Très récentes $39. - $42. - $50. Machines à pièces pour cordonniers $38. - $42. Machines de tailleurs Singer $26.95 $32.95. Machines SINGER électriques portatives avec nouvelle boîte et nouveau moteur $85. Emballage en plus $1. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5 d'accompte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.**

POELES électriques neufs avec fourneau $55 — machine à laver neuve $125 — moteur électrique pour machine à coudre $26 - escompte de 5% pour toute commande de deux articles et plus. **L. ROY, Boîte 435, Iberville, Qué.**

POULIES ET ARBRES DE COUCHE pour machineries diverses, toutes dimensions. Aussi grand nombre de sacs à sucre en coton, 20c chacun. **JOS. LEBEL ENRG., 540, rue Villeray, Montréal.**

A VENDRE POULAILLER neuf de 1,000 poules, bâti en blocs de cèdre et divisé en quatre parquets de 250 poules chacun, avec 700 poulettes de 7 mois de race **P. R. R.** Autre poulailler neuf de 16 X 32, bâti en bois avec ripe de bois dans les murs. Un incubateur Jamesway capacité 2,940. S'adresser à **BOITE 18, La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal.**

COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 SUPERBES COUVRE-LITS en chenille pour lits simples et doubles, dans toutes les couleurs bien tissés $4.99. Aussi couvre-lits en chenille avec dessin de PANIER, couleurs variées, complètement recouverts de chenille, grandeur: 90 x 100 — $8.98. Toutes ces marchandises sont de première qualité et expédiées C. O. D. plus frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. S'adresser à **HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.**

TRACTEUR CATERPILLAR No 15, en parfaite condition avec charrue à neige adaptée. Prix attrayant. **LES PP. TRINITAIRES, St-Bruno, Co. Chambly, Qué.**

TOITURE — Deuxième qualité, bardeaux, revêtements et rouleaux de papier. Prix intéressants. S'adresser à **D.-W. ARMSTRONG 129 Van Horne, Montréal 14. Tél. D. 3509**

SACS EN COTON, vides, de sucre, sans trou ni déchirure, coton épais, mesure 36 X 40, $3.15 la douz. Les mêmes sacs vides de sucre, lavés, blanchis, repassés, tout impression enlevée, $3.55 la douz. poste payée. Envoyez mandats, les commandes C. O. D. vous coûteront .25 en plus par commande. Ecrivez pour nos prix spéciaux sur quantités de 100 et plus. **LA COMPAGNIE RACINE, 3167 Ste-Catherine Est, Montréal.**

CHANSONS à vendre en français. Populaires Cow-Boy ou comiques — 30 pour $1 ou 75 pour $2. **NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Québec.**

COUPONS

SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE — 500,000 lbs toujours en mains. Demandez notre liste gratis. **LISIERES** de tapis en soie, 70 lbs pour $3.50. S'adresser à **ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal 18.**

BATTEUSE spéciale pour trèfle et luzerne à vendre en bonne condition. **EUGENE MENARD, Les Cèdres, Co. Soulanges, Qué.**

CHAINES pour tracteurs: 9 X 24 ou 10 X 24 — $24. 10 X 28 — $28. 9 X 32 — 42. 9 X 36 — $36. 9 X 38 — $33. 9 X 40 — $40. Les commandes C. O. D. sont acceptées. **GERARD D'ARAGON, Thurso, Qué.**

5,000 CANNES à mélasse vides, 90 gallons $2.75 chacune plus taxe provinciale. Aussi barils de métal "Druma" — 45 gals. très propres pour tout usage — $5.50 plus taxe. Pas de commande C. O. D. Envoyer argent ou bon de poste. **JOS. LEBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

DELCO complet "32 Vtl", batteries de verre, le tout en parfait ordre, pouvant éclairer salle, presbytère, église, magasin. Prix attrayant. **PRESBYTERE DE SAINT-ANTONIN (Témiscouata).**

JUMENT ROUGE 6 ans, poin, semoir à blé-d'Inde neuf, refroidisseur à lait "De Laval" tout neuf, à vendre. **JEAN DUFOUR, St-Mathias, Bord de l'eau, Qué.**

ANIMAUX A VENDRE

COCHONS REPRODUCTEURS YORKSHIRE enregistrés, classés X X X, âgés de 5 mois et plus, mâles et femelles. **GEORGES RICARD, St-Michel de Napierville, Qué.**

YORKSHIRES, mâles et femelles, classés XXX, âge 6 mois. Taureau Ayrshire 14 mois, éligible AA. Ensileur International en très bon état. **ELPHEGE LAGACE, R. R. No 1, St-Hyacinthe, Qué.**

BOEUF "Holstein" âgé 8 mois, enregistré, dont la mère et le père sont classés. S'adresser à **FERNANDO VENNE, Lachenaie, (L'Assomption), Que.**

25 VACHES fraîches vêlées et devant mettre bas, à vendre. S'adresser à **A. GUERTIN, Verchères, Co. Verchères. Tél. 19.**

COMPTABLES AGREES

J. BEGIN, Comptable agréé, licencié en lois et sciences commerciales. 940, **rue Cherrier, Montreal. Tél. Amherst 5507 — 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. 4-1462.**

COMMERCE A VENDRE

MOULIN à scie, 3 camions, maisons meublée, dépendances, chevaux et voitures, bois en quantité. Sacrifiera, à termes si désiré. **M. BLAIS, St-Théodore de Chertsey, (Montcalm).**

Les petites annonces

Qu'avez-vous a vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut . . .

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot.— Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement PAYABLES D'AVANCE.

Toute lettre à ce sujet ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

Département des petites annonces, La TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Le TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

DIVERS

POUX ET AUTRES PARASITES LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous poste payée. Pas de C. O. D. Pas de timbre. Ecrivez: **AGENCE NERVITAL case postale 3, Station Delorimier, Montréal.**

SOUDEURS: "ARC A SOUDER" MAGIC 110 volts AC-DC, soude, ramollit, coupe tous les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la Marine. — garantie d'un an. Idéal pour la ferme. **MAGIC WELDER MFG. Co., 239 CE Canal St., New York City.**

IMPRIMERIE SENNEVILLE, faire-part de fantaisie et autres, ouvrage commercial, prix raisonnable, satisfaction service prompt, qualité, satisfaction, écrivez aujourd'hui. **IMPRIMERIE SENNEVILLE, La Baie, Yamaska, Qué.**

PEINTURE GARANTIE: intérieure et extérieure — $3 le gallon. EMAIL $4.50 et $6.50 gallon. BLANC MAT $4.50 gallon. Toutes couleurs. Adressez vos commandes à: **ECONOMIC PAINT, 1233, rue Wolfe, Montréal.**

COURS PRIMAIRE par correspondance pour enfants malades, infirmes, arriérés. Professeur diplômé, expérimenté. S'adresser: **L'ECOLE AU FOYER, 1045 Est Marie-Anne, Montréal 34, Qué.**

SPECIAL: 20% d'escompte sur électriseurs de clôture, 15% sur pompes électriques à l'eau, sertisseuses à la main et à pouvoir, ordinaires et automatiques, extracteurs de jus, égreneuses à blé-d'Inde, etc. Prix spéciaux sur boîtes à conserves et étiquettes. Aussi miel, abeilles et matériel apicole neuf et usagé. Catalogue sur demande. **J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.**

PROTEGEZ VOTRE TOIT! Les vieux toits percés se remettent à neuf avec la peinture d'amiante liquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Fret payé. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratis. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY Dépt F, 454 King, St. W., Toronto.** Notre 58e année.

MOULIN A FARINE COMPLET à vendre, installé à neuf en 1935. Deux systèmes, un "Midget Marvel", capacité 50 barils et un autre système de capacité de 35 barils, y compris l'engin semi-diesel 25-35 forces. Vendra à tout prix. S'adresser à **Mme Vve VALERE LANDRY, Pont-Landry, Gloucester, N.-B.**

ACHETEZ et revendez les meilleures huiles à moteur en pintes, 5 gallons, barils, etc., scellés et lithographiés, garanties par 20 années d'existence. S'adresser à **PENNSYLVANIA GASOLINE LTD., 1245 St-Grégoire, Coin Brébeuf, Montréal.**

AVICULTEURS et Maraîchers. Nous fabriquons cages à volailles et à dindes, boîtes à tomate et salade. Prix sur demande. **MODERN WOOD BOXES ENR., 151, St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, P. Q.**

TRANSFORMEZ vos vieilles couvertures de laine en de magnifiques couvertures avec nouveaux brins, dans les plus récentes couleurs. Véritable économie. Faites sur commande directement du fabricant. Demandez notre catalogue aujourd'hui même. **DEPT 90, Midland Mills, Midland, Ont.**

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCES — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, St-Hyacinthe, P. Q.**

-GRATIS-

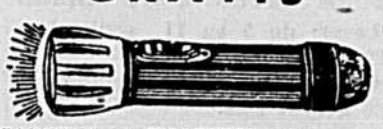

GARÇONS et FILLETTES. Gagnez de belles primes, set de toilette, caméra, musique à bouche, missel, chapelet, canif, robe, drap finette, etc., ou de l'argent 30%. **Vendez notre nouvel assortiment d'images religieuses, 28 images à 25 cents chacune.** Total $7.00. Vous avez droit à $2.10 en argent ou la prime de votre choix parmi notre bel assortiment de primes. Demandez 28 images et la circulaire de cadeaux gratuits à

ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué., Dépt T.

HOMMES DEMANDES

HOMME DE FERME D'EXPERIENCE, 30 ou 40 ans célibataire ou seul, propre, actif, sobre de préférence avec connaissance en jardinage, soin des gazons et fleurs, pour "SUN VALLEY FARM", Val Morin, centre de touristes des Laurentides, 50 milles de Montréal. Equitation en été et ski en hiver. Place d'avenir à l'année pour homme qualifié. Bon salaire. Besoin immédiat. Références exigées. Ecrire, **R. CLOUTHIER, chambre 284, Gare Windsor, Montréal, ou téléphonez le soir, après 7 heures, à Montréal, ATlantic 3973.**

HOMMES DEMANDES

CULTIVATEURS sérieux connaissant animaux. Un par paroisse, localisé avantageusement pour devenir notre dépositaire. Pas un agent obligé de voyager mais nous demandons représentant officiel des Produits OKA VETERINEX, remèdes vétérinaires efficaces. Fournissons littérature gratuitement. Revenu additionnel pour vous. Payons commission raisonnable. Ecrivez pour renseignements qui vous intéresseront certainement. **LABORATOIRE DOLLARD, 653, rue Villeray, Montréal.**

HOMME marié pour industrie laitière et grande culture. Références exigées. Logé, 15 milles de Montréal. **ECRIRE CASE 43, La Terre de Chez Nous, 515 ave. Viger, Montréal.**

INSTITUTRICES

INSTITUTRICES diplômées demandées par la Commission Scolaire St-André de Sutton. S'adresser à **ERIC POISSANT, Sec.-Trés. Sutton (Brôme).**

LA COMMISSION SCOLAIRE de Clermont demande des institutrices diplômées. Salaire $800 par année. Degré des cours: 1 à 7 inclusivement. Degré du brevet, certificat médical et de moralité exigés. Pour plus amples renseignements adressez-vous à **GERARD MIRON Sec.-Trés., St-Vital de Clermont, Abitibi ouest, Qué.**

MACHINES AGRICOLES

ARRACHE-PATATE à chevaux ou à tracteur, planteur et ramasseur à patate, charrue à tracteur 2 et 3 raies, faucheuse à tracteur sur pneus, semoir à chaux ou à engrais chimiques, chariot à foin pour rail d'acier ou bois, chariot à fumier à chaîne ou à manivelle, carcan à vache, courbe pour port à vache, pompe électrique. S'adresser à **ARMAND CHAMPOUX, 36, rue Notre-Dame, Warwick, P. Q.**

A ACHETER, TRACTEUR "Ford" à système Ferguson. Ecrire détails, prix et année à **JENNOTTE FRERE, Ste-Madeleine, R. R. No 1, St-Hyacinthe, Qué.**

TRACTEUR "CASE" De Laval — Pompes, Poêles L'Islet — Fixtures électriques. Réparation de tous genres, Pompes à calcium. Tracteurs toujours en mains. Prix raisonnable. Pour toutes commandes et informations, écrire à **T.-AUGUSTE NADEAU, Distributeur, Ste-Martine, (Châteauguay). Tél. 71-3.**

TRACTEUR "Ford" 1947 à vendre en parfaite condition. S'adresser à **GEORGES CHAPLEAU, Côte Terrebonne, Terrebonne, P. Q.**

UN TRACTEUR No 30 Massey-Harris comme neuf, à vendre. S'adresser à **GERARD LAPALME, Chambly Bassin, (Chambly).**

LIEUSE à blé-d'Inde en parfait ordre à vendre. S'adresser à **ALBERT CHAPUT, Varennes (Picardie), Co. Verchères.**

TRACTEUR et charrue "International" modèle 1940, à vendre au prix de $600. S'adresser à **FERNANDO VENNE, Lachenaie, Co. L'Assomption, Qué.**

COUPE-ENSILAGE McCormick Deering, grosseur moyenne, au complet avec souffleur en parfait ordre, à vendre au prix de $125 ou à voir chez **EDMOND MANIMGHAM, Lyster Station, P. Q.**

TRACTEUR "Cockshutt" 70 avec charrue en bon ordre. S'adresser à **M. CHAM GREGOIRE, St-Esprit, Co. Montcalm, Qué.**

ON DEMANDE

ACHETONS oeufs classés ou non. Payons suivant classement. Aussi volailles et dindes de toutes races. Prix du marché. S'adresser à **NAPOLEON GAGNE, 2037, rue Amherst, Montréal. Tél. Amherst 1549.**

ACHETERAIS tracteur sur crampons, toute marque. **A. LAVOIE, St-Lucien, Comté Drummond, Qué.**

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. S'adresser à **QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215 rue Dorchester, Québec.**

COUPLE DEMANDE

FERMIER. Couple en bonne santé, sans enfants, pour ferme près de Ste-Agathe. Ouvrage à l'année, bon salaire, position d'avenir pour le couple qualifié. Références et expérience exigées. Qualifications requises: l'homme, connaissance de la culture générale, des animaux, de l'entretien du gazon et des fleurs, être propre et avoir beaucoup d'ordre. La femme, être propre et bonne ménagère. S'adresser **1750, RUE ST-DENIS, Montréal.**

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt "C. N." Station "E", Montreal.**

PHOTOGRAPHIES

VOTRE PHOTO ENCADREE MIROIR A L'ENDOS

ENVOYEZ-NOUS vos négatifs favoris et nous vous ferons de jolis miroirs avec votre photo à l'endos. Prix .25 chacune ou 5 pour $1. Colories, .15 chacun de plus. Films développés: rouleaux de films développés et imprimés, .25 chacun. Impressions toutes grandeurs .03 chacune. Ajoutez taxe de vente et frais de poste. **SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dépt "TT" Station Outremont, Montreal.**

AMATEURS

FILMS développés gratuitement. Impressions toutes grandeurs 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier Montreal.**

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. FILMS développés, imprimés, 25c Impressions 3c. Agrandissement gratuit. Ajoutez 5c frais de poste. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt. D, Montréal.**

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 X 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. **R. SYLVAIN C. P 157, Station R. Montréal 10.**

POUSSINS - POULETTES

POULETTES certifiées grisse ou Hybrides âgées de 3 à 4 mois, à vendre. S'adresser à **POLYDORE LEDUC, Ile Perrot, Co. Vaudreuil. Tél. 2188.**

PENDANT que nous incubons seulement sur comande, nous avons quelques poulettes et non-sexés en croissance pour livraison immédiate. Si vous en êtes à court, nous vous suggérons grandement de vous en commander pour les bons marchés. **BRAY HATCHERY, 122 John N., Hamilton, Ont.**

A VENNDRE: 1000 poulettes grises R. O. P. prêtes à pondre. S'adresser à **RENE SABOURIN, Ste-Scholastique, Co. Deux-Montagnes.**

REPRENEZ profits perdus. 2000 poulettes grises âgées 5 mois, à vendre. **PHILIPPE GUIBORD, Fermes J.-J. Joubert & Fils, St-Vincent-de-Paul, P. Q.**

REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Tha-La GIRARD** spécialiste des voies respiratoires. **St-Félicien, Co. Roberval, P. Q. Agents demandés.**

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, Preston, Ont.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 la boîte. **MONASTERE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Que.**

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles pédiodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femmes et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelle, ou envoyez $2, en mandat-poste au **Dr JOS. COMTOIS, A.-B., St-Bathélemi, P. Q.**

TERRES A VENDRE

TERRE SITUEE SUR la rivière Yamaska, 150 arpents, maison 8 pièces, 3 granges, étable ciment, silo neuf, porcherie, eau au robinet, électricité partout, chemin ouvert pour l'hiver, 2 milles du village, 7 milles de St-Hyacinthe. **AURELIEN PREGEAU, St-Damase, Comté St-Hyacinthe, Qué.**

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE avec ou sans roulant à Oka. **ERNEST DUROCHER, La Trappe, Oka.**

TERRE 215 arpents, 5 milles Coaticook, 2 milles village Dixville, église, beurrerie, magasin, école, service d'autobus, station. Bâtisses modernes, eau courante, gros roulant, sucrerie, trayeuse, 25 vaches, 25 taures, 4 chevaux, 50 cochons. Vendra avec ou sans roulant. S'adresser à **RAOUL RIENDEAU, Coaticook, R. 4. Tél: 619-13.**

TERRE à vendre située entre Cookshire et Bury, 200 arpents, 800 cordes de bois. Eau chaude et froide. **OSBORNE QUINN, Cookshire, Que.**

DANS VILLAGE LAURIER STATION, terre 80 arpents en culture, 30 en bois de chauffage, grange, maison, deux chevaux, machines aratoires. Aussi épicerie attenante à la maison, gros commerce d'oeufs, faisons classement. A vendre, cause: maladie. **ANDRE LAROCHE, Laurier Station, (Lotbinière), Qué.**

TERRE 128 arpents, 1½ mille village, à vendre. S'adresser à **THEOPHILE CHAPUT, Petit Bois, Varennes, Qué.**

TERRE DEMANDEES

PETITE TERRE de 15 à 20 arpents demandée près de Montréal. S'adresser à **CASE POSTALE 60, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.**

ANNONCE COLLECTIVE

ATTENTION, ATTENTION, CULTIVATEURS! Nouveau paratonnerre en cuivre approuvé et inspecté par le Gouvernement. Consultez mes prix. Adressez-vous immédiatement à **GEORGES ROUSSEAU, licencié, Pierreville, Co. Yamaska.**

-GRATIS-

Dépt. F., 1, rue Victoria, Lévis, P.Q.

Un petit...

(Suite de la page 4)

engagés dans une entreprise individuelle. Le mot collectif est un mot parfois utilisé et qui paraît odieux à certains.

"Je nie énergiquement qu'un cultivateur membre de sa coopérative soit moins un entrepreneur individuel que son voisin pas à la coopérative. J'affirme que la coopération est tout simplement un outil dont les cultivateurs sont libres de se servir pour améliorer leur situation. La coopération, c'est un moyen utilisé afin d'appliquer des méthodes modernes d'affaires aux exploitations agricoles.

"J'affirme que le cultivateur qui appartient à une coopérative est un entrepreneur individuel libre tout autant que le marchand ou l'asocié et tout autant que n'importe quelle corporation.

"Quand vous organisez une coopérative ou quand vous y adhérez, vous agissez ainsi pour une raison: le service, non le profit. Si votre problème en est un de crédit, vous pouvez adhérer à une coopérative de crédit. Si vous n'êtes pas satisfait des prix que vous devez payer pour le service de la mise sur le marché de vos produits, vous pouvez organiser votre propre entreprise qui verra à mettre vos produits sur le marché sans payer les autres pour faire ce même travail. Si vous croyez économiser en vous procurant en groupe les produits d'utilité professionnelle dont vous avez besoin, vous pouvez le faire. Peut-être même désirez-vous une organisation qui puisse vous rendre de multiples services? Libre à vous.

"Le point est que votre coopérative n'est pas une organisation dont le but soit le profit. C'est une agence qui vous aide à exploiter votre ferme plus librement et pour votre seul profit.

"C'est pour cette raison que je répète que les coopératives sont des aides à l'entreprise individuelle libre et qu'elles sont aussi américaines que les familles rurales qu'elles aident à sauver."

(a suivre)

M. HARDY, agronome.

François Pilote

(1811-1886)

François Pilote naquit à Saint-Antoine-de-Tilly (comté de Lotbinière) le 4 octobre 1811, du mariage d'Ambroise Pilote et de Marguerite Coulombe. Il fit ses études au Séminaire de Québec et reçut la prêtrise le 9 août 1835. Après avoir enseigné la théologie durant deux ans au Séminaire de Nicolet, l'abbé Pilote fut quelques mois à la Rivière-Ouelle puis devint professeur et assistant-directeur du nouveau collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis directeur, de 1838 à 1853, et enfin supérieur, de 1853 à 1862. Sa santé lui faisant défaut, l'abbé Pilote fit un voyage d'un an en Europe et revint à Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il devint procureur du collège, de 1863 à 1870. Il a donc participé à la direction du collège de Ste-Anne durant trente-trois ans, à une époque héroïque puisqu'on en était encore pour ainsi dire à la phase de fondation. De plus, il fonda l'Ecole d'Agriculture, qui est devenue l'une de nos institutions les plus méritantes en 1860, l'abbé Pilote prit la direction de la cure de Saint-Augustin (comté de Portneuf) où il fonda un couvent en 1882 et mourut, le 5 avril 1886.

Publications gratuites

Le ministère fédéral de l'Agriculture vous enverra gratuitement, sur demande, l'une ou l'autre des publications suivantes. Adressez-vous au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada. Votre lettre n'a pas besoin de timbres-poste.

Inutile de faire votre demande par l'intermédiaire de "La Terre de Chez Nous". Ecrivez directement à Ottawa, à l'adresse donnée ci-dessus, et... épargnez un timbre!)

"Alimentations des porcs" (Feuillet spécial numéro 5.)

"L'appréciation de la Carcasse du porc" (Publication numéro 542).

"Le choléra du porc" (Publication no 665).

"Le classement des porcs au croc ou "en carcasse" (Feuillet spécial no 48).

"Le petit lait dans l'alimentation des porcs" (Feuillet spécial no 76).

"La trémie à porcs, ou nourisseur automatique" (Publication no 601.)

"Frais de distribution dans le commerce de gros de fruits et de légumes" (Publication no 652)

"Le commerce des produits agricoles périssables à Ottawa" (Publication no 667).

"Le bon emploi de la main-d'oeuvre et du matériel de la ferme dans l'Est du Canada" (Feuillet spécial no 26).

"La place des porcs sur les fermes de l'Ontario" (Publication no 725).

"Problèmes de la colonisation dans le Nord du Nouveau-Brunswick "Publication no 764).

"Problèmes de la colonisation dans le nord-ouest du Québec" (Publication no 758).

Benoit Bertrand (4).

Les loups et les brebis

Après mille ans et plus de guerre déclarée,
Les Loups firent la paix avec les Brebis.
C'était apparemment le bien des deux partis:
Car, si les Loups mangeaient mainte bête égarée
Les Bergers de leur peau se faisaient maints habits.
Jamais de liberté, ni pour les pâturages,
Ni d'autre part pour les carnages:
Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens.
La paix se conclut donc: on donne des otages:
Les Loups, leurs Louveteaux; et les Brebis, leurs Chiens,
L'échange en étant fait aux formes ordinaires,
Et réglé par des commissaires.
Au bout de quelque temps que messieurs les Louvats
Se virent loups parfaits et friands de tuerie,
Ils vous prennent le temps que dans la bergerie
Messieurs les Bergers n'étaient pas,
Etranglent la moitié des Agneaux les plus gras,
Les emportent aux dents, dans les bois se retirent.
Ils avaient averti leur gens secrètement.
Les Chiens qui, sur leur foi, reposaient sûrement,
Furent étranglés en dormant.
Cela fut si tôt fait qu'à peine ils le sentirent;
Tout fut mis en morceaux; un seul n'en échappa.

Nous pouvons conclure de là
Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.
La paix est fort bonne de soi;
J'en conviens: mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi?

La Fontaine

Avec le sourire

Pas si fou

Dans le parc d'un asile d'aliénés, un homme est assis pêchant dans un parterre de fleurs. Un visiteur, amical, se dirige vers lui et lui demande:

—Combien en avez-vous pris aujourd'hui?

—Vous êtes le neuvième, réplique l'homme.

Réponse d'avocat

—Vous avouez avoir tiré sur un nègre?

Oui, monsieur le commissaire, mais . . . c'était avec une cartouche à blanc.

Suflation

Ce pic est à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

—Quatre mille? je croyais qu'il n'était qu'à 2,000.

Tout a tellement augmenté depuis la guerre!

La population rurale française

La proportion rurale exclusivement française de la province de Québec (en 1941) est de 41%, comparée à 36% pour l'ensemble de la population rurale québécoise. Dans les autres provinces, la proportion rurale française par rapport à l'ensemble de la population rurale s'établit de façon encore plus marquante: soit 80% par rapport à 60% pour le Nouveau-Brunswick, de 44% à 38% pour l'Ontario, de 68% à 56% pour le Manitoba, et ainsi de suite.

Les Canadiens de langue française sont plus ruraux que les autres.

(L'Aide à la Colonisation)

Les rats sont à l'affiche

Les rats sont plus insupportables que jamais! Voici maintenant que tout comme des vedettes, ils se font prier pour paraître devant la caméra des cinéastes! L'incident s'est produit alors que les techniciens de l'Office national du film tournaient du métrage sur ces vandales à quatre pattes. Le premier soir tout alla mal. Les rats firent leur apparition, mais dès que s'allumèrent les réflecteurs et que la caméra se mit en mouvement, pfft, ils disparurent. Le deuxième soir cependant, on laissa fonctionner la caméra pendant une heure ou deux, si bien que messieurs les rongeurs, maintenant habitués au bruit, vaquèrent à leurs occupations comme si rien n'était. Cette nouvelle réalisation de l'Office du film s'intitule: *Mort aux rats.*

Êtes-vous si malin?...

Lisez les questions sur la colonne de gauche en prenant soin de couvrir la colonne de droite qui contient les réponses. Indiquez, après ce test, les réponses manquées pour ensuite les graver dans votre mémoire. C'est un exercice facile et un passe-temps utile.

QUESTIONS	REPONSES
A quelle distance nous trouvons-nous du soleil?	—Approximativement à 93,000,000 de milles.
Contre quelle maladie emploie-t-on l'insuline?	—Contre le diabète.
Qu'est-ce que l'inflation?	—La baisse de la puissance d'achat de l'argent.
Combien y a-t-il de variétés de chiens?	—Environ 200.
A quoi la médecine emploie-t-elle les vers des mouches à viande?	—Dans les infections; ces vers ne mangent que les tissus morts et laissent vivre le autres.
D'où tire-t-on la saccharine?	—D'un goudron de houille; elle est 500 fois plus sucrée que le sucre.
Pourquoi les arbres arrêtent-ils de grandir?	—Parce qu'ils ne peuvent faire monter leur sève plus haut.
Quel était le métier de saint Paul?	—Constructeur de tente.
Qu'est-ce qui peut être allongé en coupant les deux bouts?	—Un fossé.
Pourquoi dit-on faire l'école buissonnière?	—Parce que, au lieu d'aller à l'école, les enfants se cachent dans les buissons.
Le tonnerre fait-il sûrir le lait?	—Non, mais la température chaude et humide qui accompagne les orages a cet effet.
Qui a le premier fabriqué la margarine?	—Mège-Mouriès, en 1870. La margarine est composée de graisse, d'huile et de fait.
Que représente Robert Giffard (1587-1658) dans l'histoire du pays?	—C'est le type du colonisateur avec manoir et censitaires (qui cultivent les terres du seigneur et lui paie un loyer ou "cens").
D'où nous vient le mot "châle"?	—D'un mot arabe "sala" signifiant plancher. Primitivement les châles servaient de tapis.
En dépensant mille dollars par jour, combien d'années faudra-t-il pour épuiser un milliard?	—2,739 ans! Nos gouvernements actuels font cela en deux ans!

Criblures...

(Suite de la page 3)

s'appliquent qu'à deux produits donnés, il est aisé de déduire qu'il y a anguille sous roche. La déclaration de M. Kennedy valait d'être faite. Elle attire l'attention sur des faits que les consommateurs ont droit de savoir et que les producteurs ont droit de rectifier ou de faire rectifier. Nous autres, dans Québec, nous n'avons pas de problèmes de ce genre!!!!

L. A.

Rapport...

(suite de la page 19)

région de Joliette et des Trois-Rivières. Chez les maraîchers il y a des cultures complètement détruites. Les champs de tabac ont particulièrement souffert dans les régions sablonneuses. Pour les autres insectes, la population n'a guère diminué. Il y a une grande abondance de doryphores et de cicadelles dans les champs de pommes de terre. De même. la piéride du chou, la pyrale du maïs et la teigne de l'oignon causent partout des dégâts. Il y eut aussi une grande abondance d'anneleurs du framboisier ainsi que des chenilles nombreuses et aussi des pucerons.

MALADIES: Les différentes rouilles des céréales sont abondantes dans plusieurs régions. La brûlure des pommes de terre (mildiou) a été observée dans une quinzaine de comtés. Signalée précédemment dans les Cantons de l'Est et dans la région de Montréal, la maladie gagne la région de Québec où l'on observe actuellement des traces du champignon dans presque tous les champs. Le feuillage est complètement détruit dans quelques champs où il ne s'est pas fait d'arrosages de prévention. On craint que la pourriture des tomates se déclare d'ici à quelques jours. Dans les pommes de terre, le taux des autres maladies ne semble pas avoir augmenté. Dans les vergers on constate avec satisfaction que la tavelure n'est pas abondante et que les traitements ont été fort utiles. Nos producteurs de fruits qui ont fait les sacrifices voulus pour se procurer de bonnes machines d'arrosage ont été récompensés de leurs efforts et de leurs soins. C'est une invitation pour les autres à suivre leur exemple.

MAUVAISES HERBES: Les mauvaises herbes dont nous donnons habituellement la liste dans nos communiqués sont toujours abondantes. Un correspondant de l'Abitibi se plaint particulièrement de l'achillée (herbe à dinde) et du panais sauvage.

Les encres sympathiques

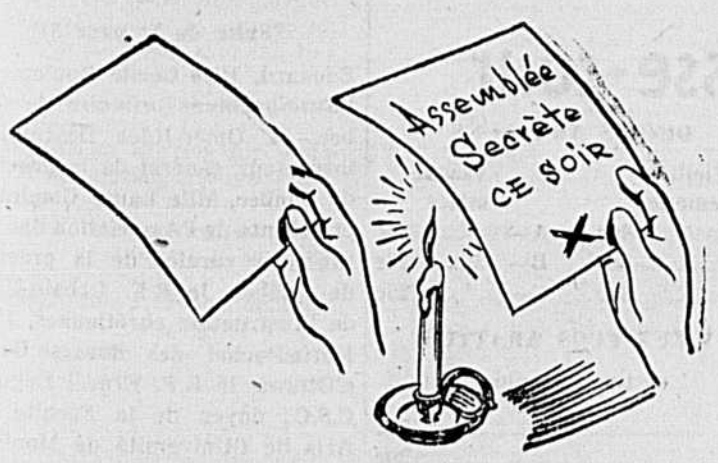

Les encres sympathiques sont des liquides dont la trace est incolore sur le papier, mais devient visible lorsqu'on la chauffe. Il en existe plusieurs espèces employées par les espions en temps de guerre. Quoique leur valeur pratique est très limitée, il est amusant d'en fabriquer quelques-uns.

Avec du jus de citron, de pamplemousse, du vinaigre blanc, du lait ou du jus d'oignon, écrivons avec une plume propre sur du papier blanc en appuyant assez fort sur la plume pour faire des traits prononcés. Quand l'encre sympathique sera sèche, il suffira de chauffer la feuille de papier à l'aide d'une chandelle pour faire apparaître l'écriture.

(Extrait de LA SCIENCE EN S'AMUSANT, publié par LE CENTRE FAMILIAL, 3425, rue Saint-Denis, Montréal. Prix: $1.00.)

"There is no best breed"...

(Suite de la page 2)

ont leurs renaissances. Voyez le chemin parcouru depuis. Il légitime les plus grandes espérances. Certes la besogne à accomplir est encore immense. Il faut que les éleveurs de "notre" bétail deviennent assez nombreux pour former un centre d'insémination artificielle. La publicité actuelle, quoique fort bien faite, est insuffisante, c'est-à-dire qu'elle n'est pas assez largement diffusée. De plus, cette race zootechnique aurait besoin d'un millionnaire. Je m'expliquerai là-dessus une autre fois.

. . . Qui chante son rêve l'embellit. Permettez à votre chroniqueur de le redire: sur la ferme de ses rêves — celle qu'un ruisseau jaseur traversera — il y aura des vaches Canadiennes à la robe noire relevée de poils roux. Il confesse avoir été indifférent aux mérites de ces bêtes, amis de la nature québécoise, jusqu'au jour où M. Adrien Morin, dans le fraternel grenier de la rue Lachevrotière, lui ouvrit les yeux. Il y a longtemps de ça. Par la suite, M. Andréa St-Pierre compléta la conversion. Calme et argumentateur derrière sa pipe à tuyau d'ambre, il eut fort à faire pour laver la tête de ce mauvais élève. Je vous dis ça parce que les convertis non seulement déplorent leur péché mais cherchent impitoyablement à convertir les autres.

Armand LETOURNEAU

Raisons et prétextes...

(Suite de la page 3)

à qui de droit la protection de leurs manigances financières. Grands discours d'un côté, pots-de-vin de l'autre. Une valeur reste à leurs yeux permanente et éternelle: leurs intérêts.

Il est bon de rappeler en passant ce petit jeu de miroirs parce que bien des gens honnêtes avec eux-mêmes et leurs semblables sont enclins à confondre raisons et prétextes, discours de grand ton et travail de coulisse. Le manque de sincérité dans certaines questions est répugnant au point de dicter parfois la ligne de conduite à suivre. Raisonnement négatif, direz-vous, mais appuyé quand même sur un semblant de positif. Eschyle, 500 ans avant Jésus-Christ, soutenait que le droit se déplace, c'est-à-dire finit par desservir ceux qui en abusent. Même s'il existait un droit à la margarine — chose très discutable — il y aurait le devoir correspondant de s'en bien servir. Autrement, ce droit se déplacera, lui aussi.

Lucien ARSENAULT

Prix du beurre et du fromage

Prix de remise, succursales de Montréal et Québec.
Semaine finissant le 24 août 1948 inclusivement.

FROMAGE BLANC

Fabriqué le ou après le 26 juillet 1948

No 1	30c
No 2	29½c
No 3	29c

F.A.B., Montréal.

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 23 août 1948 inclusivement

No 1 pasteurisé	67¾c
No 2 pasteurisé	66¾c
No 3 pasteurisé	65¾c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme au prix plafond fixé par l'ordonnance no A-2515 de l'Administrateur de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 30 août, les transactions entre grossistes, pour le beurre no 1 pasteurisé, s'effectuaient au prix de .68½c la livre.

FROMAGE

Selon une ordonnance de l'Office des Produits Laitiers, tout le fromage de type Cheddar, fabriqué du 26 juillet et jusqu'au 31 octobre 1948 est réquisitionné pour exportation au Royaume-Uni.

En vertu d'une entente conclue entre le Ministère britannique des Vivres et le Gouvernement canadien, le prix de remise aux producteurs, pour le fromage blanc no 1 a été fixé à 30c la livre, f.à.b. la fabrique.

VOLAILLE VIVANTE:

Poulets à rôtir

Les arrivages sont limités. La demande est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Poules

Les arrivages sont limités et les prix sont fermes.

VOLAILLE ABATTUE:

Poulets

Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont toujours recherchés et les prix sont fermes.

L'offre d'oiseaux de pesanteur moindre est assez abondante et les prix sont stationnaires.

Poules

La demande est régulière et les prix sont stables.

OEUFS:

Montréal et Québec

L'offre excède les besoins immédiats. Marché instable et les prix ont tendance à se stabiliser au niveau des prix payés pour les oeufs destinés à l'exportation.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC,
J.-E. Lussier.

La situation...

(Suite de la première page)

mum du beurre canadien, de 71 à 74 cents la livre, est encore inférieur de 20 à 25 cents au prix de la livre de beurre américain). Mais un officiel du ministère de l'Agriculture est d'avis que ce sont les individus qui vivent le long de la frontière, et non pas les touristes. qui font ce petit commerce de beurre. D'autre part, le ministère du Commerce n'entend ordonner aucune restriction de peur de diminuer l'affluence touristique au Canada.

Un record de mise en boîte

L'Australie a mis en boite cette année près de trois millions de caisse de poires, pêches et abricots soit son plus fort chiffre depuis 1939. Cet accroissement de la production est dû à l'emploi généralisé de la machinerie.

Plus de la moitié de ces conserves iront à la Gde-Bretagne; le marché australien en absorbera 1,000,000 de caisses; le reste sera en grande partie offert au Canada, pays du dollar.

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus (offre)

A—	$33.50
B1—	33.10
B2—	32.85
B3 -	32.50
C—	31.50
D—	31.25
Légers	31.60
Lourds	31.00
Extra lourds (196 à 215 lbs.	27.50
Extra lourds, (216 lbs et plus	26.00
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrat	26.00
Truies	25.00-26.00
Verrâts castrés en vie	13.50-14.00
abattus	17.00-17.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 30 août 1948, par la COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, LIMITEE.

Veaux de lait

Choix	24.00-25.00
Bons	21.00-22.00
Moyens	19.00-20.00
Communs	17.00-18.00
Veaux de chaudière	11.00-13.00

Vaches

Choix ... types à boucherie)	16.50-17.00
Bonnes	14.50-15.00
Moyennes	12.00-13.50
Communes	10.00-11.00
Très communes	7.50- 9.00

Moutons

Bons	7.00
Communs	3.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bons	21.00-22.00
Communs	12.00

TAURES
(Type à boucherie)

Choix (types à bouchedie)	18.00
Bonnes	16.00-17.00
Moyennes	14.00-15.00
Communes	10.00-10.50

Taureaux
(Type à boucherie)

Choix (types à boucherie)	17.00-18.00
Bons	15.00-16.00
Moyens	13.00-14.00
Communs	11.00-12.00

Bouvillons

Choix	19.00-20.00
Bons	17.50-18.00
Moyens	15.00-16.00
Communs	11.00-12.00

A l'abattoir de Québec-ouest

PORCS LIVRES VIVANTS
Classification établie après l'abattage
Semaine finissant le 26 août.

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	33.50
B1—135 à 175 lbs	33.10
B2—125 à 134 lbs	32.85
B3—139 à 185	32.50
C—	31.50
D—120 à 185 lbs	31.25
Légers—119 lbs et moins	31.60
Lourds—186 à 195 lbs	31.00
Extra lourds no 1 196 lbs à 215 lbs	28.50
Extra lourds no 2 215 lbs et plus	25.50
Semi-castrats	26.25
Truies no 1	23.00
Truies no 2	22.00
Verrats castrés	14.00

Plus une prime fédérale de $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B1"

VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
Engraissés au lait entier

Choix—90 lbs et plus	40c
Moyens	34c à 38c
Engraissés au lait écrémé de choix 80 lbs et plus	20c à 28c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
(Du printemps)

Agneaux de choix — 30 lbs et plus	40c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

12c à 16c

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steers", Choix 450 lbs et plus	40c
Taures—choix 450 lbs et plus	35c
Vaches—bonnes 450 lbs et plus	32c
Vaches—moyennes	22c à 30c
Taureaux d'étable—bons 500 lbs et plus	32c
Taureaux de champ—moyens 500 lbs et plus	22c à 26c

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller"
(croisés et autres races)

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	33c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	30½c
C—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	27½

Poulets vivants "à griller"
"Plymouth Rock Barrés"

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	34c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	31½c
C—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	28½c

Poulets vivants "à rôtir"
Plymouth Rock Barrés

A—	38c
B—	35½c
C—	32½c

Poulets vivants "à rôtir"
(rouges, blancs et croisés)

A—	37c
B—	34½c
C—	31½c

POULETS ABATTUS
(5 lbs et plus)

Spécial—de lait	46c
A—de lait	44c
B—	41c
C—	34c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul
Semaine finissant le 26 août 1948 inclusivement.

POULETS ABATTUS
(à griller)
(2 à 3 livres)

A—de lait	42c
B—	39c
C—	32c

POULES VIVANTES
Toutes races sauf Leghorn

A—	34½c
B—	32c
C—	29c

Race "Leghorn"

A—	25c
B—	22c
C—	19c

POULES ABATTUES

A—5 livres et plus	38½c
B—5 livres et plus	35½c
C—5 livres et plus	30½c

COQS VIVANTS

Races américaines	19c
Race Leghorn	14c

LAPINS VIVANTS

Angora—5 lbs et plus	23c
Autres races, 5 lbs et plus	26c

OEUFS NON CLASSES
Prix nets — F. à b. Montréal
Caisses retournées

A—Gros	50c
A—Moyens	48c
A—Poulettes	39c
B—	38c
C—	28c

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES
PRIX NETS — F.A.B. — Québec
Caisses retournées

A—Gros	46½c
A—Moyens	44½c
A—Poulettes	36½c
B—	37c
C—	30c

CHAPONS ABATTUS
(5 lbs et plus)

Spécial de lait	46c
A—de lait	44c
B—	42c

POULES ABATTUES
(5 livres et plus)

A—	35c
B—	33c
C—	26c

POULETS ABATTUS
(4 livres et plus)

Spécial de lait	44c
A—de lait	42c
B—	38c
C—	30c

Semaine finissant le 26 août inclusivement.

Pour VOLAILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie au pesanteur et classification après l'abattage.

PRIX NETS — F.A.B — Québec

JEUNES DINDES ABATTUES

A—	42c
B—	40c
C—	35c

CANARDS ABATTUS

A—	28c
B—	26c
C—	22c

POULETS ABATTUS "A GRILLER"
(2 livres à 4 livres)

Spécial de lait	40c
A—de lait	38c
B—	35c
C—	25c

DINDES ABATTUES

Vieilles femelles		Vieux mâles	
A—	40c	A—	35c
B—	38c	B—	33c
C—	30c	C—	25c

VIEUX COQS ABATTUS
(5 livres et plus)

A—	23c
B—	20c
C—	14c

OIES ABATTUES
(5 livres et plus)

A—	26c
B—	24c
C—	20c

Les oeufs à 33 — 34 Marché Champlain. Les autres produits, à l'Abattoir de Québec-Ouest.

Vainqueurs...

(Suite de la page 5)

les campagnes. Grâce à eux, les jeunes, ajouta-t-il, acquièrent une saine formation religieuse, professionnelle, sociale et civique, et sont en mesure de développer leurs talents naturels, leurs qualités de coeur et d'esprit et deviennent de plus des chefs ruraux.

A la journée des Jeunes qui se tiendra, le 7 septembre à l'Exposition de Québec, et où ils seront le point de mire de tout le monde, les lauréats seront proclamés au cours du grand banquet auquel assisteront les représentants de l'autorité religieuse et civile. Comme d'habitude l'on compte sur la présence de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Au congrès...

(Suite de la page 5)

Edouard, Mlle Cécile Rouleau, de l'*Enseignement primaire* de Québec, M. Omer-Jules Desaulniers, inspecteur général de la province de Québec, Mlle Laure Gaudrault, présidente de l'Association des Institutrices rurales de la province de Québec, le R.F. Urbain-Marie de l'Instruction chrétiennes, Mère Marie-Rachel des Soeurs Grises d'Ottawa, le R.P. Ernest Deguire, C.S.C., doyen de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et supérieur du Collège Saint-Laurent, M. J.-Ovide Proulx, un instituteur ontarien, et le R.F. Léo-Paul Tailleron, C.S.C., de l'Université de Memramcook.

Le R.P. Albert, capucin, membre de la Commission scolaire de Québec, a été choisi comme conseiller moral, et Me Lucien Darveau, également de Québec, comme conseiller juridique.

Les prix des fruits et légumes à Montréal

Tels que fournis par le Service provincial de l'Horticulture de Québec, le 30 août 1948

BLEUETS—$10 pour 32 pintes.
POMMES—Jaunes transparentes domestiques, $2; Duchesse, $1.60; Melba, $3; Peerless, $2 le minot.
AUBERGINES—Grosses, $4.50 à $5; moyennes, $3 à $4 la douz.
BETTERAVES—$0.20 à $0.25 la douzaine; $0.75 pour 50 livres.
BLE D'INDE—Gros, $0.20 à $0.25; moyen $0.12½ à $0.15 la douz.
BROCOLI—$1 à $1.25 la douzaine.
CAROTTES—$0.20 à $0.25 la douzaine; $0.65 à $0.90 pour 50 lbs.
CELERI—Gros, $0.90 à $1; moyen, $0.60 à $0.75; petit, $0.35 la douzaine.
CHOUX—$0.45 à $0.50; rouges et frisés, $1 la douzaine; Bruxelles, $8 pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS—Gros, $1; moyens, $0.60 à $0.75; petits $0.40 à $0.50 la douzaine.
CONCOMBRES—$12½ à $0.15 la douzaine; petits, $1.25 à $1.75 le minot.
COURGES—$0.60 à $0.75 la douzaine.
EPINARDS—$1 le minot.
FEVES—jaunes $1.25 à $1.50; vertes, $0.90 à $1.50 pour 20 livres.
LAITUE—$1.50 à $2 le cageot.
NAVETS—$0.30 à $0.35 la douzaine; $0.50 à $0.60 pour 50 livres.
OIGNONS—Jaunes et rouges, $0.50 à $0.60; Printemps, $0.30 à $0.35 la douzaine de paquets; jaunes, $1.75; rouges, $2 pour 50 livres.
PANETS—$0.40 à $0.50 la douzaine; lavés,$2.50 à $2.75 le minot.
PATATES—No 1, $1.25; quelquse-unes, $1.50; No 2 et terre noire $0.80 à $0.90 pour 75 livres.
PERSIL—$0.25 à $0.30; à racines, $0.35 la douzaine de paquets.
PIMENT—vert doux, $2.50 à $3 le minot; fort, $0.75 à $0.90 pour 6 pintes.
POIREAUX—$0.35 à $0.50 la douzaine.
RADIS—$0.25 la douzaine de paquets.
TOMATES—rouges $0.50 à $0.60 la boîte, Bijou, $0.75; roses, $0.75 à $0.90; jaunes, $1.50 la boîte.
JUS DE POMME—du Québec, $2 pour 24 boîtes de 20 onces.

Aux deux...

(Suite de la page 10)

la Baie des Sables, et Louis-Albert Tardif, de Saint-Paulin.

Le président élu est M. Arthur Dubé de Saint-Octave; le vice-président, M. Alfred Belzile, de Saint-Léon et le secrétaire, Léopold Francoeur.

M. Alfred Belzile a dit quelques mots à l'auditoire au sujet de sa démission comme président afin de se conformer aux règlements actuels de l'U.C.C.

Invités d'honneur aux deux congrès, les conférenciers furent: MM. Berthiaume et Voyer, de l'Impôt sur le Revenu; Jean-Bte Lanctot, agronome aux chemins de fers nationaux; Roger Cloutier, propagandiste de l'U.C.C. de Nicolet; Abel Marion, président général de l'U.C.C. et les aumôniers des deux Fédérations.

IMPOTS ET CHAMBRES FROIDES

MM. Berthiaume et Voyer, instecteurs de l'impôt sur le Revenu, traitent cette question pour l'intérêt des cultivateurs de la région. 85% des cultivateurs du Québec ne sont pas imposables, il est donc inutile de se donner un mal de tête à ce sujet. Les inspecteurs ne veulent pas vous embêter avec cette question, mais bien vérifier si oui ou non vous êtes imposables. La loi de l'impôt doit être respectée. Lorsque vous recevez un avis de faire votre rapport ça ne veut pas dire que vous êtes imposables par le fait même. Répondant aux questions, M. Berthiaume fait remarquer que le salaire doit être payé, soit en argent ou par reconnaissance de dettes.

M. Jean-Bte Lanctôt, agr. traite de la "chaîne frigorifique" et de son application dans la région. Il parle de la "chaîne" de production en démontrant que les deux doivent se développer en même temps.

L'enquête sur la viande indique qu'il y a un minimum de $60. de coulage sur chaque ferme en ce qui concerne les viandes. Cette économie durant 4 ans couvrirait les frais d'une "chaîne frigorifique". L'organisation de chambres froides à la campagne permettrait de conserver le produit pour l'écouler rationnellement, d'où surplus de revenus aux cultivateurs. Elles éviteraient de vendre au prix du gros pour racheter au prix de détail les différentes viandes et aussi d'envoyer promener inutilement ses animaux, elle permettra l'emploi des sous-produits, évitant le coulage. C'est un plan de dix ans qu'il faut réaliser, chaînon par chaînon. C'est la libération économique de votre région.

Roger Cloutier: propagandiste de l'U.C.C. de Nicolet, parle de convention collective pour la vente des produits de la ferme. Il donne la définition et les différentes possibilités d'application dans les différents secteur agricoles. Il répond ensuite aux différentes questions de son auditoire.

M. Abel Marion:

M. Marion se dit très heureux d'être à Rimouski mais il regrette de voir un ombre au tableau, soit "La diminution du nombre des membres dans la région." Espérons que tout se replacera, dit-il. Si les dirigeants ne font pas votre affaire, changez-les, mais soyez des apôtres du mouvement, recrutez le plus de membres possible de façon que les cultivateurs qui ne représente plus que 30% de la population de Québec présentent au moins un front uni et puissent survivre. Puis M. Marion passe en revue une partie du travail accompli par l'U.C.C. les derniers 12 mois: a) lutte contre l'oléomargarine; b) modifications aux exigences de l'impôt; c) le développement des différents services; d) notre attitude sur les différents contrats agricoles, etc.

Il met les cultivateurs en garde contre une dépression possible. M. Marion termine par la remarque suivante: "Depuis quelque temps, tout le monde parle de **stabilité;** alors, que la vie est une lutte continuelle. La stabilité n'est pas de ce monde, elle n'existe que pour les esclaves. Rechercher la stabilité en la **demandant aux autres,** c'est rechercher l'esclavage, chaque fois que nous la demandons aux autres nous sacrifions une bride de responsabilité. Si nous voulons un peu de stabilité, recherchons-la en nous-mêmes avec notre propre responsabilité par la profession organisée.

Les conclusions des congrès furent données respectivement par MM. les abbés Beaulieu, aumônier de la fédération de Rimouski-Ouest et Caron, aumônier de la fédération de Rimouski-Est. Les 2 aumôniers appuyèrent sur "les devoirs sociaux" et sur la responsabilité des cultivateurs en regard de leur association professionnelle.

Le chant "O Canada" clôtura les 2 congrès.

Les Résolutions présentées

1.—Que la base de l'impôt sur le revenu soit porté à $3,000 pour les gens mariés et $1,500 pour les cultivateurs.

2.—Que le fédéral rétablisse la prime sur l'achat des grains de l'Ouest.

3.—Que le beurre soit fixé de façon à rapporter 70 cents aux cultivateurs.

4.—Que le provincial voit à faire des chemins de colonisation pour répondre au grand nombre de demandes d'établissement.

5.—Que le provincial étudie la possibilité d'extraire la marne des lacs pour compenser le manque de chaux.

6.—Le congrès s'oppose à l'oléomargarine.

7.—Le congrès demande au bureau central d'organiser un système d'assurance-santé.

8.—Le congrès se prononce en faveur d'un poste de classification dans la région pour le beurre et le fromage.

9.—Le congrès recommande de presser l'étude d'un projet de loi de convention collective et aussi du projet d'abattoir coopératif.

10.—Le congrès demande à M. Abel Marion de demeurer président général encore cette année.

11.—Le congrès demande au provincial d'accorder l'octroi pour bull-dozer à tous ceux qui en font usage.

12.—Le congrès adresse des remerciements aux curés de Saint Louis et de Sainte-Luce, aux maires des deux paroisses, aux présidents des deux cercles et à tous ceux qui se sont dévoués pour se congrès, au président général et à tous les invités d'honneur qui ont accepté de se rendre au congrès.

Vers l'établissement sur des terres

L'excellent voyage de la Liaison rurale.

C'est mardi matin dernier, le 17 courant, que revenaient dans la métropole les participants au Voyage de Liaison Rurale partis depuis le 25 juillet. Après une randonnée de trois semaines au delà de laquelle le programme très lourd des visites et des réceptions ne leur laissait guère de répit, on aurait pu normalement s'attendre à accueillir des villégiateurs fourbus et contents de rentrer chez eux. Quel ne fut pas notre étonnement cependant de revoir un groupe de gais lurons comme on en rencontre peu, et qui revenaient de l'Ouest canadien avec une allure de conquérants.

A mesure que chacun à tour de rôle donnait libre cours à ses premières impressions, on avait la certitude qu'une véritable conquête s'était opérée, non seulement de la part des excursionnistes mais aussi du côté de nos minorités agricoles qui avaient comblé littéralement les visiteurs de la province de Québec. Pour ceux des participants au voyage qui voyaient pour la première fois les Plaine de l'Ouest, ce fut une découverte d'autant plus grande qu'ils n'avaient jamais soupçonné jusqu'à quel point notre vaste pays pouvait offrir des possibilités d'expansion agricole. Et au milieu des éloges à l'égard du pays qu'ils avaient traversés et des braves familles agricoles canadiennes-françaises qu'ils y avaient rencontrées, perçait rapidement le désir de faire passer au domaine de la réalité cette fusion de toutes les forces agricoles de notre nationalité à travers le Canada.

Des jalons importants ont été posés; les excursionnistes représentants de l'Union Catholique des Cultivateurs, el la Jeunesse Agricole Catholique, des Ecoles d'Agriculeure, savent dans quelle mesure la province-mère peut rendre service à nos minorités françaises, tant par l'intensification d'un courant de sympathie agissante dans te domaine culturel que par le déclenchement et le maintien d'un mouvement d'établissement d'est en ouest afin qu'une partie au moins des surplus de population de la vieille province puisse aller dans les Prairies consolider définitivement l'avenir de nos paroisses.

Cette réussite a été rendue possible grâce aux excursionnistes d'abord qui se sont révélés auprès de nos cultivateurs de l'Ouest de vrais ruraux dans tout le sens du mot. Outre de s'intéresser aux facteurs constituants de la survie des nôtres là-bas, ils se sont même adonnés pour plusieurs aux travaux de la ferme, ils on participé dans toute la mesure du possible à la vie intime des foyers qui les ont reçus.

Ce voyage, nous en sommes convaincus, n'aura pas fait naître des espoirs sans lendemain. Tout de suite de part et d'autre l'on s'est mis à la besogne de cimenter davantage les liens qui doivent unir la grande famille agricole du pays. Aussi bien est-il légitime de croire qu'avant longtemps, sous l'égide du syndicalisme agricole, la reprise du mouvement de colonisation vers l'Ouest aura donné des résultats tangibles.

Marc-R. MEUNIER.

Succès...

(Suite de la page 5)

et Ludger Massé, propagandiste de l'U.C.C.

Du 31 mai 1947 au 1er juin 1948, la Coopérative de St-François a fait un chiffre d'affaires de $465,618.42 réparti comme suit: produits d'utilité professionnelle $244,314.62, consignation d'animaux $104,044.75, beurre $118,-259.05. Le trop-perçu de l'exercice s'élève à $5,825.89, déduction faite d'une dépréciation totale de $3,-812.16 sur bâtisses et outillage. L'actif de la société est de $85,-464.33, le passif de $59,652.37, le capital de $12,290.11, les réserves et trop-perçus de $13,521.85.

Les progrès réalisés durant la dernière année financière par cette coopérative peuvent se résumer de la façon suivante: chiffre d'affaires doublé, augmentation de l'actif, dépréciations accrues, diminution de la dette, achat d'un camion, remboursement de capital privilégié, améliorations aux bâtisses et diminution dans les comptes recevables.

Fondée en 1935 dans le but de procurer à bon compte des services à ses membres, la Coopérative de St-François réalise ses fins. Les succès répétés qu'elle obtient sont attribuables à l'encouragement et à l'esprit de coopération des sociétaires.

JE SUIS ASSURÉ D'UNE PROTECTION DURABLE AVEC LA TOITURE

WESTEEL POUR GRANGES

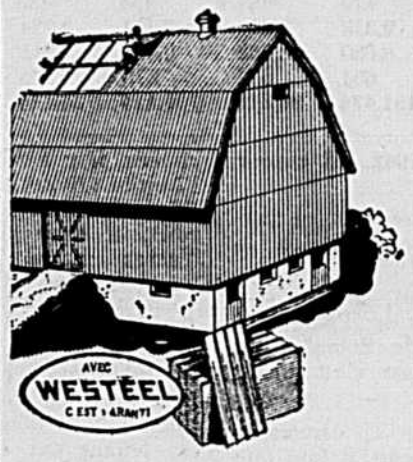

Elle assure une protection durable contre les intempéries, le feu, la foudre. Facile à poser, avec accessoires s'ajustant facilement et avec précision. Jolie en apparence, la toiture métallique Westeel offre une garantie d'économie aux cultivateurs avertis.

Envoyez les dimensions aujourd'hui et sur réception de celles-ci, nous vous ferons parvenir un estimé gratuit et un dépliant illustré avec tous les détails nécessaires.

"PAS DISPONIBLE PRESENTEMENT, mais vaut bien l'attente."

WESTEEL PRODUCTS LIMITED
4107, RUE RICHELIEU, MONTRÉAL 30, QUÉ.

F47-4RF Antérieurement GEO. W. REED & CO. LIMITED

PEAUX BRUTES

Prix fournis par la maison A. Pion & Cie 336, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de BOEUFS, 50 lbs et moins, 19c la lb, moins 2 lbs par peau.
Peaux de BOEUFS, 50 lbs et plus, 17c la lb, moins 2 lbs par peau.
Peaux de TAUREAUX, 60 lbs et plus, 13c la lb moins 2 lbs par peau.
Peaux de KIPS, 25 lbs et moins, 21c la lb, moins 2 lbs par peau.
— peaux avec fumier, 2 lbs supplémentaires de moins par peau.
Peaux de VEAUX, engraissés, 15 lbs et moins, 30c la lb moins 1 lb par peau.
Peaux de VEAUX de champ, 15 lbs et moins, 25c la lb moins 1 lb par peau.
Peaux de VEAUZ deacons. 70c à $1.40 la peau.
Peaux de CHEVAUX, complètes, pesant 45 lbs et plus, $8.00 la peau.
Peaux de CHEVAUX, manquant partie pattes ou tête, $7.00 la peau.
Peaux de CHEVAUX, sans queue ni crigne, 50c de moins la peau.
Peaux de MOUTONS, de 10c à 90c la peau.
Peaux endommagées, séchées, payées à leur valeur.

— PRIX SUJETS A CHANGER SANS AVIS —

● Les amateurs de chevaux savent par expérience qu'il n'y a rien comme l'Absorbine pour soulager raideur et boiterie. En activant la circulation du sang dans la région affectée, elle aide à supprimer la congestion et réduit l'inflammation en quelques heures. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Aux pharmacies, $2.50 la BOUTEILLE DURABLE.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

ABSORBINE

Petit village de pêcheurs quelque part en Gaspésie. Peut-on imaginer un coin plus pittoresque, une vue plus reposante? On a dit beaucoup de mal de ce coin du pays; en tout cas, on n'en a pas dit assez bien. Aujourd'hui, les pêcheurs y vivent relativement à l'aise, grâce à la confiance qu'ils ont eu en la doctrine coopérative.

(Courtoisie du "Leader").

Etablissement rural

Chantiers coopératifs et établissement rural

A plusieurs reprises, nous avons déploré que le chantier, dans sa forme actuelle, contribue à détourner et détourne de leur établissement sur la terre encore un nombre considérable de jeunes ruraux qualifiés. Du point de vue professionnel agricole, la situation est assez sérieuse. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'un des plus grands problèmes qu'affrontent les cultivateurs de la province est l'établissement de leurs fils. C'est pourquoi, au cours des récents congrès de bûcherons, nous avons voulu faire une étude de cette angoissante question par cet apôtre infatigable de l'établissement rural qu'est M. C. E. Couture, surintendant de la Colonisation canadienne-française aux Chemins de fer nationaux. Laissons parler M. Couture et écoutons ce qu'il disait aux bûcherons lors des congrès tenus en ces dernières années et auxquels il voulut bien prendre une part active.

"Il faut voir dans les chantiers coopératifs l'endroit tout trouvé où les hommes et les jeunes gens d'un grand nombre de nos paroisses rurales peuvent aller gagner les argents dont ils ont besoin, soit pour consolider leur établissement sur la terre, soit encore pour le préparer.

"Si, pour diverses raisons, la vie en chantier est anormale, si elle comporte de lourds sacrifices pour l'individu, pour la famille et pour la paroisse, elle peut quand même offrir des avantages qui compensent pour ces nombreux inconvénients. D'ailleurs, la formule du chantier coopératif, du fait qu'elle pourvoit au recrutement des bûcherons dans la même paroisse, du fait aussi qu'elle tente de reconstituer en forêt l'atmosphère de la paroisse, corrige déjà un grand nombre de maux qui ont existé depuis longtemps et continuent encore d'exister dans les chantiers ordinaires.

"Pour que le chantier coopératif atteigne son but réel, il doit servir à améliorer la situation de la paroisse d'où sont partis les bûcherons. Cette amélioration peut se faire dans divers domaines. Il en est un, cependant, le plus important probablement, qu'il doit surtout viser, celui de l'établissement rural.

L'établissement rural est un mode de vie; ce n'est pas une occupation passagère. Le jeune homme qui envisage son établissement ne doit donc pas tenir compte seulement des argents que peut lui apporter un travail ou une occupation quelconque. Il doit envisager toute sa vie. Il doit viser aussi à la protection de la famille ou de celle qu'il sera appelé un jour à protéger.

"Les besoins d'établissement actuels et à prévoir sont très nombreux. Il suffit pour s'en rendre compte d'examiner le tableau statistique suivant:—

Population rurale âgée de 5 à 19 ans, dans chaque province du Canada, au recensement de 1941

PROVINCE	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		TOTAL
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Québec	70,869	73,642	69,724	72,102	61,029	67,641	414,007
Ontario	10,155	10,272	9,695	10,126	8,668	9,455	58,371
Manitoba	2,190	2,215	2,105	2,124	2,046	2,094	12,774
Saskatchewan	2,140	2,233	2,155	2,174	1,922	2,128	12,752
Alberta	1,724	1,766	1,627	1,690	1,472	1,554	9,833
Colombie	419	470	487	454	436	519	2,785
Nouvelle-Ecosse	2,235	2,338	2,219	2,414	2,124	2,417	13,747
Nouveau-Brunswick	8,709	8,899	8,232	8,352	7,213	7,978	49,383
Ile-du-Prince-Edouard	698	651	572	679	535	582	3,717
TOTAL	**99,139**	**101,486**	**96,816**	**100,115**	**85,445**	**94,368**	**577,369**

(Cette jeunesse, de 5 à 19 ans en 1941, est aujourd'hui âgée de 12 à 26 ans)

"Les responsabilités de l'établissement se partagent entre la famille, la paroisse, l'Eglise, la profession et l'Etat.

"Dans le domaine du recrutement, ce sont surtout les organismes indépendants de l'Etat qui doivent prendre le devant. Dans le domaine du financement des paroisses nouvelles, c'est l'Etat qui joue le rôle prépondérant.

"Pour que les jeunes gens de la campagne aient chance de s'établir le temps venu, il faut que la famille et la paroisse acceptent toutes leurs responsabilités. La famille étant souvent impuissante à régler seule le problème de l'établissement de ses enfants, elle doit recourir à la paroisse. La paroisse de son côté doit recourir à la profession.

"Les possibilités d'établissement sont nombreuses. A part les terres abandonnées, les terres améliorées qui sont ou seront en vente d'ici quelques années, il y a les terres à mettre en valeur dans l'Abitibi (10 millions d'acres de terre environ), dans l'Ontario-nord (15 millions d'acres de terre environ), et dans le nord de l'Alberta (30 millions d'acres environ)."

Ainsi, M. Couture pose les données du problème avec clarté. A nous de le résoudre si nous voulons nous donner la peine de l'étudier. Il n'est pas si insoluble que cela. L'expérience que nous avons faite avec les cours d'établissement dans les chantiers, l'hiver dernier, nous a prouvé qu'après que les jeunes ont été saisi de leur problème d'établissement et qu'ils voient la possibilité de pouvoir la réaliser, 75% nous disent qu'ils veulent s'établir sur la terre. Membres des chantiers coopératifs, nous vous encourageons fortement à continuer de bien utiliser vos loisirs dans l'étude. Tout prochainement, un comité d'experts préparera les sujets qui vous seront présentés.

Samuel AUDETTE.

Chez les Bûcherons

Assemblée générale de la Fédération des Chantiers coopératifs en Abitibi

Un groupe de 30 chantiers coopératifs et de 2,000 bûcherons.

La Fédération des chantiers coopératifs du nord-ouest québécois tenait son assemblée générale mardi, le 17 août dernier, à St-Emile-de-Guyenne, en Abitibi. Son Exc. Mgr Aldée Desmarais, d'Amos, assistait à la réunion, de même que M. Emile Lesage, député d'Abitibi-ouest.

Un grand nombre de prêtres ont aussi pris part à la réunion; nous avons remarqué: MM. les chanoines Ephrem Halde, Emile Couture, MM. les abbés Antonio Gouin, de Clova, Conrad McDuff, de Beaucanton, H. Lachance, de St-Laurent, Vincent Savard, de Roquemaure, Marcel Boisvert, de St-Philomène; le Révérend Père E. Lacasse, s.j., de Québec, le Père les abbés Jean Verreault, de la Fédération des sociétés de colonisations, et Perron, du diocèse de Timmins, Ont.

Cette assemblée générale était sous la présidence de M. J. Audet, de Notre-Dame-de-Palmarolle. Le gérant général des Chantiers coopératifs, M. Odilon Boutin, assisté de MM. Gérard Proulx et J.-M. Kirouac a expliqué le bilan financier de l'année et a donné des précisions sur les chantiers de l'hiver prochain. La Fédération groupe plus de trente chantiers paroissiaux et près de deux-mille bûcherons. Les succès financiers et sociaux sont considérables et les chefs sociaux de l'Abitibi ont raison d'espérer que la Fédération des chantiers coopératifs rendra encore de grands services à la caisse des ouvriers en forêt.

Mgr Desmarais a remercié la Fédération de sa généreuse souscription pour le séminaire d'Amos et a donné ses paternels conseils.

"La forêt"

Une étude de S. E. Mgr Labrie

Les bûherons dirigeants de chantiers coopératifs, et les membres aussi bien entendu, ont tout intérêt à étudier le problème de la forêt. On ne peut leur indiquer de source plus sûre que la Lettre pastorale de Son Excellence Mgr Labrie, évêque du Golfe St-Laurent. L'auteur y traite au point de vue social et moral, de la forêt, et de telle façon qu'un bon juge, S. Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, a pu écrire: "Je n'ai pas connaissance que le sujet ait été traité avec autant d'élévation de pensée, avec autant d'amour pour le pays et son peuple de travailleurs, avec autant de maîtrise du sujet dans ses aboutissants moraux, avec autant de compétence acquise par l'observation, la lecture et les rencontres du peuple des travailleurs de la forêt et des industriels qui en font l'exploitation".

L'école Sociale Populaire s'est chargée de publier ce document dans sa collection des brochures mensuelles. On peut se procurer ce texte au Service de Librairie de l'U. C. C. au prix de $0.15 l'exemplaire ou $1.50 la douzanie.

Machine à empiler le bois

Un inventeur suédois a mis au point un nouvel appareil pour empiler les madriers et les planches dans les cours à bois de construction, appareil dont il désire la fabrication et la vente au Canada sur une base de royautés ou de licence. Les intéressés doivent communiquer avec l'Office du Commerce Extérieur, Ministère du Commerce, Ottawa, et mentionner le dossier no 51165.

Victor, o.f.m., de Castagnier. MM.

"BUCHERONS"

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME VOTRE

scie à chaine motorisée

PRECISION

pour un seul homme

La nouvelle scie "PRECISION" modèle 1949, a plusieurs améliorations. Nouveau carburateur fixe. Nouvelle magneto à haute étincelle, démarrage rapide. Nouveau filtreur à air — élimine la sciure — l'eau et la neige. Nouvelle chaine, grande vitesse de coupe.

Six différents modèles sont fabriqués, tous utilisant le même moteur connu et fiable, marque "PRECISION" à 2 cycles. 3½ c.v. Refroidi à l'air. Tous les dispositifs sont interchangeables à peu de frais. Pesanteur variant de 42 à 52 lbs, selon la longueur de la barre guide. **Plus de 5,000 scies "PRECISION" sont actuellement en opération par tout le Canada et les Etats-Unis. Commandez votre scie modèle 1949 dès maintenant. Livraison immédiate.**

Détails Complets sur Demande

Precision Parts Limited

6910 Birnam Montréal

ou chez votre agent le plus près

Tôle d'Aluminium gaufrée

L'ALUMINIUM NE ROUILLE PAS

Avez-vous besoin de tôle ondulée pour couverture? Notre patron de tôle ondulée économique STANDARD répondra à vos besoins.

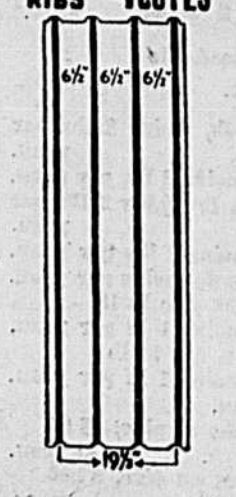

MODERNISEZ vos toitures en les recouvrant de tôle d'aluminium STANDARD. Une toiture couverte de notre tôle d'aluminium Standard durera indéfiniment, car l'aluminium ne rouille pas et ne requerra aucun entretien d'ici 25 ans. L'aluminium reflète les rayons du soleil, garde l'intérieur de vos bâtisses couvertes d'aluminium plus froid en été et plus chaud en hiver.

Elle est fabriquée en feuilles de 23 pouces de largeur et de 6, 7, 8, 9, 10 pieds de longueur, gauge 27 ou .016, pesant 25 livres au carré.

Nouveau BAS PRIX $10.25 le carré (100 pieds) F.A.B. à Montréal, Qué. Livraison immédiate.

L'ALUMINIUM NE ROUILLE PAS

MONTREAL ROOFING COMPANY

Nouvelle adresse

2125 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.